

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE MONS
DU 16 DECEMBRE 2014

Le Conseil communal est réuni à la suite d'une convocation datée du 08 décembre 2014, accompagnée d'un ordre du jour comportant 106 objets et d'un ordre du jour complémentaire daté du 11 décembre 2014 comportant 1 objet.

La séance publique s'ouvre à 18 heures avec 42 présents :

Présidence de M. Elio DI RUPO, Bourgmestre-Président

Présents : M. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, M. SAKAS, M. LAFOSSE, M. DARVILLE, Mme OUALI, Échevins

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS

M. DI RUPO, M. DUPONT, M. TONDREAU, ~~M. DEPLUS~~, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, M. ROSSI, M. MANDERLIER, M. DEL BORRELLO, M. LECOCQ, Mme MOUCHERON, Mme NAHIME, M. G. HAMBYE, M. JACQUEMIN, Mme BRICHAUX, Mme JOB, Mme BOUROUBA, Mme WAELPUT, M. BOUCHEZ M. POURTOIS, M. KAYEMBE KALUNGA, M. MELIS, Mme DE JAER, M. JOOS, M. ANTONINI, Mme WUILBAUT-VAN HOORDE, Mme JUDE, M. ANDRE, M. DUFRANE, M. BERNARD, ~~Mme LAGNEAU~~, ~~M. BONJEAN~~, Mme DEFRISE, Mme URBAIN, Mme MEUNIER, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr HAMBYE, Conseillers communaux
et M. Philippe LIBIEZ, Directeur général f.f.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mes chers collègues, je dois excuser l'absence de Mme LAGNEAU ainsi que de M. BONJEAN. Je dois signaler que les procès-verbaux des séances du 17 novembre, conseil commun seront approuvés, si aucune remarque n'est faite avant la fin de la séance. Notez aussi que la prochaine séance du Conseil communal aura lieu le mardi 20 janvier à 18h00. Je vous indique les points qui sont remis, alors, les points 12, le 13, le 40 bis, le 77, le 82 et le 96. M. DEPLUS est également excusé. Méthodologiquement, est-ce que nous ne commencerions pas directement par le cœur du sujet. J'interroge l'opposition pour voir si vous avez du cœur, le cœur à l'ouvrage, je veux dire. Je vous suggère si vous n'y voyez pas d'inconvénient de passer un moment avec plusieurs exposés, le premier, ce sera l'exposé du CPAS, le second sera l'exposé de M. l'Echevin des Finances qui sera suivi de quelques mots de ma part et puis, il y aura le budget de la Régie foncière et si vous acceptez alors, on fait un débat sur l'ensemble des points tantôt CPAS, tantôt budget, que ce soit la Régie ou que ce soit la Ville. M. le Président, je pense que vous nous faites une démonstration par dia. Je vous en prie M. le Président.

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Merci M. le Bourgmestre, donc, présentation comme chaque année du budget du CPAS. Ce qui est important évidemment au niveau du

CPAS, c'est d'une part évidemment le revenu d'intégration, donc vous montrer qu'au niveau du revenu d'intégration au CPAS entre 2012 et 2014, nous n'avons pas eu d'augmentation du nombre de dossiers, ce qui est un avantage par rapport à d'autres communes en Région hennuyère, vous avez 4,9 %, en Wallonie, 6,4 %, donc de 2012 à 2014, pas d'augmentation du nombre de dossiers. On sait bien qu'à partir de janvier, il y aura des nouveaux arrivants et au niveau du budget, vous le verrez, on a prévu pour le revenu d'intégration spécifique, une augmentation de 9,5 %. 2012, 2014, vous voyez le nombre de dossiers qui est semblable, la seule chose à signaler importante quand même, c'est que les bénéficiaires de moins de 25 ans passent de 36 à 40 par tranche de 1.000 habitants, donc, si on a une stabilité au niveau du nombre, il y a toujours une augmentation des jeunes. Ce qui veut dire une augmentation globale de 6,8 % mais 9,3 % pour les RIS de 70 et 80 % qui sont les RIS pour lesquels nous aurons les nouveaux allocataires. Alors, pour arriver à gérer tout cela et les défis que nous avons, nous les passerons en revue, nous avons travaillé au niveau du fonctionnement, du personnel et du management. Au niveau du fonctionnement, vous montrer qu'en 2013, les fonctionnements nous coûtaient 5.300.000, ici, au budget 2015, le fonctionnement, 5.400.000, cela veut dire une évolution d'1,7 % entre le compte 2013 et le budget 2015, ce qui est faible et vous voyez que cette différence qui est inférieure à 100.000 euros est en fait déjà entièrement comblée par le surcoût que nous avons dans les denrées alimentaires, c'est-à-dire le coût des repas pour les résidents, que ce soit les homes, ACASA ou au niveau des crèches. Alors, au niveau des méthodes de travail, on a travaillé beaucoup évidemment avec le personnel, donc, voici, l'ensemble des mesures qui sont prises pour essayer d'améliorer le travail et diminuer le coût de fonctionnement, basé surtout sur l'optimisation informatique que ce soit les logiciels, la gestion des instances, la virtualisation du courrier, l'informatisation – on l'espère en 2016 – du dossier social et les projets qui sont communs Ville-CPAS, c'est la virtualisation du parc et les projets que nous avons lancé de marchés pour les fibres et les bandes passantes qui nous permettent d'avoir une diminution du coût. Amélioration des performances énergétiques, c'est là-dessus aussi que nous travaillons, vous rappeler que l'on a déjà évidemment supprimé les bâtiments les plus énergivores notamment aussi à la permanence de Ghlin, que nous avons renforcé la performance Nid Douillet, résidence du Bois d'Havré et que nous sommes en train de diminuer le nombre d'implantations extérieures, c'est-à-dire que nous essayons de ramener sur le site un maximum de services notamment la médiation de dettes, les antennes sociales et nous allons concentrer toute la politique du logement et l'hébergement notamment des violences intrafamiliales dans un seul et même bâtiment, ce qui va nous permettre de vendre 8 à 9 anciennes maisons. Au niveau du

personnel, depuis déjà de nombreuses années, depuis 2011, on ne remplace le personnel que quand c'est vraiment nécessaire, vous voyez que fin 2011, il y avait 823 personnes, à la fin 2015, il n'y en a plus que 786 hors Articles 60 parce qu'il y a évidemment des Articles 60 qui travaillent aussi dans nos services, ce qui veut dire une diminution de 2011 à 2015 de 4,5 % en nombre de personnes, cela veut dire que les départs naturels ne sont pas remplacés mais que nous respectons évidemment les normes d'encadrement, les subsides et la qualité des services. Malgré cette diminution du nombre d'agents, nous avons quand même pendant la même période de 2013 à 2015, une augmentation du coût du personnel de 15 % mais parce qu'il y a l'indexation, parce qu'il y a l'évolution de carrière, les promotions, les nominations et tout cela entraîne un surcoût qui est une charge nette. Répartition du personnel, toujours pour vous rappeler que la politique des Aînés, les homes, ACASA, 40 %. Les jeunes, la cité, c'est 17 % du personnel. Le social : 27 %, l'égalité des chances : 1 %, ce qui veut dire qu'au global, plus de 87 % des équivalents temps plein sont affectés dans des départements directement au service des citoyens. En matière de management, je ne vais pas réexpliquer ce qu'on a fait au niveau des Swots, au niveau du plan stratégique mais ce qui est sûr, c'est qu'on essaye de travailler un maximum en binôme avec l'Administration, donc, le comité stratégique, comité de direction, les conseils de départements, les comités de réflexion, tout cela est opérationnel et va nous permettre maintenant que le dossier budget sera validé par le Conseil communal, de revoir évidemment le plan stratégique à la lueur du dernier budget et des plans de gestion qui sont à venir. L'analyse interne, on en a parlé, c'est les Swots. Priorité à la mobilité interne, donc, effectivement, si on ne remplace pas le personnel, il faut que ce soit le personnel qui soit en place qui remplace ceux qui partent, donc, cela veut dire une gestion prévisionnelle des emplois, des compétences, cela veut dire, former les gens de manière anticipée pour qu'ils puissent prendre les places qui se libéreront dans les mois, les années qui viennent. Une gestion de l'absentéisme, on a un absentéisme de 7 %, ce qui n'est pas catastrophique mais on veut encore l'améliorer, on veut surtout anticiper parce que les difficultés que nous allons avoir, si elles génèrent évidemment burn out et compagnie, cela risque d'avoir encore des répercussions néfastes et donc, le contrôle renforcé n'est pas la seule et unique solution que nous voulons mettre en œuvre pour faire en sorte que cet absentéisme soit limité. Nous travaillons aussi sur l'intranet parce qu'on estime que l'approche participative et l'esprit d'entreprise est vraiment une dimension importante et qu'il faut vraiment travailler là-dessus. Cela, c'est le premier défi évidemment, c'est la politique sociale, c'est gérer les flux entrants, les flux entrants, on sait bien que 2015 sera particulier, intensifier les flux sortants, là, c'est la politique de l'insertion socio-professionnelle où là

aussi on dépend des subsides qui sont des subsides structurels européens, le FSE. On sait bien qu'ils s'arrêtent en 2014 et nous ne saurons qu'en mai 2015, le subside que nous obtiendrons, nous avons actuellement, un subside de 400.000 euros par an, si c'est 200.000, cela nous posera des problèmes mais nous avons rentré des dossiers pour plus d'un million, vous voyez, on est constructif, imaginatif. J'espère que ce sera reconnu comme tel au niveau de la task force qui nous allouera ce subside. Renforcer l'insertion sociale parce qu'évidemment tout le monde n'est pas proche de l'emploi et c'est là que nous travaillons de plus en plus avec l'associatif parce que c'est un travail qui peut être fait par les associations et qui permet aussi l'intégration dans les cités, dans les quartiers. Préserver l'aide sociale, actuellement, donc, nous n'avons pas de diminution des critères d'attribution d'aide sociale, donc, ce sont les mêmes que les années précédentes, il n'y a pas eu de diminution à ce niveau-là et évidemment, nous avons un dispositif que l'on appelle transversal « anti-fraude », la qualité du service suffit, on n'a pas une cellule spécifique « anti-fraude », je vous rappelle que d'après les analyses, les fraudes au niveau des CPAS, sont estimées à environ 4 % au niveau des dossiers. Les projets, dans le social, le projet de recyclerie, on en a déjà parlé, c'est le travail que nous faisons avec Hygea et notre magasin social, donc, là, il y a une augmentation – on l'espère – des recettes mais surtout une augmentation du service. Partenariat avec Hygea et Valodec. Hygea, c'est la récolte, Valodec, c'est le tri, nous avons maintenant des Articles 60 qui sont mis à disposition mais payants et Soreal, c'est la politique des invendus, politique des invendus qui est une collaboration avec la Ville puisque le département économique nous aide à avoir des fournisseurs et le PGV nous aide à avoir des subsides, ce qui fait que ce service en 2015, en principe, ne coûtera pas. On espère que les subsides continueront dans les années qui suivent parce que là nous répondons à un besoin qui a un coût évidemment si nous n'étions plus subsidiés. Alors, le deuxième déficit, on en a déjà parlé dans cette Assemblée, c'est l'accueil de la petite enfance, savoir qu'actuellement, les places dans les crèches reviennent à peu près à 4.000 euros par place et par an, c'est un chiffre qui est dans la moyenne de l'ONE mais là aussi, on a un engagement avec le CRAC de travailler sur ce déficit et voir s'il n'y a pas moyen de diminuer ce coût par an. Augmenter la capacité, on verra bien en fonction de ce que l'ONE attribuera à Mons et on verra bien en fonction du plan de gestion ce que l'on pourra développer comme capacité. Défi supplémentaire, et bien vous le connaissez, c'est le vieillissement de la population, là, évidemment, il y a une attente très forte en services extérieures et en hébergement. Vous rappeler simplement que l'hébergement, c'est notamment la Bonne Maison de Bouzanton, résidence-services où nous avons au total 301 places et le maintien à domicile, c'est ACASA. Vous rappelez quand même que dans nos

places, il y a notamment les courts-séjours qui est une structure très utile mais moins rentable évidemment que les places classiques et qu'au niveau résidence-services, ce sont les projets que nous avons, résidence-services, nous commencerons les travaux en février, le marché est attribué. La nouvelle Maison de Bouzanton, c'est le projet – on l'espère – pour 2018-2019, à condition qu'au niveau de la Région, il y ait des subsides parce que sinon 2018, je ne crois pas que ce sera encore possible de continuer longtemps avec la Bonne Maison de Bouzanton et l'autre dossier sur lequel nous travaillons, ce sont les habitats groupés parce que les résidence-services, cela coûte à peu près 1.300 euros par mois ce qui est quand même une surcharge importante et il y a beaucoup de pensions qui sont en-dessous de 1.300 euros, donc, nous travaillons sur l'habitat groupé qui devrait se situer aux environs de 700-800 euros pour la personne âgée. Alors, budget, forcément ce sont des chiffres, vous rappeler que nous avons 83.500.000 de dépenses et de recettes, le budget est présenté en équilibre, pourquoi ? Parce que nous avons un prélèvement de 2.230.000 dans le fonds de réserve, ce qui veut dire que le fonds de réserve après cet exercice est à zéro et vous avez effectivement, ce qui est important aussi, les prestations et l'intervention de base au niveau de la commune. Donc, 83.000.000 d'euros, intervention communale : 15.000.000 d'euros, ce qui est quand même un chiffre important dont on voit l'évolution, ici, si on voit la dotation de base et la dotation spécifique, ne retenons que la dotation globale où en 2013 : 15.440.000, 2014 : 15.500.000, 2015 : 15.014.000, donc, une diminution en pourcentage et en chiffre minime et cela revient ici, au niveau du tableau, de la dotation communale, vous voyez qu'actuellement, en 2015, les recettes venant des montois parce que quand on dit de la commune, c'est effectivement, ce que les Montois paient pour l'aide sociale puisque la commune n'est plus subsidiée à ce niveau-là, donc, c'est 18 % de nos recettes, on vient de 20, donc depuis 2012, cela diminue et on venait de 24 avec un pic inférieur en 2011 à 18, donc, on est revenu à des chiffres qui sont quand même des chiffres dans la bonne moyenne. Alors, budget extraordinaire, donc, un budget total de 5.000.000. 3.300.000 subsidiés avec un fonds de réserve et un fonds de réserve ILA qui est spécifique. Le fonds de réserve ILA va nous permettre de reconditionner encore 2 ou 3 logements, ce qui nous permettra à ce moment-là de gérer les ILA sur des biens propres et ne plus avoir de locations au niveau de Toit et Moi, comme ce sont des logements qui peuvent retourner dans la location classique. Donc, en conclusion, 2015, CPAS, c'est comme pour les communes, c'est plein d'inconnues, les exclusions, les subsides Maribel, SINE, FSE, Articles 60 tout cela nous avons beaucoup de points d'interrogation quand nous avons fait le budget, APE, on connaît, Articles 60, il semblerait que les subsides au niveau de la Région wallonne, la dotation reste la même parce qu'il avait été question de diminuer aussi les

subsidés à l'insertion mais cela reste stable, donc, réaliser les budgets dans ces conditions a été évidemment difficile et nos seules certitudes évidemment, c'est que le travail va augmenter et que nous comptons bien sur notre organisation et sur le personnel qui est impliqué et mobilisé pour subir le choc que nous aurons le 1^{er} trimestre 2015. Voilà, on répondra à vos questions groupées d'ici quelques minutes.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment M. le Président, alors, sans transition, M. l'Echevin.

M. Jean-Marc LECOCQ, Echevin : Oui M. le Bourgmestre merci. Mesdames et Messieurs bonsoir, donc, l'année 2015, en fait, clôture le plan de gestion qui avait été adopté en 2010 par notre Conseil communal d'ailleurs et qui prévoyait en son temps, un équilibre à l'aube de l'année, donc, 2015. Certes, nous devons prélever légèrement dans nos réserves mais il faut tout de même souligner la bonne gestion de la Ville et du Collège car en effet, seul des éléments exceptionnels ont impactés le budget 2015 pour un montant tout de même important soit 8,4 millions d'euros. Je cite rapidement, l'augmentation de la cotisation de pension qui est passé de 24,5 % à tout de même 32,5 %. L'augmentation de la Zone de police, aujourd'hui, 1,3 millions d'euros, l'augmentation de la dotation au CPAS, soit 2 millions d'euros, la diminution du fonds des communes dans le même temps, la suppression – on en a déjà parlé – mais il faut quand même le souligner des dividendes du Holding communal, enfin, la perte du précompte immobilier Belgacom sans compter l'instauration d'une cotisation de solidarité de 1 million d'euros pour les pensions également. Sans toutes ces mauvaises nouvelles, vous l'avez compris, nous aurions été à l'équilibre plein, le budget 2015 n'en est toutefois pas loin. Après avoir budgété un montant d'environ 4 millions d'euros de non consommé en recettes, c'est que la Région wallonne nous autorise à provisionner, cela nous permet de faire face aux éléments que nous estimons ne pas consommer durant l'année 2015. Nous devons faire appel aux provisions pour seulement 3,3 millions d'euros. Le total des réserves et boni cumulés se montera donc fin de l'année 2015 à 13 millions d'euros par rapport à nos projections. La Vie n'est toutefois pas un long fleuve tranquille pour autant, des défis majeurs s'ouvrent à nous et nous devons bien entendu encore travailler sur l'équilibre à l'horizon 2018, c'est que nous faisons en parallèle du budget 2015. Pour le moment, nous travaillons, sur le plan de gestion 2016-2018. Je vais vous présenter un petit camembert qui représente en pourcentage l'ensemble des dépenses de la Ville, ce qui est plus intéressant bien entendu, ce sont les chiffres. Donc, vous pouvez constater que l'ensemble du personnel coûte à la Ville et ce n'est pas une réflexion négative, 61.665.000 d'euros, le fonctionnement a bien diminué mais il cape encore aujourd'hui un peu moins de 19 millions. En matière de transferts, vous avez dans ce

chiffre là, la zone de secours pour 7 millions d'euros, la police pour 16 millions, le CPAS pour 15 et l'Hygea pour 5,5 millions. Et enfin, bien entendu la dette, ce qui nous permet bien entendu de réaliser nos investissements en ce compris d'ailleurs dans les 27.500.000, la participation à la Régie foncière pour 500.000 euros. Un petit camembert également pour les recettes, là, où vous pourrez constater que les recettes de transferts sont les plus importantes, on y reviendra. En matière de prélèvements sur les réserves, vous voyez le montant 3.900.000 euros qui comprend les fameux subsides – je vais appeler cela – les subsides RAEC – donc 3.300.000 + 683.000. En matière de prestations, 13.000.000. En matière de transferts, il y aura un petit focus tout à l'heure sur les 143.000.000 et enfin, la dette dont 3,4 millions d'euros sur les 4.700.000 qui sont inscrits au tableau proviennent des dividendes gaz, électricité, c'est une information que nous avons reçue de l'IDEA, alors, le petit focus en matière de recettes de transferts, toujours le petit camembert pour faire joli et puis après les chiffres - moi, je préfère les chiffres – le fonds des communes pour 38.000.000 d'euros, les taxes et redevances, il y aura aussi un petit focus sur les taxes et redevances pour 72.000.000 d'euros, les subventions en matière d'enseignement et un poste divers qui regroupe principalement mais nous aurons un petit focus dessus aussi, des subsides en matière de personnel. Un petit camembert sur les taxes et redevances, où vous pouvez constater que les additionnels représentent 53.400.000 euros, se sont mélangés les additionnels au précompte immobilier et à l'impôt des personnes physiques, les taxes locales, elles se situent plus ou moins aux dépenses de fonctionnement. Et ensuite, un dernier petit camembert – en tout cas, en ce qui me concerne – sur l'ensemble des recettes diverses qui représentent globalement 31.000.000 d'euros et là, on a – disons – prélevé ce qui était le plus intéressant pour ce poste-là, sur l'ensemble de ces 31.000.000 d'euros. Les 17.888.000 que vous voyez affichés au tableau à l'avant-dernière ligne représentent comme je vous le disais tout à l'heure, les subsides en matière de personnel. Voilà, merci pour votre attention, si ce n'est une petite conclusion, je vous dirais qu'il y a pour l'année 2015, une grande maîtrise de la fiscalité. La confiance dans les activités du CPAS puisque nous avons maintenu la dotation telle qu'elle relève de la dernière modification budgétaire de la deuxième modification en 2014, soit 15.000.000 d'euros. La traduction dans le budget de la création de la zone de secours par la budgétisation de la dotation de 7.000.000 d'euros et enfin, le soutien bien entendu ferme du Collège à la zone de police par une majoration de la dotation de l'ordre d'1.000.000 d'euros en 2015 pour atteindre 16.000.000 d'euros, je vous remercie pour votre attention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. l'Echevin et donc, sans transition, mes chers collègues, juste quelques mots additionnels pour redire ce que vous connaissez, c'est que la

Ville fait face à une crise économique et à des éléments d'augmentation de coûts et de diminution de rentrées comme vient de le dire M. l'Echevin, que le déficit réel en 2015 est de 10.600.000 par rapport à un budget de 165.000.000, donc, un déficit de 6,4 %. Le graphique que vous voyez montre que la ligne du haut, la ligne bleue, devait nous conduire selon le plan de 2010 à l'équilibre en 2015, malheureusement, compte tenu de tous les éléments rappelés par M. l'Echevin, on en est aujourd'hui à devoir enregistrer un déficit extrêmement important. Malgré ce déficit, la Ville présente le budget en équilibre comme on l'a indiqué par un prélèvement sur les réserves de la Ville, un prélèvement sur les réserves de la police et un non consommé, donc, le non consommé, c'est ni plus ni moins, que ce qui est attendu à la fin de l'exercice, en réalité, on a un budget de 165.000.000, l'expérience du passé montre qu'on devrait en dépenser 161.000.000, pourquoi ? parce qu'il y a mille et une difficultés administratives à franchir et on continue bien sûr à faire des efforts à tous les niveaux notamment la non-indexation des dépenses de fonctionnement, maîtrise de la masse salariale, etc... bref, le budget des recettes et des dépenses est de 165.000.000 d'euros. Un mot sur le nombre de personnel que compte la Ville, la Ville compte 1.870 personnes, enseignants et non enseignants et bien entendu, une des solutions structurelles à long terme, c'est de poursuivre l'augmentation de la population. Vous voyez que nous sommes passés en 2001 à 91.000, en 2010 : 92.000, nous dépassons maintenant les 95.000 et l'objectif poursuivi bien sûr, c'est de tendre vers les 100.000. En termes de fiscalité, il n'y a pas d'augmentation de l'IPP, ni du précompte immobilier, on a modifié quelques règlements et il y en a des nouveaux notamment l'enlèvement et le traitement des immondices où nous sommes tenus de tenir compte du coût-vérité, l'implantation commerciale où nous avons revu les taux, délivrance de documents administratifs et les locaux et bureaux pour professions libérales avec un maximum pour les grandes surfaces de bureaux et de locaux à 1.500 euros et un forfait pour les moins de 50 m² de 200 euros et alors, indexation de divers règlements. Un mot avant de vous céder la parole après la présentation du budget de la Régie foncière, c'est vous rappeler l'impact de Mons 2015. Mons 2015, n'a bien entendu pas de coûts supplémentaires, certains mauvais esprits ont dit mais enfin, dans les difficultés que l'on a, pourquoi, on fait Mons 2015, simplement parce qu'on a capitalisé notamment au niveau de la Ville 250.000 euros par an pour un montant de 3.000.000 et que le reste des montants sont venus de la Région wallonne, de la Communauté, de l'Union européenne, d'ING, de la Loterie nationale pour ne citer que les principaux donateurs. On a demandé à la Fondation Mons 2015 de faire en sorte de nous aider pour le personnel supplémentaire nécessaire dans les musées pour le nettoyage après les grands événements et la réparation des espaces verts en cas de dégradation. On a aussi un accord

avec la fondation pour récupérer 100 % des recettes de l'exposition Van Gogh et bien entendu, l'ensemble de ce que nous faisons à un impact positif pour la Ville. Nous avons appris aujourd'hui et cela nous réjouit que CNN propose les 10 destinations mondiales à visiter et que parmi les 10 destinations en numéro 2, vous trouvez la Ville de Mons avec d'ailleurs une représentation de la sculpture d'Arne Quinze donc dans le top Ten avant Abu Dhabi et avant d'autres lieux dans le monde, dans les 10 destinations mondiales, en deuxième position, nous trouvons la Ville de Mons, c'est quand même une distinction que nous devons noter, je n'ai pas besoin de vous dire que nous n'avons – au niveau de la Ville – aucune influence sur CNN et que c'est bien une reconnaissance de nos qualités. En conclusion, le budget est en équilibre mais nécessité d'un plan de gestion à l'horizon 2018 et bien entendu en évitant le licenciement du personnel. Alors, ce plan de gestion, nous devrions vous le présenter au plus tard en février car il est demandé par la Région wallonne, en attendant, dans nos 19 anciennes communes, je dirais Carpe Diem, vivons pleinement l'évènement historique qu'est Mons, capitale européenne de la Culture et je cède la parole à M. l'Echevin pour la présentation du budget de la Régie foncière.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Merci beaucoup M. le Bourgmestre, donc, la Régie foncière entend montrer l'exemple puisque vous avez entendu tous les budgets sont en difficulté, donc la Régie foncière a montré l'exemple en diminuant son budget, il est passé de l'année passée à presque 19.000.000 à cette année, un budget total de 13.000.000. Dans ces 13.000.000, nous avons 2.186.000 au budget ordinaire et 848.000 euros pour le budget extraordinaire. Nous avons une intervention communale de 500.000 euros, soit par rapport à 2014, une diminution de 86.000 euros et une diminution par rapport à 2010 de 595.000 euros. Le budget ordinaire se divise en 4 chapitres. Le premier chapitre sont les activités diverses. En recettes, dans les activités diverses au chapitre 1, nous avons 3.230.000 euros qui représentent les recettes pour la vente de terrains, habitations, les recettes de l'exploitation d'immeubles et locations, les travaux prestations pour compte de tiers essentiellement pour compte de la Ville et quelques revenus exceptionnels. En dépenses, toujours dans le chapitre I, 3.784.000 euros qui représentent les frais de personnel, les frais généraux, les charges financières, les frais de locaux, de transport, etc... Dans le chapitre II, ce sont les immobilisés à réaliser, les acquisitions, les travaux, c'est le plus gros chapitre qui représente en recettes 8.231.000 euros, ce sont surtout des emprunts et en dépenses, donc, nous avons 4 postes pour 8.231.000 euros, ces 4 postes vous les avez sur le camembert, vous avez 1.150.000 pour l'acquisition pour la politique foncière. Nous avons 2.462.000 pour la revitalisation, nous avons aussi 163.000 pour la rénovation et nous avons 3.955.000 pour l'aménagement des biens acquis pour la

politique foncière, donc, toujours, si je reprends en détail chacune des parties du camembert, donc, nous avons l'acquisition pour la politique foncière, donc, là, ce sont des sommes que nous mettons en prévisions chaque année, elles ne sont pas pour autant dépensées, cela dépend si les opportunités se présentent en fonction de l'année. Puis nous avons l'aménagement de biens acquis toujours dans la politique foncière, nous avons là un budget de 2.000.000 d'euros et c'est essentiellement, l'aménagement de salles Calva, là, on termine des dossiers comme Spiennes, Havré et les autres dossiers seront mis à l'étude cette année. Toujours dans ces immobilisés à réaliser, nous avons le terrain pour la piste de skate au Grand Large, 300.000 euros mais avec un subside de 180.000 euros, nous avançons bien dans ce dossier puisque nous sommes maintenant propriétaires du terrain et nous allons désigner au mois de janvier, l'auteur de projet qui va réaliser ce skate-park. Nous avons, après, donc, dans les aménagements de biens acquis pour la politique foncière, tous les projets d'investissements, les infrastructures sportives, les logements et commerces, les logements au-dessus des commerces, la mise en conformité des chaudières et dans des ascenseurs dans nos différents bâtiments, les travaux de rénovation de la bibliothèque de la Grand Place, ces travaux ont déjà commencés ou vont commencer dans les prochains jours mais le budget vient seulement maintenant puisque nous n'avons pas encore les factures et puis nous avons prévu une étude pour rénover 4 conciergeries qui pourront servir pour les sans-abris. Dans la revitalisation urbaine, ce sont des dossiers qui se terminent, c'est la place du manège, vous avez pu voir les travaux, c'est superbe et il s'agit de la revitalisation urbaine aussi de la rue de la Clef, les travaux, là aussi, sont maintenant terminés. En rénovation urbaine, nous avons un budget de 663.000 euros avec 286.000 euros de subsides, vous avez là, affiché dans le tableau, les différents bâtiments qui vont subir une rénovation dans les prochains mois. Puis, nous avons dans le chapitre III, des mouvements de trésorerie, ce sont 500.000 euros qui nous viennent de mon collègue du service des Finances, dans les dépenses, c'est 126.000 euros, c'est essentiellement un subside à l' AIS et un remboursement de subsides que nous avons reçu pour le hall de sport d'Hyon qui va être reversé à la Ville puis nous avons des articles pour ordre qui sont différentes recettes et en dépenses, des précomptes immobiliers. Voilà, en comparaison, comme je vous le disais, le programme des investissements s'élève à 8.231.000, ce qui représentent une diminution par rapport à l'année 2014 de 6.772.000 euros donc, la Régie foncière se met en plein déjà dans le futur plan de gestion en faisant de sérieuses économies puis nous avons le budget extraordinaire avec les emprunts en recettes et en dépenses essentiellement des aménagements des bureaux de la Régie foncière, c'est la

rénovation de la toiture et le remplacement des châssis, voilà, je vous remercie de votre attention.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. l'Echevin. Voilà, chers collègues, en nous excusant peut-être de la longueur de ces exposés, les uns après les autres, ce n'est pas simple, il y a beaucoup de chiffres mais bien entendu, c'est toujours l'occasion d'avoir un débat nourri et riche sur la politique communale. Alors, sans transition, je cède la parole à qui la demande. Mme MOUCHERON, je vous en prie.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Merci M. le Bourgmestre, alors, en principe, le budget 2015, si on s'en tient au plan de gestion que vous avez voté vous il y a 4 ans, on aurait dû avoir aujourd'hui, un budget présenté à l'équilibre sans prélèvement. En 2010, effectivement, vous aviez établi un plan qui visait à réaliser des économies pour ramener le budget à l'équilibre à l'horizon 2015 et ce plan n'a pu être suivi que 2 années durant. On analyse encore aujourd'hui, un budget qui est encore et toujours un peu plus structurellement déficitaire parce que bien là que le bât blesse, structurellement, on dépense trop par rapport à ce qu'on arrive à engranger comme recettes. Je sais que la situation est difficile, que les charges sur les communes sont de plus en plus lourdes, que le fonds des communes n'est pas équitable et qu'il devrait être revu mais je vois aussi par ailleurs, que Mons, ces 15 dernières années a pu compter sur pas mal de soutien, des fonds FEDER à hauteur de 110.000.000 – par comparaison, Charleroi, a pu bénéficier de 30.000.000 pour le double d'habitants, ce n'est quand même pas rien – 110.000.000 dont 10 % est à charge de la Ville parce que j'y reviendrais aussi, c'est le poids de la dette évidemment sur nos finances communales. Des subsides wallons en matière de patrimoine, de tourisme, de sport, une mobilisation financière de tous les niveaux de pouvoir en faveur de Mons 2015, des subsides exceptionnels pour l'attractivité ou suite à une situation de crise et donc, tout cela, à priori, c'est tant mieux pour les montois, c'est des aides qui arrivent chez nous, je l'ai déjà entendu plusieurs fois, en réponse en disant et quoi ? Est-ce qu'on devrait refuser des aides que l'on pourrait obtenir à droite et à gauche ? Oui mais d'abord, il faut en faire bon usage, cela, c'est la première chose et la deuxième, comme je le disais tout à l'heure, cela engendre de la dette et la dette, on ne l'a pas que pour la durée des travaux, on l'a pendant quelques années, ce qui ne va pas aller en améliorant la situation du budget de la Ville et deuxièmement, il s'agit effectivement d'aides exceptionnelles et donc, ponctuelles et donc, la situation structurelle de la Ville reste déficitaire et c'est bien là où il faut trouver des solutions. J'ai entendu qu'un deuxième plan de gestion, de toute façon, est exigé par la Région wallonne par rapport aux aides exceptionnelles, je pensais qu'on nous le présenterait ce soir en fait, sauf erreur de ma part, je

pensais qu'il devait être présenté en même temps que le budget mais j'ai vu dans votre présentation que vous nous le présenteriez en février 2015, on verra alors ce que vous nous proposez comme solution durable pour les finances de notre ville et alors, moi, en matière de recettes supplémentaires, je vois 3 grandes solutions qui s'offrent à nous, l'augmentation des taxes, alors, vous ne le faites pas de façon frontale, donc, si on prend l'IPP ou le précompte immobilier qui reste stable, ici, pour 2015 mais on voit quand même une augmentation au niveau de la délivrance des documents officiels parfois, cela donne des situations complètement loufoques où pour une réduction de famille nombreuse, un stage Adepts, par exemple, il faut un document qui démontre la composition de famille qui coûte aussi cher que la réduction que l'on peut avoir sur le stage, donc, parfois, il y a vraiment des situations où on devrait quand même se concerter pour voir si on ne fait pas à l'encontre de ce qu'on veut viser. Il y a l'augmentation de la taxe immondices qui pour nous est inacceptable mais cela je vais y revenir, alors, je pense que l'on va peut-être intégrer le débat autour des taxes dans le débat budgétaire, je suppose. On voit aussi la nouvelle taxe, j'ai vraiment été surprise que vous nous proposiez cela sur celle proposée sur les bureaux, je pense que les petits indépendants ont besoin de soutien et pas de contrainte supplémentaire et que d'augmenter la taxe sur les espaces de bureaux pour les petits indépendants, pour moi, c'est un signe négatif, c'est les décourager de s'installer chez nous. Alors, il y a une deuxième solution qui est d'augmenter la population, je pense que vous l'avez largement évoqué, alors, c'est bien d'augmenter la population et je vois qu'effectivement le nombre de montois augmentent et c'est positif sauf qu'il faut une population qui participe aussi, donc, toutes les populations supplémentaires ne participent pas de la même façon à l'augmentation de richesse de la Ville et il ne faut pas oublier de dire non plus qu'une population supplémentaire cela coûte aussi parce que cela demande plus de gestion administrative – on vient de l'évoquer, plus de places de crèches et on sait ce que cela coûte une place de crèche, donc, il ne suffit pas d'augmenter la population, faut pouvoir aussi répondre à leur besoin, une fois qu'ils choisissent de s'installer sur Mons et qu'ils y arrivent parce qu'il y a aussi un problème en matière de logement unifamilial mais cela je l'ai déjà évoqué plusieurs fois. J'ai lu dans la presse que vous avez dénoncé l'ancien plan de gestion comme obsolète mais vous l'avez mis en place et en fait, d'après ce que je peux voir, il était quasiment obsolète dès le départ puisque vous ne l'avez quasiment pas suivi, donc, je reviens aussi sur le nouveau plan de gestion que vous devez nous proposer et qu'on attendait pour ce soir mais qui manifestement ne sera pas là mais j'ai vu que vous nous présenterez cela au mois de février. Voilà pour les considérations d'ordre général sur le budget 2015 que vous nous présentez. Je voulais revenir sur la gestion

du personnel, j'ai cru entendre par rapport au litige qui était pendant autour des chèques repas que le jugement a été défavorable pour la Ville de Mons, donc, je vous demanderais si cette information est correcte et à quoi cela va engager la Ville au niveau du montant à payer par rapport à ce litige qui manifestement est tranché en notre défaveur. On voit aussi qu'il y a une modification importante dans les budgets du personnel mais ils sont liés essentiellement au transfert du personnel de la zone de secours dans la nouvelle formule mais par contre, depuis le premier plan de gestion et vous le rappelez régulièrement, c'est quand même la première enveloppe budgétaire d'une ville, c'est la masse salariale évidemment et vous faites des efforts sur cette masse mais j'aurais voulu avoir un listing de comment vous anticipez ou pas les départs, remplacez ou pas, quels services vont être préservés, quels autres vont être dégnés, j'aurais voulu avoir quelque chose de plus concret par rapport à cela, je pense que certains services sont déjà en souffrance, je ne reviens même pas sur la situation particulièrement difficile que va devoir affronter le CPAS en 2015 et malheureusement, si les services ne sont pas dans les mesures d'accomplir correctement les missions qu'on leur confie, la première victime en face évidemment, c'est le citoyen. Très, très brièvement sur les dossiers Convergence parce que c'est mon collègue HAMBYE qui reviendra sur le fonds du dossier, j'aurais voulu obtenir un tableau qui reprend les montants à charge, l'ensemble des coûts par chantier parce qu'on est revenu la dernière fois sur les avenants et encore Guillaume reviendra sur le sujet et à charge de qui est la répartition du montant ? Je vous le demande évidemment pas ce soir mais c'est 2 tableaux en ce qui concerne le personnel et les chantiers, si je pouvais les avoir assez rapidement peut-être en même temps que le plan de gestion puisque je suppose que vous allez en tenir compte pour prendre vos décisions pour l'avenir. Revenir sur la politique de gestion des déchets, donc, il s'agit quand même de 10 % du budget de la Ville qui est consacré à la gestion des déchets dont 5.500.000 d'euros qui partent pour Hygea. Sauf que cette année, les montois vont devoir payer plus cher leur taxe immondices alors qu'ils n'ont pas un service optimal, je pense qu'il est difficilement acceptable de voir augmenter une taxe alors que ce service n'est pas parfait, que le volume de déchets des montois n'a pas augmenté, ou qu'on a supprimé des services, comme les encombrants, qu'on n'a toujours pas vu réapparaître malgré quelques annonces qui ont été faites ici. J'entends dire et j'espère que ce n'est qu'une rumeur, qu'on envisage de passer à un ramassage par mois seulement des cartons et des PMC, donc ce ne serait plus tous les quinze jours mais une fois par mois, ce n'est pas la première fois que j'amène le débat de la gestion des déchets sur la table du Conseil communal, je pense qu'il y d'autres façons de faire en matière de ramassage et en matière de traitement des déchets, ici, on a vu toutes les difficultés que cela représentait

pour Mons, on a suivi les débats par rapport à la rupture avec Shanks, donc Shanks qui est le partenaire de l'IDEA au sein de l'intercommunale Hygea a demandé de quitter notre intercommunale parce qu'effectivement, alors, je ne sais pas comment cela a été possible au départ mais ils avaient accepté de supporter les déficits, je suppose qu'ils pensaient arriver à l'équilibre beaucoup plus vite que ce à quoi on arrive aujourd'hui mais donc, je pense que cette rupture, c'est vraiment la démonstration qu'il est temps de remettre le modèle de traitement des déchets complètement à plat sur la zone Hygea, on voit que cela marche dans d'autres zones wallonnes, que cela revient moins cher que quand on fait attention à la façon dont on ramasse, dont on trie, dont on recycle, dont on transforme ou récupère les déchets, on a des économies aussi qui se répercutent directement pour le citoyen et je ne vous parle même pas de l'avantage environnemental. Au niveau du développement économique, quelques mots, j'aurais voulu en fait du commerce en Centre-Ville, en fait, j'ai été étonnée dans votre note de politique générale de voir très peu de lien avec Mons 2015. Mons 2015 est évoqué à quelques endroits mais il n'y a pas de lien stratégique entre le développement économique de la Ville de Mons et l'opportunité qui se présente à nous en 2015 pourtant j'ai entendu, j'ai lu régulièrement que le Collège considérait cela vraiment comme un levier et un élément novateur en matière de renouveau de développement économique, or, je pense que là, on est vraiment à l'aube si on ne se met autour de la table pour faire un plan pour la pérennisation de l'investissement qui a été fait ou des retombées de Mons 2015 et bien cela va être un peu tard d'autant que je crois que l'Europe exige un plan qui démontre la pérennisation du projet 2015 et des investissements qui ont été consentis. Par ailleurs et toujours sur le développement économique et peut-être plus lié au commerce, j'ai lu ce matin en exclusivité dans la presse qu'un investisseur allait acquérir plusieurs espaces commerciaux dans le bas du piétonnier dont l'ensemble Bart Smith et créer des nouvelles surfaces commerciales sur 4.000 m² ce qui correspond plus ou moins à la surface nouvelle qui est créée sur le site des Grands Prés et donc, j'aurais voulu vous entendre par rapport à cet investisseur, sur les garanties, sur les contraintes de la Ville par rapport à cela et s'il y en a et alors où est le parking dont on nous a parlé, qu'on nous a annoncé il y a déjà deux ans d'ici qui devait se situer aussi dans cette zone-là du piétonnier et qui était lié au début des travaux Ikea, donc, je pense que les travaux ont débutés, je voudrais savoir où on en est par rapport à ce parking supplémentaire dans le bas du piétonnier et en parlant de parking évidemment, cela nous amène à la politique de mobilité évidemment, difficilement évitable quand on parle d'accès au Centre-Ville et donc, j'ai bien entendu qu'il ne fallait pas attendre de plan de mobilité avant la fin 2016, donc, c'est ce que l'Echevin nous a dit au dernier Conseil dont acte mais j'ai lu que des mesures qui ne

sont pas anodines, donc, un plan de 10 mesures qui ont été annoncées puis qui ont été déniées mais ces mesures ont été faites et donc, j'aurais voulu revenir peut-être plus spécifiquement sur deux annonces, c'est la mise en place du Shop and Ride, c'est-à-dire 30 minutes gratuites de parking en Centre-Ville, c'était une mesure qui a été proposée plusieurs fois par l'opposition et je me souviens que M. VISEUR à l'époque avait été qualifié de populiste quand il avait osé proposer cette mesure d'une demi-heure gratuite, donc, on fait, on ne fait pas parce que je n'ai rien vu de particulier dans la note budgétaire concernant cette mesure. Deuxièmement, l'augmentation de la redevance parking à 25 euros au lieu de 15 euros, donc, qu'en est-il ? ce serait aussi une taxe supplémentaire, donc, cela j'ai lu concrètement dans la presse que cela devait passer au Collège, donc, j'aurais voulu vous entendre par rapport à cela, je suis étonnée par ce qu'on n'a pas discuté ici et je vais embrayer directement par rapport à cette redevance parking sur la récupération des PV qui sont dus à la Ville, donc, cela a fait grand bruit, je pense que vous n'avez pas été sourd au débat sur la question et j'ai cru comprendre qu'il y avait un recours en justice contre cette mesure qui avait été faite, que selon l'avis d'un avocat que j'ai pu voir aussi dans les médias, il semble signaler que la requête pourrait être entendue, donc, je n'ose pas imaginer ce qui se passerait si le plaignant obtenait gain de cause, si cela crée un précédent, les conséquences qu'il faudrait supporter au niveau de la Ville, donc, j'aurais voulu que vous me fassiez un état de la situation actuellement et que vous me confirmiez évidemment que la Ville a pris toutes les garanties juridiques nécessaires en la matière avant de se lancer dans la récupération de ces redevances parking. En matière de politique associative et globalement, il n'y a pas eu de note, enfin, je n'ai rien vu dans la note de politique ni de ligne budgétaire spécifique avec une diminution linéaire par exemple de quelques pourcents par rapport aux subsides associatifs mais de nombreux subsides diminuent ce qui paraît logique dans une politique d'économie, de nombreuses personnes reviennent vers nous, que ce soit dans le secteur de la musique, de l'éducation permanente, du sport ou d'activités plus festives dans les villages et donc, je vois qu'il y a certains points aussi dans l'ordre du jour en matière de contrôle des subsides, j'aurais voulu savoir comment vous choisissez sur quel critère vous diminuez certains subsides, sur quels critères vous les octroyez, vous les répartissez, vous les divisez parce que je sais que les gens sont rencontrés mais quels sont vos critères pour pouvoir trancher dans les subsides que vous donnez ou pas. J'avais déposé une charte associative il y a maintenant trois ou quatre ans, on avait dit qu'on essaierait de la mettre en œuvre, elle n'est toujours pas d'application et dans cette charte associative notamment parce qu'il y a d'autres critères aussi, il y a la liste de critères objectifs pour pouvoir subsidier les associations montoises. Au niveau du CPAS,

donc, on a déjà pas mal évoqué en fait lors du Conseil conjoint qui a eu lieu il y a quelques mois, ce serait peut-être intéressant de l'avoir à un autre moment qu'au moment budgétaire pour qu'on puisse travailler de concert avec 2015, donc, si on peut déjà avoir un premier Conseil-conjoint ne fût-ce qu'avant les vacances de l'été prochain pour avoir l'évolution de la situation du CPAS, cela ne me paraît pas inutile pour l'année prochaine, donc, le Président l'a dit, on a épuisé les réserves, on maintient la dotation de la Ville, j'ai quand même un doute par rapport au taux du revenu d'intégration de 8 % qui me semble assez peu élevé mais je l'avais déjà évoqué lors de la réunion précédente, il me semble que c'est assez optimiste par rapport à la situation, je le souhaite mais j'ai du mal à croire que 8 % soient suffisants pour faire face aux demandes supplémentaires, il va y avoir les rayés supplémentaires mais il y aura aussi d'autres demandes, les familles qui seront en difficulté vont venir avec des demandes pour payer un loyer, des arriérés de loyer, des soins de santé, cela aussi, cela va peser dans la balance et alors revenir sur un point qui m'a vraiment interpellé au niveau du budget ordinaire, c'est – sur l'ensemble du budget du CPAS, cela peut paraître dérisoire – mais quand je vois encore la présentation du budget où on dit continuez à serrer la ceinture, je ne comprends pas comment on peut justifier de budgéter 40.000 euros pour acheter une voiture au Président, j'ai vraiment du mal avec cette décision-là, par ailleurs, j'ai appris en discutant autour de ce sujet-là qu'une prime était accordée à la personne qui faisait office de chauffeur, qui en fait est un assistant social du CPAS, donc, je me demande comment vous pouvez justifier ces dépenses liées au budget extraordinaire du CPAS, donc, l'achat de la voiture et des primes à un assistant social pour faire office de chauffeur, il me semble que l'assistant social va avoir pas mal de pain sur la planche dans les prochains mois surtout quand on a demandé aux autres assistants sociaux de venir en renfort pour les rencontres de première ligne. Pour terminer, quelques petites questions pour lesquelles je n'ai pas été très précise sur des lignes budgétaires que je n'ai pas eu l'occasion de poser la semaine dernière, j'ai vu 25.000 euros budgétés supplémentaires pour la Ducasse de Mons, je ne sais pas à quoi cela correspond. Il y a 50.000 euros qui sont provisionnés pour des projets pédagogiques en enseignement maternel, une augmentation de 50.000 euros, j'aurais voulu savoir ce qui justifiait cela à la page 32 et alors je voulais savoir ce que recouvre aussi les 150.000 euros qui sont budgétés pour le Centre de Congrès et les 300.000 euros pour les frais techniques de Mons 2015, je suis désolée de poser des questions aussi précises mais voilà, le budget wallon de la semaine dernière ne m'a pas permis de venir aussi souvent que je voulais. Voilà, pour mes premières questions de la première intervention. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous remercie pour ces questions. Peut-être sans transition, Mme DE JAER, chaque groupe puis on repasse en revue les groupes, il n'y a pas de souci. Je vous en prie.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : M. LECOCQ a expliqué certaines choses qui font qu'on sort du plan de gestion et donc, qui ont des impacts négatifs sur notre budget mais il me semble qu'il a largement occulté l'impact des meures des gouvernements régionaux et fédéraux dont certains conseillers communaux, échevins, bourgmestre autour de la table ont voté ou vont voter et qui auront un impact non négligeable sur le budget aujourd'hui, c'est évidemment les 300 à 400 nouveaux dossiers minimum que va devoir gérer le CPAS et qui font suite aux mesures du Gouvernement fédéral précédent, c'est aussi, les 300.000 euros de pertes pour la politique des Grandes Villes puisque le Gouvernement fédéral actuel a décidé de ne plus prendre sa part en compte, la 6^e réforme de l'Etat avait bien prévu qu'il y avait 2/3^e qui devaient être pris en compte par la Région wallonne et 1/3 par le Fédéral, le Fédéral aujourd'hui a décidé de ne plus utiliser ces sous, c'est aussi les 120.000 euros de réduction pour le plan de transition professionnel, donc subside qui ne sera plus octroyé par la Région wallonne, c'est d'autant plus dommageable que le plan de transition professionnel sont des contrats pour des chômeurs de longue durée de deux ans qui leur permettent de se réinsérer sur le marché de l'emploi et c'est ainsi différentes mesures prises par les mêmes autour de la table aujourd'hui qui vont impacter le budget de notre Ville et nous contraindre à des restrictions budgétaires qui seront néfastes pour les montois. Moi, j'étais par contre, à la commission des Finances et on m'a dit que l'on m'apporterait des réponses dans la semaine mais je n'ai rien eu donc, je me permets de reposer les questions que j'avais posées. Est-ce qu'on a un chiffre sur l'impact de la diminution de la valeur du point APE, qu'est-ce qui explique les 600.000 euros supplémentaires pour la masse salariale du service financier et alors, on avait aussi demandé que pour la nouvelle taxe sur les professions libérales, on puisse nous donner les tranches par m², combien il y avait d'indépendants qui avaient 15 m² de bureau, enfin, voilà, des différentes tranches, ces trois questions, on nous avait dit qu'on aurait les réponses soit d'ici aujourd'hui, soit aujourd'hui, donc, je les attends en tout cas après mon intervention. Le budget du CPAS, il est très difficile, on prend tout ce qui reste dans les réserves et on doit malheureusement un peu inventer ce que sera l'augmentation du nombre de dossiers, on est à 8 %, c'est déjà mieux que certaines villes qui l'ont imaginé à 2 % mais on ne sait pas si ce sera suffisant et donc, qu'est-ce qui se passera si ce n'est pas suffisant, est-ce que le CPAS va devoir puiser dans les autres services qu'il rend puisque le RIS est une obligation légale, la loi organique nous oblige à payer le RIS et donc, si on a plus de

demandeurs, on ne pourra pas les refuser, on ne pourra plus puiser dans les réserves et donc, qu'est-ce qu'on va faire, est-ce qu'on va arrêter les crèches, arrêter les maisons de repos, arrêter les autres aides sociales ou est-ce que la Ville a une garantie, qu'elle va augmenter sa dotation par modification budgétaire s'il advenait que le nombre de chômeurs exclus soient plus importants que celui prévu. Par ailleurs, Mme MOUCHERON l'a déjà dit, c'est d'autant plus indécent aujourd'hui, une voiture à 40.000 euros et pour les chauffeurs, de façon générale, que ce soit dans le budget de la Ville ou dans le budget du CPAS, je pense que l'on pourrait réaffecter ce personnel à d'autres missions puisqu'on voit que tous les autres services doivent travailler plus avec moins de personnes, je pense les échevins qui ont deux métiers puisque c'est la moitié de notre Collège échevinal qui a deux métiers, n'ont qu'à assumer et n'ont pas besoin d'un chauffeur pour pouvoir lire leurs dossiers quand ils sont dans leur déplacement, je pense que ce personnel doit être réaffecté à des missions plus prioritaires dans un contexte budgétaire difficile. On nous a beaucoup parlé de l'impact de Mons 2015 sur les entrées dans la Ville, sur 1 euro investi, 5 euros reçus alors, évidemment, ces 5 euros, ce n'est pas uniquement dans le budget de la Ville mais j'ai plusieurs questions. La plus grosse entrée donc, c'est les 1.500.000 entrées pour le BAM et pour l'exposition Van Gogh. Il y a quelques mois, on m'avait pourtant assuré que le premier dimanche du mois serait gratuit pour les personnes qui en feraient la demande comme c'est prévu maintenant. Il y a quelques jours, l'Echevin des finances me disait que ce n'était plus sûr, est-ce qu'on peut me dire si l'exposition Van Gogh sera bien gratuite un dimanche par mois et si oui, selon quelles modalités sachant que c'est très bientôt. Par ailleurs, on nous dit que le personnel du pôle muséal va être renforcé par un subside de la Fondation, c'est vrai pour l'année 2015 mais dans le budget ordinaire, les subsides pour le personnel de musée diminuent et donc, en 2016, on aura moins de personnel de musée qu'en 2014, donc, c'est juste pour un an où on pourra aller au musée. Enfin, on nous dit qu'il va y avoir de nombreuses personnes qui vont venir pour Mons 2015 mais quand on regarde dans les recettes, la perception de la taxe de séjour, où la taxe que paie les gens qui viennent passer une nuitée à Mons n'est pas budgétée en hausse, donc, est-ce qu'on imagine qu'entre 2013 et 2015, il n'y aura pas plus de nuitée dans les hôtels, je trouve cela étrange pour un événement comme l'a dit M. le Bourgmestre qui est la deuxième ville à devoir être visitée en 2015. Enfin, ma collègue, Savine, en a déjà parlé, c'est tout ce qui a trait à la propreté alors, on a parlé d'hygea, le gros problème d'Hygea aujourd'hui, et le problème des dix dernières années, c'est que nous sommes la région dans laquelle le poids des déchets est le plus important par habitant et l'Hygea ne fait strictement rien pour diminuer ce poids des déchets, il n'y a aucune politique en matière de réduction des

déchets parce qu'Hygea doit vendre à Ipalle pour qu'Ipalle fonctionne un certain tonnage de déchets et donc, il n'y a aucune mesure incitative qui sont prises à l'égard des citoyens pour réduire leur poubelle et donc, réduire leur coût et réduire le coût de la Ville. En matière de propreté, une nouvelle fois, on budgétise plus de 700.000 euros pour nettoyer les crasses des autres, c'est-à-dire que les montois qui sont propres, qui ne font pas des déchets, qui ne jettent pas leur papier par terre, qui ne font pas des déchets sauvages paient en moyenne 7 euros par montois, alors qu'on ne prévoit une entrée que de 200.000 euros. Il faudrait quand même un peu plus sévir pour tous ces citoyens qui font payer les autres parce qu'eux ne sont pas capables de respecter un certain nombre de règles civiles en matière de propreté. Enfin, juste en guise de boutade sur l'aspect budgétaire en boni, personnellement si mes fêtes de fin d'année, je les vois très grandes, que je les paie avec ma carte de crédit et que je prends l'épargne de mon fils, il y a fort à parier qu'à la fin du mois de décembre, mon budget personnel sera en boni mais il faudra payer les mois prochains et les années à venir, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller: Merci M. le Bourgmestre. Concernant le budget du CPAS, on sent bien dans ce budget que notre CPAS est victime de la politique qui a été menée jusqu'à ce jour à d'autres niveaux de pouvoir, du coup dans ce contexte, on ne peut que saluer évidemment les efforts de tous pour essayer de s'en sortir mais la Ville de Mons a sa part de responsabilité notamment en n'augmentant pas sa dotation au CPAS et les conséquences qui en découlent sont alarmantes que ce soit en termes d'emploi, de conditions de travail et de services rendus à la population. En effet, derrière des mots qui sonnent bien comme synergie, optimisation des ressources, amélioration des performances, etc... se cache une volonté d'augmenter la pression sur les travailleurs ce qui entre en contradiction avec la volonté de lutter contre l'absentéisme puisque plus la pression sur le lieu de travail est forte, plus le risque de burn out par exemple est important. De plus, cette politique de non-remplacement systématique des départs à la retraite augmente la charge de travail sur les épaules de ceux qui restent. Pensez vous réellement que demander à un assistante sociale de gérer 10 % de dossiers supplémentaires n'aura pas un impact et sur sa santé et sur la qualité du service rendu. Va-t-il y avoir une espèce de quota, de temps imparti pour chaque demandeur afin d'atteindre cet objectif de 10 %, de dossiers supplémentaires, humainement, cela semble vraiment difficile à appliquer et d'autre part, quand on constate dans le budget 2015 que la totalité du fonds de réserve sera épuisé, on ne peut que s'inquiéter de ce que sera l'avenir des travailleurs du CPAS. Nous avons entendu dire que des mesures difficiles seraient prises en

2016, quelles sont ces mesures ? Est-ce que ce sont des non renouvellements de contrat ?, est-ce que ce sont des licenciements ? Ou alors la suppression de certains services rendus à la population. Comprenez donc, l'inquiétude grandissante. Evidemment, nous ne sommes pas dupe et nous savons que tout cela pourrait être évité si la Ville prenait ses responsabilités en augmentant sa dotation car s'il y a bien un domaine qui devrait être préservé à tout prix, c'est celui de l'aide sociale. Un autre point que nous tenons à relever dans ce budget, c'est le manque structurel de places dans les crèches. Pour une ville comme Mons qui veut et on le dit souvent, qui veut accroître son nombre d'habitants et notamment attirer une population active, le moindre des services est de pouvoir proposer une offre suffisante de places pour accueillir la petite enfance. Tout comme vous M. le Président du CPAS nous pensons qu'étant donné que ce service est accessible à l'ensemble de la population, la participation financière de la Ville doit être envisagée. Concernant les accueillantes d'enfants conventionnées, le moins que l'on puisse dire est qu'elles ne se bousculent pas au portillon. Quand on voit leur statut, on ne doit pas s'en étonner, par exemple, elles n'ont pas de congé payé et si l'enfant ne se présente pas parce qu'il est malade, elles ne sont pas payées, donc, selon, nous, il faut faire pression sur les autres niveaux de pouvoir afin qu'ils leur accordent un statut digne de ce nom. Alors concernant le budget de la Ville, quand on analyse ce budget, on se rend compte aussi que Mons est victime de l'austérité imposée par l'Europe, le Fédéral et la Région et que du coup, elle fait payer la note aux montois. On va relever quelques points ici, il y a d'abord, l'augmentation de certaines taxes qui touchent directement les gens, on en parlera probablement tout à l'heure avec l'ordre du jour concernant la gestion des déchets, la volonté de la majorité lors de la déclaration de politique générale de 2013, c'était d'organiser un ramassage annuel gratuit des objets encombrants à domicile en porte à porte et ce ramassage n'existe toujours pas dans la note actuelle, tout le monde n'a pas de voiture ou la force physique de transporter ses objets encombrants, pensons, par exemple, aux personnes âgées. Ensuite, nous déplorons le manque de volonté affichée dans le budget en termes de création de logements publics, on nous annonce le chiffre de 202 nouveaux logements potentiels alors qu'en réalité 171 de ces logements concernent le domaine d'Epinlieu où il ne s'agit pas de création de nouveaux logements mais de remplacement de logements existants, c'est donc, une opération nulle en termes de création, la véritable création potentielle est de 31 logements dont 5 projets ont été retenus jusqu'à présent, donc, la création effective sera de 5 logements en 2015, donc, le moins que l'on puisse dire, c'est que cela n'est pas très ambitieux. D'autre part, nous l'avons dit déjà, nous pouvons que regretter la non-augmentation de la dotation au CPAS malgré l'augmentation constante de l'aide sociale à allouer et le rôle de réinsertion

sociale que joue ce dernier malgré aussi l'arrivée des jeunes exclus des allocations d'insertion en janvier. On est capable d'augmenter la dotation à la Police d'1 million d'euros, ce qui est bien nécessaire évidemment en matière de lutte contre la criminalité mais pour l'aide sociale, rien et cela, c'est vraiment déplorable. En termes d'emploi public, on note une diminution des dépenses due en partie, on l'a dit, au transfert du personnel incendie vers le Fédéral mais pas seulement. Cela reflète bien pour nous cette politique de non-remplacement des départs à la retraite au mieux un remplacement sur trois, au pire, un sur cinq, du coup, la charge de travail est répartie sur ceux qui restent avec les conséquences sur le bien-être au travail mais aussi sur le service rendu à la population pourtant l'emploi public est tellement nécessaire en période de crise économique. Les services publics sont notre pouvoir d'achat, quant on s'attaque à l'emploi public, on s'attaque à notre pouvoir d'achat, bref, on a vraiment l'impression que les montois paient la crise trois fois. Il la paie car ils subissent l'austérité du Fédéral, la rigueur de la Région et l'« austérigueur » de la Commune. Concernant le budget de la Régie foncière, on déplore principalement dans ce budget que les recettes des ventes de terrains et habitations soient supérieurs de 600.000 euros aux acquisitions qui sont prévues, donc, cela signifie qu'on vend les bijoux de famille et cela aura vraiment un impact inévitable évidemment sur les futures recettes locatives. Je voulais revenir sur la politique de gestion des déchets. On le voit chaque année, les montois ont leur petit cadeau de fin d'année, donc, rappelez-vous en décembre 2013, c'était l'augmentation du prix du sac à 1 euro. Cette année, c'est l'augmentation de 13 % de la taxe annuelle pour l'enlèvement des immondices. Evidemment, cette augmentation n'est pas ressentie de la même manière pour tout le monde. Quand on a un salaire d'Echevin, cela ne représente pas grand-chose mais quand on a un faible revenu, cela a vraiment un impact considérable dans le budget annuel. Ce qui est également regrettable, c'est que d'un côté, on encourage les gens à réduire leur quantité de déchets puis ensuite, on les sanctionne, voilà, en augmentant la taxe. D'autre part, comment imaginer pouvoir diminuer le nombre de sacs blancs utilisés si dans le même temps, les petits encombrants ne peuvent être déposés au parc à conteneurs mais placés dans le sac à condition qu'il rentre dedans. Au prix du sac, même si on ne cautionne pas cette façon de faire, il ne faut s'étonner de voir fleurir des dépôts sauvages un peu partout dans la commune. De plus, on ne peut pas dire et ma collègue l'a déjà dit, on ne peut pas dire que le service rendu par Hygea soit irréprochable, de nombreuses rues sont régulièrement oubliées encore aujourd'hui ou alors le ramassage ne se fait pas au jour prévu et du coup, on risque une sanction administrative, cela, c'est vraiment un comble. Heureusement, nous avons appris qu'en janvier, Hygea redeviendra 100 % public et cela, c'est une excellente nouvelle puisque le coût vérité ne sera plus calculé après prise de

bénéfices d'une société privée et que donc, il ne pourra que baisser, du moins on l'espère, si malheureusement, on ne pourrait pas revenir en arrière concernant la taxe annuelle, nous osons espérer en compensation le retour du ramassage à domicile des objets encombrants, nous vous avons interpellé à ce sujet en juillet, vous étiez alors en pourparler avec Hygea, espérons que maintenant Hygea comme elle redevient 100 % public, espérons qu'en janvier, ce sera plus facile, voilà, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Citoyen : Ok. Je vais prendre note de toutes les demandes pour que je puisse répartir dans les différents groupes, donc, le groupe libéral, le groupe socialiste. Je suggère de donner la parole aux différents chefs de groupe et puis revenir alors à la deuxième et troisième interventions de chaque groupe. Je vous en prie
M. BOUCHEZ.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Simplement quelques mots sur le budget et tout d'abord, pour féliciter le Collège pour la bonne gestion des années précédents qui nous permet cette année de présenter un budget en équilibre avec deux éléments importants puisqu'on a la fois nos réserves et le non-consommé. Le non-consommé, je pense qu'on est passé un peu vite dessus mais cela veut dire une chose essentielle, cela veut dire que la Ville ne dépense pas tout ce qui est prévu au budget et donc, on peut remercier à la fois le Collège de suivre les choses attentivement à la fois les services d'avoir la gestion la plus parcimonieuse possible des deniers publics ce qui nous permet de dégager ces surplus. Cela ne veut pas dire que tout est parfait, j'ai entendu beaucoup de choses mais je voudrais quand même revenir sur un premier élément qui me paraît indispensable, c'est que j'ai entendu dans les mêmes bouches des gens qui d'un côté nous disent, vous n'êtes pas à l'équilibre faisant fi de toutes les mauvaises nouvelles mais ils nous disent dans le même temps que sur chacune des mesures de diminution de dépenses ou les quelques rares – et j'y reviendrais – taxes, ils nous disent qu'il ne fallait pas le faire alors à un moment, il va quand même falloir être cohérent et se réconcilier uniquement avec la vérité. On a – M. le Bourgmestre l'a indiqué – 10 millions d'euros de déficit au début de l'exercice, comment voulez-vous qu'on arrive à trouver des solutions si à un moment donné, on ne doit pas réduire avec intelligence, cela veut dire pas de réduction linéaire, cela veut dire ne pas faire mal pour le plaisir mais plutôt répartir l'effort de la manière la plus harmonieuse possible et comme je l'ai indiqué – j'y reviendrais – quelques très légères – et je donnerais quelques explications par rapport à cela – quelques très légères augmentations en matière de taxes. Je crois que c'est vraiment important que chacun ait cette cohérence en matière de gestion dans l'intérêt de la Ville parce que personne n'a à y gagner. Alors, en ce qui concerne, on le disait, les

éléments de mauvaises nouvelles qui n'ont pas permis d'atteindre le plan de gestion de 2010, je trouve que l'opposition est un peu sévère quand ils nous disent que notre plan de gestion ne tenait pas la route. Le plan de gestion tenait parfaitement la route et le plan de gestion d'ailleurs aurait été rencontré si nous n'avions pas eu une succession de mauvaises nouvelles, juste en citer quelques unes parce que la vérité à ses droits, moins 1,5 millions en matière de fonds des communes par rapport aux prévisions, moins 550.000 euros en matière de dividendes Dexia, 1,6 millions euros de plus en matière de cotisations patronales pension, 1,3 millions de plus en matière de police et 2 millions en matière de CPAS, donc, cela aussi quand on nous dit qu'on ne fait pas d'effort en matière de CPAS, par rapport au plan de gestion, c'est 2 millions d'euros de plus que ce soit pour des salaires du personnel, ce qui est tout à fait normal, que ce soit des mauvaises nouvelles comme les cotisations responsabilisation de pension ou que ce soit, ce qui fait partie des missions du CPAS, des interventions sociales, donc, dire que la Ville a fermé le robinet, c'est un petit peu fort. Je pourrais rajouter d'autres mesures plus récentes par exemple, vous parliez des APE, c'est 70.000 euros que la Ville doit impacter par rapport à cette décision sur les APE et on pourrait multiplier les exemples à l'infini, si vous faites l'addition des montants que je viens de donner, la Ville serait à l'heure actuelle à l'équilibre, donc, je crois qu'on est face à une situation qui est difficile mais qu'on ne peut pas partir dans des propos qui seraient des propos faciles et injustes et parler de mauvaise gestion comme si le Collège n'avait pas pris conscience de la situation et comme si les choses devaient se passer comme cela et que personne ne prend ses responsabilités. Alors, en matière de prise de responsabilité, nous nous félicitons qu'il n'y ait pas d'augmentation de l'impôt, l'IPP, qui je le rappelle, est le plus faible de l'arrondissement et on ne le dit pas assez puisque parfois les clichés ont la dent dure, on pense que l'herbe est plus verte ailleurs mais à Mons, c'est 8, c'est le plus faible, c'est également le plus faible des grandes villes de Wallonie, Namur pas plus tard qu'il y a une semaine a augmenté sa fiscalité à l'IPP, d'autres villes ont augmenté le précompte, ici à Mons, ni l'IPP, ni le précompte n'augmenteront pour 2015, donc, je crois qu'on peut quand même se féliciter de ces deux postes qui eux touchent toute la population de manière linéaire. Alors, on parlé de la taxe sur les commerces et presque, on a eu la larme à l'œil, on eu l'impression que le Collège s'acharnait sur le petit commerce de proximité, je suis désolé, moi d'ailleurs, j'étais aussi au parlement wallon pour les budgets, j'ai pu assister jusqu'au vote et quand même être présent à la Commission finances, ce qui m'a permis de comprendre que la taxe sur les commerces ne touche que les commerces extramuros de plus de 400 m², donc, qui vise-t-on ? On vise les toutes grandes surfaces, Carrefour, Decathlon et d'autres, alors, on ne

les vise pas pour le plaisir mais on considère que chacun et cela, je crois qu'on pourra s'y retrouver doit contribuer à hauteur de ses capacités et donc, par rapport à cela, on peut féliciter le Collège d'avoir fait ce choix de ne taxer aveuglément, de préserver le petit commerce de proximité en l'intramuros mais de considérer qu'on pouvait quelque peu faire contribuer un peu plus des grandes surfaces qui de manière générale se porte bien et qui d'ailleurs en matière de comparaison de concurrence, on des avantages que l'on n'a pas en Centre-Ville comme par exemple, un parking gratuit et abondant, vous revenez assez régulièrement dessus de manière assez juste et donc, qu'est-ce qui s'est passé ? le taux n'a pas été modifié mais simplement le plafond quelque peu augmenté pour atteindre les 30.000 euros maximum annuellement. Deuxième taxe dont on a parlé, la taxe sur les professions libérales, alors, depuis qu'on est – en tout cas – sur les immeubles affectés aux professions libérales, depuis qu'on a entendu parlé de cela, on voit qu'il y a plein de réactions dans tous les sens, je tiens juste à dire une chose, cette taxe existe depuis des années pour les locaux commerciaux sans que cela n'ait ému personne, c'est uniquement le corollaire de cette taxe appliqué à d'autres catégories qui pour le moment en était exempté et cela permet de rétablir l'équilibre. On a un forfait pour les bâtiments de moins de 50 m² à 200 euros par an, je rappelle, que comme c'est une taxe, c'est déductible fiscalement, avec un plafond maximal de 1.500 euros, alors, ce n'est pas agréable, nous, du côté du MR, et c'est le cas également pour notre partenaire, on n'aime pas mettre des taxes, personne n'aime mettre des taxes, mais à un moment donné, il faut aussi que l'effort soit partagé, que l'effort soit raisonnable et nous ne pensons pas quand l'occurrence, il y ait une difficulté quelconque en matière d'équilibre par rapport aux efforts qui ont été faits. On nous a parlé de 2 autres taxes qui est celle relative à la mobilité comme si le Collège avait la volonté de taxer, non, l'idée, c'est d'avoir une nouvelle politique de mobilité dont nous nous félicitons et c'est uniquement si l'ensemble du projet est rencontré qu'effectivement, il y aura vraisemblablement des adaptations mais qui de toute manière pour 2015 n'interviennent pas puisque les conditions ne sont pas remplies. Dernier point, la taxe sur les déchets et là, permettez-moi quand même de m'étonner, que ce débat vienne ici, c'est un débat qui a été mené en long, en large à la fois au sein du Conseil d'administration de l'Hygea, au sein du Conseil d'administration de l'Idea et que je suis assez surpris que certains groupes politiques représentés, ici, mais aussi là-bas, ne tiennent pas toujours les mêmes discours et donc, par rapport à cela, je crois qu'il faut premièrement ne pas tenir responsable le Collège de ce pourquoi, il n'a pas la main, vous le savez très bien, certains siègent ici au parlement wallon, il y a un décret qui impose au Collège de retranscrire le montant de cette facture via les taxes, donc, le Collège n'a pas la main dessus mais par

contre, de réellement s'intéresser sur l'organe de gestion qui est l'Hygea et par conséquent, l'Idea en tant qu'actionnaire et donc, je crois qu'à un moment donné, il ne faut pas faire un écran de fumée, essayer de faire de la politique pour le plaisir mais s'en tenir uniquement aux faits et les faits, c'est qu'on peut parler jusque demain matin de cette taxe immondices, la Ville de Mons n'a pas la main dessus et donc, à un moment, il faut que les débats soient portés dans les bonnes assemblées, que ce soit le parlement wallon même le PTB y est représenté maintenant où on peut potentiellement pourquoi pas venir avec une proposition pour remettre en cause le coût-vérité ou alors, au sein des structures de l'Hygea et de l'Idea, et je crois, que ce soit Ecolo ou le CDH vous y êtes aussi représentés, donc, pour ces raisons, on voit une fiscalité qui n'augmente pas malgré un contexte très difficile et je le rappelle les autres grandes villes du pays procèdent à ces augmentations, ce n'est pas le cas au sein de la Ville de Mons et malgré tout, nous maintenons toute une série de services à la population car cela, c'est un autre point que mon groupe souhaite soulever, c'est que comparaison n'est pas raison et c'est d'ailleurs pour cela que la comparaison que j'ai faite se fait avec les autres grandes villes du pays parce que c'est très facile de venir avec des comparaisons de toute une série de communes autour de nous, très respectables qui mènent des politiques intéressantes également mais vous ne pouvez quand même pas nier qu'à Mons, on a une charge d'activités, on a une charge de services qui profite à l'ensemble des populations autour de la Ville de Mons sur lesquels, on doit impacter, je vous donne un exemple très simple, la piscine du Grand Large, c'est 1 million d'euros par an, voilà, donc, moi, je veux bien qu'on nous donne des exemples de bonne gestion qui viennent d'ailleurs mais alors, il faut que tout le monde contribue aussi au service que la Ville de Mons met à disposition et je pense que c'est très important de mettre en évidence à quel point la Ville de Mons tient son rôle de chef lieu, tient son rôle de plus grande ville de l'arrondissement en mettant sur pied toute une série de services et d'activités qui permettent à la région de rayonner. Un mot sur Mons 2015, alors, on essaye, on le voit via les raisons sociales, même, ici, dans les débats, d'entretenir la confusion, on nous explique que le Mikado, c'est serait la Ville qui paie, que Mons 2015, cela va nous coûter une fortune, il faut quand même et j'espère que l'opposition aura aussi l'honnêteté de le dire, vous voyez très bien que dans ce budget, il n'y a aucun surcoût propre à 2015 où on pourrait se dire 2015 nous conduit à la ruine. Il y a effectivement toute une série de postes 2015 qui sont compensés et donc, de la sorte on voit à quel point la Ville a été attentive parce que tout cela fait l'objet de négociation, la Ville a été attentive à ce que ce projet ne vienne pas impacter les politiques du quotidien de la population. Le contexte dans lequel on évolue est extrêmement difficile, il est commun à toutes les villes, j'en ai déjà parlé

et donc, je crois que tout le monde y gagnerait à ce que dans le débat, on ait l'honnêteté de reconnaître, de mettre Mons 2015 de côté et de se rendre compte de la chance que le projet constitue, je donne un exemple très simple, c'est celui que le Bourgmestre a donné, on a quand même Mons sur le site de CNN, ce n'est pas tous les jours, je crois qu'en tant que montois, on peut s'en réjouir. Un dernier mot par rapport à la vision globale en matière de budget. J'ai entendu quelque chose qui moi franchement me dérange beaucoup et au niveau de mon groupe, nous essayons d'être conscient de cela et de le dire à la population, on a parlé des aides que la Ville de Mons a reçu, déjà, on n'a pas nié le manque au niveau du Fonds des Communes pour la Ville de Mons mais je crois qu'il est très important dans un budget de faire la distinction entre l'ordinaire et l'extraordinaire et donc, que la Ville de Mons ait reçu des aides pour mener des projets, des projets qui sont au niveau du budget extraordinaire, oui, c'est le cas, et cela s'inscrit d'ailleurs dans un rattrapage par rapport à d'autres villes qui ont eu énormément de moyens pendant des années, pendant que Mons n'avait rien et ces autres villes ont continué à percevoir même pendant que Mons touchait mais on ne peut pas aller dire aux gens, regardez, il y a de l'argent qui tombe sur Mons et malgré tout le Collège n'est pas capable de faire un budget à l'équilibre, faut pas raconter n'importe quoi, l'argent qui est utilisé dans un projet qui permet de rénover des façades, ne peut pas être mis dans un budget ordinaire pour payer des salaires et donc, je crois que dans le débat, il faut que les choses soient très claires, qu'on n'essaye pas de créer cet écran de fumée parce que cet écran de fumée n'est souhaitable pour personne et donc au niveau du mouvement réformateur, on se félicite de ce budget qui malgré un contexte difficile épargne au maximum la population, préserve les services, se montre au service de la Ville de Mons et surtout un budget dans lequel il y a encore énormément d'ambitions puisqu'on n'en a pas beaucoup parlé mais quand on regarde le budget extraordinaire 2015, on voit qu'à Mons malgré la crise on continue à investir et c'est comme cela que notre Région se sortira du marasme, c'est la seule solution, ce n'est pas en se plaignant, ce n'est pas en critiquant les investissements qui sont faits que l'on va diminuer le chômage et améliorer la situation économique de la région, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. le Chef de groupe, alors, d'un chef de groupe à l'autre, M. POURTOIS.

M. Maxime POURTOIS, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Beaucoup de points ont déjà été abordés, simplement rebondir sur ce qui vient d'être dit par M. le Chef de groupe, BOUCHEZ, il y a deux mots qui sont très importants, je pense, c'est ambition et investissement. Je ne vais pas revenir en détail sur les présentations qui ont été faites, qui sont

assez éloquentes, simplement un élément, comme vous l'avez rappelé M. le Bourgmestre, Mons aujourd'hui comme les autres grandes villes wallonnes fait l'objet d'une situation délicate, celle d'une crise économique qui va réduire lourdement sa capacité d'actions, à ce titre, évidemment les autorités communales sont aujourd'hui confrontées à une crise, doivent prendre des dispositions qui sont parfois difficiles, j'en conviens et je tiens sincèrement au nom du groupe socialiste à saluer l'ensemble du Collège et des équipes qui ont œuvré à la réalisation de ce budget. M. l'Echevin des Finances l'a rappelé tout à l'heure, toute une série de facteurs ont pesé lourds dans la balance, je ne vais m'y attarder, perte de dividendes Dexia, perte du précompte immobilier, Belgacom, etc... mais malgré ces conditions très, très rudes, on constate et je pense qu'on peut ici s'en réjouir que la Ville de Mons a choisi de ne pas toucher à l'IPP et ce contrairement à d'autres villes. Si l'on regarde effectivement autour de nous, on peut observer que Mons est la Ville avec l'IPP le plus faible de l'ensemble de l'arrondissement et également comparativement aux autres grandes villes, alors, on vient de l'évoquer, les collectivités publiques sont donc durement touchées et frappées et pourtant 2015 est à nos portes et c'est à ce titre que je trouve qu'ambition et investissement sont deux mots qui l'est de bon ton de rappeler. 2015, ce n'est pas seulement un aboutissement, c'est même à peine un commencement et je vous invite toutes et tous, ici, si ce n'est déjà fait à regarder les retombées de quelques villes qui ont connu l'expérience de Capitale européenne de la culture. Deux exemples très rapidement, Lille, tout d'abord, Lille, c'est plus de 9 millions de visiteurs avec notamment une hausse de 50 % du nombre de touristes étrangers qui sont venus découvrir la ville, on mesure déjà bien là les retombées économiques potentielles et puis Liverpool, Liverpool, il faut savoir que depuis qu'elle a été désignée Capitale européenne de la culture, elle a doublé son nombre de touristes. Cette année-là, il était de 9,7 millions et on a aujourd'hui une hausse moyenne de 34 % des visites. On le perçoit donc, Mons 2015, c'est une opportunité pour une ville d'avoir des rentrées financières significatives au-delà même d'un projet culturel et social dont on a très souvent ici évoqué les dimensions. Je salue aussi - et cela n'a pas encore été fait - le fruit de la négociation entre la Fondation Mons 2015 et la Ville dont l'issue est que la totalité des recettes générées par l'exposition Van Gogh iront directement au bénéfice de la Ville. Evidemment, cela suppose une ambition et un investissement, cela suppose inévitablement un soutien total de la part d'une population mais aussi de tous ses représentants publics et j'attire donc votre attention de manière très simple sur le fait que le titre de capitale européenne de la culture, si c'est une incroyable opportunité, c'est aussi une incroyable opportunité pour les élus de marquer l'ensemble de leur soutien et parfois de corriger quelques contre-vérités qui sont

communiquées à ce sujet. Et puis, on passe à côté de l'ambition au volet – je dirais – plutôt investissement et là aussi, l'histoire nous a montré et notamment en 2014 qu'il était bon d'investir et que les investissements n'étaient généralement pas sans retour. On pourrait citer, ne fut-ce quand 2014, le succès unanimement salué de l'exposition Warhol, un succès qui je pense marque bien la volonté de notre ville de s'engager dans des expositions d'une grande qualité et qui est de bonne augure pour 2015. Et puis aussi, évidemment dans la foulée de l'expo Warhol, saluer l'aboutissement de plusieurs années de travaux avec l'émergence de 5 nouveaux musées et la mise en place du pôle muséal, on voit donc, véritablement, qu'une politique d'investissement est nécessaire et d'autant plus à l'aube de 2015. Et puis, enfin, 2014 très simplement, c'était une année de commémorations aussi et Mons s'est retrouvé sous les feux des projecteurs et quels projecteurs ! A ce titre, très simplement remercier la Ville et l'ensemble de ses services pour la qualité des réceptions et la qualité du travail accompli qui ont fait de Mons, véritablement un point crucial sur la carte cette année-là. Et puis, chers collègues, M. le Bourgmestre, si aujourd'hui, je parle d'investissement et d'ambition, c'est aussi parce que je pense qu'il est important de rappeler que l'ambition et l'investissement sont aussi l'occasion de réflexion. On l'a vu 2015, avec l'ambition qui en découle, cela a été l'occasion, une opportunité concrète d'une réflexion profonde de certains axes de nos routes, de certains de nos quartiers, alors, très brièvement, si l'on regarde les investissements de demain, qu'est-ce qu'on peut dire ? Mons, demain, c'est tout de même un nouveau centre des Congrès, 5 nouveaux musées, un nouvel office d'informations culturelles et touristiques, un centre du Design, une nouvelle gare, on en a suffisamment parlé ici. Et puis aussi, on a parlé de mobilité précédemment, parking de la Halle qui sera terminé en janvier 2015, parking de Messines qui est budgété, on en parlé il y a peu de temps, et puis, au niveau des voiries, je pense que c'est important, cela touche directement les citoyens et on ne parle parfois pas assez des citoyens lorsque l'on aborde le budget dans des débats qui sont parfois techniques mais les citoyens véritablement peuvent se réjouir d'une partie des travaux qui ont été accomplis et d'autres qui sont budgétés notamment je pense à Flénu et Jemappes, à l'avenue du Champ de Bataille ou encore à Ghlin évidemment. Et puis, mes chers collègues, juste simplement deux mots pour terminer mon intervention, comment ne pas parler du futur de Mons sans aborder l'évolution de la population, alors, on est aujourd'hui, finalement de plus en plus proche de ce seuil historique qui est celui des 100.000 habitants, qui dit une ville qui se développe dit aussi une ville qui devient plus attractive, une ville qui devient plus attractive, c'est une ville avec une population qui s'accroît et donc, nécessairement de nouveaux habitants et in fine de nouvelles rentrées fiscales. Le budget, ce soir, finalement, ce

n'est donc pas, seulement un budget d'une ville, c'est celui d'une ville ambitieuse avec évidemment, il faut le reconnaître, quelques complexités évidemment, des opportunités et je l'ai évoqué et c'est donc, finalement l'ensemble d'une région qui est concerné par ce budget et pas simplement Mons. J'en termine simplement en vous donnant mon ressenti par rapport au premier débat que l'on vient d'avoir, voilà, très simplement, j'ai 24 ans, j'ai toujours grandi à Mons, j'y suis né et j'y passerais vraisemblablement toute ma vie, je dois vous avouer que le Mons que j'ai connu quand je suis né, dans lequel j'ai grandi et je connais aujourd'hui, moi, j'en suis très fier, en 24 ans, j'ai pu voir une véritablement évolution de la ville, je suis un jeune qui est heureux de sa ville, qui est fier de s'y trouver. Quand je regarde 2015, je suis content des projets qui s'y annoncent et effectivement, il y a des complexités, effectivement, on va devoir évoquer notamment vraisemblablement en février un plan de gestion mais voilà, on peut tout de même se réjouir et je pense que parfois on ne le fait pas assez dans certains débats notamment des débats budgétaires que Mons 2015, c'est une opportunité mais que la Ville de Mons en elle-même se développe depuis des années et continue son développement avec la politique d'investissement, on a le devoir d'en parler, voilà, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Est-ce que nous continuons sur cette lancée des réjouissances et des félicitations. Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Je vous remercie M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous pouvez continuer aussi – je veux dire – sur la lancée, si, parfois, vous aviez le désir de féliciter le Collège ne vous en privez pas, c'est cela que je veux vous dire.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Oui, je ne comptais pas me contenter de cela, effectivement. Je comptais commencer un petit peu par parler des dépenses énergétiques au niveau de ce budget, on sait bien que c'est un petit peu dans mes marottes. En examinant ce budget, on voit que les dépenses en gaz, électricité, chauffage, et eau ont augmentées de 13 % en deux ans pour atteindre 2,5 millions d'euros. Une part importante de l'énergie sera consommée dans les musées : 415.000 euros dont 115.000 euros rien que pour le BAM. La note y a augmenté de 13 % alors que le bâtiment vient juste d'être rénové. Le pire, c'est qu'il faudra certainement une large rallonge budgétaire vu que le montant budgétisé pour 2015 est identique à celui de 2014 alors que le musée n'a pas été ouvert toute l'année et que les conditions de température, etc... pour l'exposition Van Gogh seront beaucoup plus drastiques. Pour les nouveaux musées, la note prévue est de 145.000 euros pour le MMM, l'artothèque, le Doudou et le Beffroi, je n'ai pas vu, par contre, de planification de frais pour les minières de

Spiennes, qui-est-ce qui paiera cette facture ? Si, on pouvait me donner l'information, cela m'intéresserait. Donc, le coût énergétique pour Mons 2015 ne sera pas nul, ce sera là une dépense que l'on pourra quand même imputer à la Ville de Mons mais c'est vrai que de nombreux coûts sont répartis sur l'ensemble des wallons pour Mons 2015 et on a même pu voir dans le budget que l'achat de poubelles, de bancs, l'entretien des cimetières est à charge de Mons 2015, donc, la grosse question qui reste après cela, c'est pourra-t-on encore payer les frais de fonctionnement en 2016 ? Pour tous les investissements qu'on peut voir également au niveau du budget extraordinaire, que ce soit les bâtiments, au niveau du chauffage, de l'isolation, des menuiseries, des toitures, il y a des investissements importants qui sont prévus, on s'en réjouit, néanmoins, on aimerait bien avoir des précisions comme déjà demandé sur l'opportunité d'augmenter la qualité de l'isolation des bâtiments publics et leur efficacité. On ne voudrait pas que le cas du BAM se reproduise et avoir encore des bâtiments rénovés mais qui resteraient très énergivores. On voudrait une réflexion à long terme sur les investissements économiseurs d'énergie. Dans cette même optique, nous nous interrogeons sur la suite donnée au projet POLLEC vu l'absence d'articles budgétaires à ce sujet ou de subsides qui seraient relatifs. Alors, maintenant, je m'intéresse à la mobilité plus précisément aux investissements en voirie. Pour tout ce qui est trottoirs et égouttages, il y a un plan triennal avec des critères, des priorités selon l'urgence des travaux notamment définis par la SPGE. Des travaux de voirie liés à l'égouttage sont également liés à cette priorisation, c'est le cas notamment de l'avenue du champ de Bataille et la rue Antoine Clesse. Pour les travaux de voirie isolés, vous nous avez confirmé en commission, l'absence de plan de priorisation. Le choix des voiries à rénover est donc établi sans critère prédéfini et sans priorisation par décision de Collège. Donc, les montants à investir augmentent de manière exponentielle parce qu'on a laissé le réseau se dégrader jusqu'à un état quand même assez lamentable dans certaines rues. La conséquence de cette situation, c'est qu'on doit augmenter les frais de rafistolage du réseau et donc, le budget du service voirie qui augmente de plus de 20 % tant en frais de fonctionnement qu'en frais de personnel. On ne peut que s'inquiéter sur la pérennité de ce mode de gestion et sur les priorités d'investissement fixé. Au niveau des infrastructures cyclables, le rapport d'activités met en avant l'augmentation des pistes de 83 à 92 kilomètres, vous allez me dire qu'on devrait se réjouir mais ces augmentations ne sont pas dues à la Ville de Mons mais à des investissements de la Région wallonne qui a fait plusieurs investissements notamment au niveau d'une piste qui relie l'avenue Reine Astrid au Campus de la Fucam. Au niveau entretien, plusieurs pistes sur ces voiries communales sont dans un état lamentable comme la rue Emile Vandervelde ou alors elles sont dans un seul sens comme

dans le zoning de Cuesmes. On se réjouit qu'un montant de 20.000 euros ait été prévu pour l'entretien du Ravel mais la mobilité cyclable ne se limite pas au balade du dimanche, il faut également de vrais investissements pour sécuriser le trafic cycliste en ville. Malheureusement, cela ne semble pas être dans vos priorités vu que lorsque des subsides exceptionnels sont libérés au niveau wallon pour la mobilité, alors que Liège fait un tram, Charleroi a une connexion ferroviaire et Namur, une gare de bus, Mons investit pour des véhicules à l'arrêt soit un parking de déstassement pour Mons 2015. Plus de 2 millions d'euros pour l'achat de terrains au niveau de Gobert Matériaux, au niveau du Grand Large et encore 600.000 euros pour l'aménagement. Après 2015, on ne sait pas ce que cela deviendra, un pôle de loisirs si les budgets FEDER sont obtenus, on parle aussi d'un parking pour mobihomes, en tout cas, ne se sont pas de vrais investissements à long terme pour la mobilité, si, c'était pour Mons 2015, il aurait fallu prévoir des budgets Mons 2015 dès le début et ne pas détourner ces fonds de mobilité. Ce qui est par ailleurs inquiétant également dans ce dossier, c'est l'accès piéton entre ce parking situé au Grand Large et la ville, c'était également un accès vélo entre le Ravel et la ville. Une interpellation citoyenne avait été faite par M. DOUCET à ce sujet mais cet accès a été réalisé en gravier et donc, inutilisable pour les PMR et pour les cyclistes, bref, une belle occasion manquée. Au niveau parking et stationnement en Centre-Ville, le budget et la communication du Collège nous laissent dubitatifs. L'Echevin de la mobilité a annoncé un nouveau plan de stationnement avec une stratégie plus efficace pour permettre un meilleur roulement des véhicules reprenant notamment une de nos demandes de longue date à savoir les trente premières minutes gratuites mais aussi une meilleure définition des zones de stationnement, cependant, l'Echevin des Finances nous annonce, en commission, que ces mesures n'ont pas été intégrées dans le budget et qu'il n'y a pas d'article budgétaire sur le passage de la taxe de stationnement de 15 à 25 euros, il faudrait définitivement vous mettre d'accord à ce sujet. Au niveau des parkings en tant que tels, on se demande si le problème se situe au niveau du nombre de places ou sur la qualité d'informations sur leur disponibilité. Samedi soir, le parking Grand Place était affiché complet sur les panneaux aux portes de la Ville mais il était presque vide et il n'y avait pas moyen de payer ce parking. Dans ce contexte, quand les deux parkings seront ré-ouverts, faudra-t-il encore des nouveaux investissements à Messines ou surtout ou d'abord de l'information en temps réel sur les places disponibles et leur localisation. Il faut d'ailleurs rappeler qu'avant la période de fermeture du parking de la Halle, il y avait des places disponibles dans les deux parkings, 95 % du temps. Nous nous interrogeons donc sur cette enveloppe de 700.000 euros d'investissement dans le parking de Messines, est-ce un réel besoin des utilisateurs abonnés, quid pour les cafetiers, les

restaurateurs qui devront rentrer à des heures tardives dans des quartiers déserts. Par ailleurs, l'augmentation des recettes d'abonnement dans les parkings tient-elle compte de l'ouverture de ce parking à Messines ? Est-ce une augmentation du nombre d'abonnés ou une augmentation du prix de l'abonnement au niveau des parkings Halle et Grand Place. Enfin, notre Echevin des Finances en titre nous a invités à être créatif sur la manière de trouver des nouvelles recettes et même d'aller au-delà des suggestions de la Région wallonne, dans ce cas, plutôt que de taxer les petits bureaux des indépendants, je vous proposerais de taxer les parkings des centres commerciaux de plus de 100 places qui constituent un modèle de mobilité et d'aménagement du territoire lamentable qui concurrence de façon absolument déloyale les centres urbains avec leur parking gratuit et ils sont responsables en plus de vider le Centre-Ville. Liège l'a fait, il récolte 100 euros par place extramuros et donc, peuvent faire de vrais rentrées d'argent, donc, ce n'est pas de l'argent qui est payé par les utilisateurs évidemment, c'est de l'argent qui est payé par les propriétaires de ces gros parkings. Finalement, donc, pour la Ville de Mons, c'est plus facile de taxer les petits indépendants que les grosses multinationales comme City Mall ou IKEA. En matière de sport, sur les 10,5 millions d'euros budgétisés de 2013 à 2015 en matière sportive, près de 8 millions d'euros sont consacrés uniquement au foot et 6,5 millions d'euros à l'Albert sans même parler d'un gender budgeting qui permettrait d'avoir une indication globale de la répartition des dépenses et recettes en faveur des activités plutôt féminines ou masculines. Il faut arrêter de prendre des airs scandalisés lorsqu'on dit que la Ville met quasiment tout son budget : investissement sportif dans le foot. Pour terminer et nous l'aborderons de façon plus détaillée au niveau du point de la RCA, nous nous étonnons de l'absence dans ce budget de subsides complémentaires pour la Régie communale autonome qui clôture ses comptes 2013 avec une dette à la Ville de Mons d'un peu plus de 2 millions d'euros qui correspond à un excédent de subsides de la construction de la piscine et qui a été dépensé pour au moins 700.000 euros en frais de fonctionnement. Ce montant de 700.000 euros devraient paraît-il être couvert par des subsides complémentaires de la Ville, pouvez-vous nous donner des précisions à ce sujet-là ? Voilà, je pense que j'ai fait le tour des questions et remarques, j'espère que vous aurez des réponses pour un certain nombre de celles-ci. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Absolument. Merci à vous. M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs, si notre ville a pu être sélectionnée Capitale européenne de la culture, c'est grâce à des acteurs de notre ville qui ont préparé le dossier et donc, nous les remercions déjà pour tout le travail qui a été fait mais c'est également au progrès constant de la construction européenne qui a

pris naissance dès le lendemain de la seconde guerre mondiale dont nous venons de fêter les 60 ans de la fin à Bastogne et ce pour éviter un nouvel embrasement européen. Il semble qu'à la veille du lancement de l'année 2015, notre Ville de Mons, en tant que Capitale européenne de la culture oublie l'un de ses enfants. Un montois qui a joué un rôle majeur dans la jeunesse de l'Union européenne, en effet, c'est un montois Lodoïs Tavernier, ingénieur civil de la Faculté polytechnique, de l'Université de Mons qui a lancé en 1944, le projet de fédérer les différents pays européens dans leur politique de charbon et de l'acier et ce, 6 années avant le lancement de la Communauté européenne du charbon et de l'acier, acronyme CK. Donc, c'est en mai et juin 1944 en tant que président du comité interallié à Londres, notre ingénieur montois a rassemblé, rédigé des rapports fouillés, précis, détaillés sur l'utilité de fédérer, de communitariser les besoins du charbon pour relancer l'activité économique et industrielle. Non content de produire des rapports scientifiques dans le domaine du charbon et de l'acier, il a développé de manière géniale, une politique de marketing de ses idées tout azimut auprès des autorités publiques, politiques et diplomatiques et donc, je pense qu'à la veille de l'ouverture de notre ville en tant que Capitale européenne de la culture, il nous revient de saluer la mémoire d'un montois qui est père fondateur de notre Europe actuelle. Par ailleurs, plus que jamais, il nous faut remercier le personnel de la Ville des différents services, du CPAS, de la Régie foncière, de l'ensemble des entités pour le service qu'il procure mais aussi, il nous revient de souligner le défi titanesque qu'ils vont avoir pour cette année 2015 car comme on nous l'a annoncé maintes fois en cette assemblée, il va falloir accueillir chaque jour des milliers de touristes, chaque jour des centaines de cars vont arriver, chaque jour, ce sont des milliers de personnes qui vont dévaler par le train, par le bus, en voiture, à pied ou en vélo et qu'il va falloir satisfaire les besoins des consommateurs du touristique. Une étude récente a montré que la part du tourisme dans une économie était de 6 à 7 % et la Région wallonne y est et donc, c'est un défi titanesque et je crois qu'au niveau opérationnel, organisationnel, c'est le défi majeur de cette année et c'est de la façon que nous allons répondre que nous pourrons ensuite – je dirais - nous prévaloir de la réussite future de notre Ville. De manière plus prosaïque, il est vrai que depuis 4 ans le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Mons qui se trouvait déjà dans un plan de gestion, nous avait annoncé que nous pourrions atteindre l'équilibre au niveau de nos finances en 2015. L'opposition souriait en disant des « bleffes et des couillonades », la majorité y croyait

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: des quoi ?

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : « Des bleffes et des couillonades » comme on dit à Mons

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Des couillonnades

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: En montois, c'est « des bleffes et des couillonnades » mais bon voilà. La trajectoire budgétaire qui devait être à l'équilibre n'est pas parvenue . Plusieurs causes objectives existent, revalorisation justifiée des barèmes, indexation des salaires, cotisation du fonds de pension – on l'a dit – 1,6 millions d'euros de plus, charges d'emprunts Dexia, charges de police et nous en sommes bien conscients. Les charges augmentent mais les recettes soit elles baissent, soit elles sont maintenues. Au niveau du plan de gestion, c'est la question que l'on doit quand même poser même si on nous l'annonce pour l'année prochaine dans le plan de gestion, il était prévu qu'on devait Ville et CPAS diminuer le personnel par des départs naturels de 150 unités, il semble que le CPAS a tenu ses engagements, ce pourquoi nous avons vu qu'il y avait une diminution progressive de l'intervention de la Ville ou un maintien avec une compression des frais de personnel, il faudrait nous présenter sans doute en janvier ou février, donc, l'effort qui est fourni par la Ville mais j'imagine et j'en suis bien conscient avec ce que je viens de dire, il nous semble inconcevable de diminuer le personnel quand on voit les défis titanesques de cette année 2015, donc, nous sommes pris entre le marteau et l'enclume parce que pour satisfaire les centaines de milliers de touristes qui vont venir, il faut une administration qui va devoir fournir des efforts extraordinaires, exceptionnels et on en est bien conscients. Au niveau des économies, on voit que des économies ont été faites et elles doivent être soulignées, rien que pour le marché des assurances, à la page 6 du budget ordinaire, le compte 2013 prévoyait 2.524.314 euros, budget adapté : 1.990.000 et le compte 2015 : 1.499.000, donc, nous voyons une économie d'un million d'euros réalisée sans doute et on s'en réjouit grâce à une mise en concurrence via un marché public et surtout ce que vous faites déjà et tant mieux, un regroupement de l'ensemble des marchés, des services et de l'ensemble des assurances. On avait dénoncé ou en tout cas souligné, le mot est plutôt plus justifié, l'explosion du coût de l'entretien des cimetières, alors, on ne sait pas si c'était un coup des « Angels of Mons » et donc, le compte 2013 au niveau des travaux extraordinaires, on avait 784.000 euros, le budget adapté en 2014 que nous avons souligné était dans le budget initial : 2.050.000 euros et les revenus à 1.670.000 et nous voyons que dans le budget 2015, on revient à une norme normale : 790.000 euros, autrement dit, il y a un million en moins. Au niveau des charges d'intérêt, là, je reviens toujours à un de mes chevaux de bataille et notre Echevin des Finances qui je pense l'est toujours in partibus unanimement regretté par tous les membres du Collège actuel, nous avez annoncé que le taux moyen des intérêts sur les charges d'emprunts étaient de 4 %, et nous avons plusieurs fois attiré l'attention du Collège sur la nécessité impérieuse de

convertir l'ensemble des trois mille emprunts de la Ville de Mons sur des taux long terme pour profiter de la baisse des taux d'intérêt. Alors, nous étions à 4 % le taux moyen des emprunts, or, depuis plus de trois ans, les banques centrales des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et du Japon impriment chaque mois l'équivalent de 160 milliards de dollars, soit en trois ans, 5,8 milliards de dollars ont été imprimés par ces banques centrales comme la planche à billets à plein régime, le coût de l'argent baisse et l'attrait de l'euro augmente. La semaine dernière, l'OLO ou le taux d'intérêt payé par le Royaume de Belgique pour ceux qui y croit encore pour ces emprunts à 10 ans est passé à 0,90, moins de 1 %, nous pouvons donc et nous devons diviser par 4 nos charges d'intérêt sur nos emprunts en menant une politique de gestion active de la dette en transformant 80 % - ont été je crois à 60 – l'ensemble de nos emprunts à des taux long terme à 10 ans, à 1 %. Merci en tout cas d'y veiller. En termes d'organisation et d'image de notre Ville, soyons clairs, on voit que de gros efforts sont faits depuis plusieurs années. En matière de regroupement des achats, de rationalisation des moyens, de réorganisation des services et nous sentons réellement une volonté claire d'aller de l'avant et surtout de coopérer entre la Ville et le CPAS. Néanmoins, il est dans notre intention d'attirer l'attention du Collège et des membres du Conseil communal sur une meilleure organisation d'un certain processus de sélection, que ce soit à l'occasion du choix du commerçant de la rue d'Havré. On a eu donc un comité de sélection et nous ne contestons pas encore le choix qui a été fait mais qui était composé uniquement des membres de l'administration ou des cabinets, encore une fois, ce n'est pas l'occasion de critiquer tel ou tel choix mais nous pensons qu'à Mons, il y a une université qui comprend une faculté d'économie avec des professeurs de grande qualité, des assistants, des chargés de cours qui peuvent organiser des cahiers des charges et mettre sur pied à l'aide de leurs étudiants de l'université de Mons, un processus rigoureux de sélection qui garantit l'objectivité et l'impartialité tout en veillant au développement de l'économie locale. Il faut davantage faire appel aux jeunes, susciter chez les jeunes dans les hautes écoles ou dans les universités, des vocations pour le service public, leur donner à l'occasion de leur exercice pratique et de leur cours, le goût de la chose publique et développer davantage d'interactions avec nos universités, nos professeurs, nos chargés de cours et assistants. Idem, pour la désignation du candidat repreneur du Couvent de la Chapelle des Capucins. On a vu aussi la constitution d'un comité qui était tous composé des membres de l'administration communale, encore une fois, on ne doit pas critiquer le choix, ici, sur tel ou tel mais c'est le processus de sélection. Il nous revient qu'au sein de l'université de Mons, il y a une faculté d'architecture qui pourrait très bien se charger de faire le projet de sélection, d'analyser les différents projets à l'aide de

leurs étudiants, chargés de cours et recherches. L'exemple peut être donné puisque pour le Centre de Congrès, un professeur de l'Université de Liège a présidé le comité de sélection avec brio, avec des effets positifs en termes d'image pour notre Ville puisque c'est une architecte de renommée mondiale, M. Libeskind qui a été désigné et nous savons que M. DIRUPO qui a été représentant des étudiants au sein du Conseil d'administration de l'université de Mons mettra tout en œuvre à ce sujet pour développer davantage de synergies avec entre la Ville de Mons et l'université dans le processus de sélection de projets économiques et urbanistiques. En termes de grands travaux et chantiers, l'année 2015 voit l'achèvement heureux de nombreux chantiers mais ils nous semblent que plusieurs exemples doivent nous inciter à la prudence quant aux problèmes que nous avons connus, tout le monde se souvient encore du boum financier du BAM. Il semble que nous ne sommes pas à l'abri de nouvelles mésaventures. Dernièrement, si mes souvenirs sont bons, c'est en octobre, au sein de cette assemblée, nous avons pu assister à une explosion du budget de la rénovation des voiries du quartier de la gare, rue Léopold, rue de la Petite Guirlande, rue des Capucins. Un autre chantier qui a été retiré de l'ordre du jour le mois dernier, c'est l'Office du tourisme, encore une fois, tout le monde s'accorde que c'était indispensable, essentiel et fondamental et donc, au nom du Collège mais tout le monde l'a reçu, nous sommes tous invités à l'inauguration de cette Office du Tourisme qui a lieu, je crois, ce vendredi et nous nous en réjouissons, c'est certainement en termes d'image, je dirais, et d'organisation d'infrastructure, c'est quelque chose d'essentiel et capital. Par contre, nous avons pu voir le mois dernier mais comme le point était retiré de l'ordre du jour qu'il y avait une augmentation de 40 % par rapport au chantier ou devis initial, encore une fois, ce n'est pas la Ville qui est en cause, il faut bien s'entendre, c'est et j'ai mené un petit peu, non pas une enquête, on n'a pas les moyens possibles mais nous avons interrogé plusieurs personnes qui nous ont fait part que l'une des raisons majeures de cette nouvelle déconvenue résidait dans les carences, dans les défaillances et manquement des bureaux d'architecte et auteurs de projet qui n'avaient pas mené à bien les sondages sur l'état réel des murs, des plafonds et structures portantes. Et donc, nous avons appris suite à l'enlèvement de l'escalier, c'est tout la structure portante qui avait été supprimée et qu'il a fallu reprendre et donc encore une fois, ce n'est pas la Ville qui est responsable mais c'est les auteurs de projets qui – je ne sais pas comment ils sont désignés – présentent des carences et des lacunes qui font que les projets alors explosent. Ce qui semble très ennuyeux pour notre Ville, c'est que des dépassements tant dans la rue des Capucins que l'Office du Tourisme sont intégralement supportés par notre Ville alors que si des études de stabilité, de fondation ou d'impétrants avaient été régulièrement menées, cela aurait été repris

dans les subsides FEDER ou autres et donc tout cela pour dire que nous pâtissons des manquements et des carences de certains auteurs de projet une fois de plus. Imaginons un seul instant une personne qui construit une maison ou qui rénove, qui voit sa facture finale augmenter de 42 % par rapport à son budget initial, cette personne serait en cessation de paiement, devrait vendre sa maison, resterait endettée jusqu'à la fin de ces jours, je crois que là, on doit être plus que jamais vigilant. Par ailleurs, nous avons déjà dénoncé certains manquements ou certaines carences au niveau des achats faits par la Ville de Mons. Pour le bâtiment rue d'Havré et je reviens là-dessus parce que je trouve que c'est quand même très interpellant, donc, un des échevins au nom du Collège, nous a fait savoir que le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Mons avait pris la décision d'acheter l'immeuble 8 rue d'Havré sans avoir fait visiter le bâtiment par le service technique et sans avoir visité le bâtiment n'ayant jamais eu les clefs. On comprend tous qu'il y a surcharge, procédure mais acheter un bâtiment sans l'avis du service technique, nous en sommes quand même fort interpellé. Imagine-t-on un citoyen qui achète une maison sans analyse technique, sans faire appel à un ami, un expert en bâtiment, un architecte ou un homme de l'art. Voilà, ici, à la rue d'Havré, on a une façade arrière qui n'a plu été entretenue depuis 50 ans, tout est à refaire, gouttières, châssis et hop surcoûts et autres. Voilà, pour le reste en cette veille de l'année 2015, analyse des problèmes de mobilité. Vous le savez, donc, cette année-ci les abonnés vont pouvoir rejoindre le parking de Messines, le parking de la rue de la Halle va être rénové, il va s'ouvrir très bientôt et donc, on ne peut que s'en réjouir. Je crois que c'est un des problèmes clef et j'en profite pour retaper sur le clou au risque de radoter chaque année mais je pense que les villes qui se développent, ce sont les villes qui résolvent le problème de mobilité. Que l'on soit à Gand et pour moi, c'est le meilleur exemple, on arrive et on a un parking à 400 mètres du Centre-Ville, que l'on soit à Bruges, que l'on soit dans toutes les villes qui se développent, le parking existe de manière nombreuse, c'est-à-dire que l'on arrive dans la ville et on sait qu'il y a mille, deux mille, trois mille, quatre mille places de parking, c'est ce qui nous manque à Mons et c'est ce qui est la raison principale de l'asphyxie – je dirais, la morte lente, de l'intramuros montois. Prenons l'exemple, le square Roosevelt, quand j'ai été à Périgueux cet été, la même place était occupée par un parking Vinci – pour ne pas faire de publicité – la place Nervienne pourrait faire l'objet de places de parking, il est vrai et il faut le dire que le seul parking qu'on a créé dans les années 78-79, c'est le parking de la Grand Place avec l'entrée au lieu de le faire par la rue de Nimy où arrive 60 % des voitures, on l'a fait par la rue d'Havré première erreur. Parking rue de la Halle dans les années 80 et depuis lors plus rien. Vous allez à Avignon, j'avais été il y a 30 ou 20 ans, Place du Palais des Papes, on a 700

places de parking et donc, on nous annonce un parking, je crois que lors de l'arrivée des Grands Prés et lors de l'extension des Grands Prés en 2013, on a raté l'occasion une fois de plus avec l'arrivée d'IKEA d'exiger des compensations en termes de parking. Je crois que c'était la seule chose qu'il fallait faire et je retape sur le clou au risque de radoter. Pour le reste, au niveau de taxes, tout le monde a relevé les taxes sur les bureaux, voilà, les taxes bureau et les professions libérales, ce qui m'a le plus frappé, au niveau, je dirais, des taxes ordinaires, c'est l'augmentation très forte dans les taxes ordinaires et vous voyez cela aux pages 74 et 75, on a dans la taxe sur les délivrances de documents administratifs à la population et donc, on a environ une majoration de 70.000 euros. On sait que la situation est difficile, on connaît les difficultés mais je dirais, là, on touche les plus fragiles et je me demande si on ne devrait pas dans le futur, essayer de trouver une compensation pour essayer de diminuer ces taxes et les porter sur soit l'additionnel au précompte immobilier, soit autre chose mais on touche les plus fragiles qui ont besoin de ces documents. Voilà, enfin, lors du débat en commission, on nous a dit « oui mais qu'est-ce que vous feriez comme nouvelle taxe ? », j'ai donné comme piste la taxe sur la régularisation des infractions urbanistiques, il y a des milliers de maisons, ici, des immeubles qui sont grevés d'infractions urbanistiques, qui doivent présenter un permis de régularisation et qui petit, moyen ou grand se voit comme cela, je dirais, passer sous les fourches caudines sans aucune taxation alors que le permis leur donne quand même un profit, cela me semble en tout cas une piste pour compenser par exemple avec les taxes sur les documents administratifs, j'estime que là, on touche les plus précarisés. Par ailleurs, nous attendons une réponse du Bourgmestre – on m'a dit que ce n'était pas la compétence du Bourgmestre mais moi, je crois que oui – sur la sécurisation d'une partie du site Cinéma Plaza car nous pensons qu'il y a là, d'y faire une attention soutenue puisqu'il nous semble qu'en termes d'incendie, il y ait des problèmes et également, on m'a parlé de l'Alhambra. Pour le reste, une question qui me revient, a-t-on chiffré et je la dit depuis deux ans, on a la chance d'avoir l'ouverture du Beffroi qui est programmée, le site de Spiennes, l'artothèque, City Sonics, Mons Memorial Museum, l'Office du Tourisme, Musée du Doudou, est-ce qu'on a une idée précise des coûts fixes à charge de la Ville autrement dit, ou une idée dans le plan de gestion, de l'ensemble des coûts fixes, que ce soit l'eau, le gaz, l'électricité, le chauffage, la conciergerie, qu'on sache appréhender l'augmentation de cette charge dans la trajectoire budgétaire. Pour le reste, au niveau des travaux du Centre-Ville, j'ai vu qu'il y avait des travaux à la rue des Marcottes avec un subside de 471, à la rue Antoine Clesse, alors, je vois que pour 2015, on subsidie des travaux dans l'intramuros, rue des Marcottes et rue Antoine Clesse mais de l'autre côté en

commission, on nous dit « en 2015, pas de travaux », alors, je me pose la question, il y a un problème de rationalité ou cohérence, je sais que les préparations de chantier, il faut plusieurs années mais est-ce qu'on n'aurait pas dû en 2014 et en 2015, faire des travaux hors du Centre-Ville parce qu'on programme des travaux dans le Centre-Ville, alors, qu'on nous dit qu'on ne les fera pas. Je me suis posé la question, enfin, vous allez répondre, on aurait pu faire des travaux à Ghlin, à Nimy, mais prévoir des travaux qui ne seront pas exécutés, sans doute, c'est une technique de subsidiation, on doit libérer les budgets pour faire les travaux mais je trouve un peu bizarroïde qu'on prévoit des travaux dans le Centre-Ville pour 2015 alors qu'on annonce déjà qu'on ne les fera pas, compte tenu et je le comprends des travaux, donc, cela, c'est à mon avis une technique budgétaire et une subtilité. Au niveau Régie foncière, pour terminer, on voit et on s'en réjouit, une politique d'investissement dans les Calva, nous avons tous ou la plupart d'entre nous, assisté à l'inauguration du Calva d'Havré. On a appris qu'il y avait une étude pour un Calva à Ghlin, sur la Place de Ghlin et on s'en réjouit. Il y aurait des projets d'extension des cuisines ou développement des cuisines à Flénu. La question que nous nous posons et nous nous renvoyons au début de notre exposé, est-ce qu'on ne pourrait pas charger des étudiants de faire un audit, une analyse sur l'exploitation des Calva, la fréquentation des Calva, les coûts des Calva, l'entretien pour qu'on ait une analyse sur l'ensemble de nos Calva et qu'on sache, là, où il est plus utilisé, si c'est une question de gestion, de coût, si, c'est une question de parking, si c'est une question d'ASBL et qu'on ait une idée, je dirais, une vision à long terme pour les dix prochaines années, cela, c'est une idée, en tout cas, que nous souhaitons développer, par ailleurs, on revient toujours au problème d'accueil, on installe effectivement, au marché aux herbes, un urinoir et donc, on va parler un peu prosaïquement, on rénove la Cour du Noir Lévrier mais on ne prévoit rien alors que tout le monde sait que la Cour du Noir Lévrier est un lieu d'aisance entre guillemets et je pense que là, il faudrait quand même prévoir quelque chose, on rénove pour 38.000 euros, la Cour du Noir Lévrier mais on pourrait, je pense ou en tout cas réfléchir en urgence sur des lieux d'accueil, alors, il y a les toilettes publiques, on a parlé derrière l'ancienne poste à ce sujet, rien que pour le 24 janvier, je me pose la question, est-ce qu'on a prévu un plan à ce sujet. La seule chose qui m'a fait un peu tiquer et vous allez peut-être me donner la réponse, c'est que le budget de la rénovation de la rue de la Grande Triperie, 750.000 euros me semble un peu pharaonique puisqu'on doit rénover uniquement les toitures et les châssis, donc, 750.000 euros pour une toiture et des châssis, bon, c'est les marchés publics, on verra bien. Pour terminer, un regret, c'est au niveau de l'activité touristique qui peut être généré par le camping, tout le monde sait autour de cette assemblée que malheureusement, le dossier du

camping pour des raisons diverses entre autres financières n'a pas pu être retenu, est-ce qu'on ne devrait pas réfléchir en extrême urgence, pour qu'il y ait un centre d'accueil pour les mobilhomes et donc uniquement, que ce soit un centre d'accueil pour les mobilhomes parce qu'ils vont arriver ces mobilhomes et donc, ces mobilhomes, ils seront 40, 60, 80 par jour, 100, 200, alors, on se réjouit tous de Mons 2015 mais où va-t-on les mettre ces mobilhomes ? Donc, là, cela me semble un endroit qui pourrait être géré en partenariat mais qui demande moins d'investissement puisque je crois que les mobilhomes, il faut de l'électricité uniquement et donc, l'investissement de base, alors, on va me dire « oui mais qui va financer ? », dans la mesure où l'activité touristique est une activité économique, il nous semble que soit l'Idea, soit l'Invest ont des moyens financiers pour répondre rapidement. Voilà, merci beaucoup.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous remercie M. HAMBYE et je cède la parole à M. Frédéric HAMBYE.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Merci beaucoup, je vous remercie infiniment. Je voudrais intervenir sur cette taxe sur les surfaces occupées par les professions libérales, donc, est-ce que le Collège est au courant que les Belges sont déjà très peu enclins à entreprendre surtout les femmes, donc, la Belgique au niveau mondial se situe vraiment en bas du classement avec seulement 2,91 % de femmes adultes entrepreneuses et 6,16 % des hommes et cela se comprend effectivement, pour les indépendants qui sont déjà en activité, 16 % d'entre eux gagnent moins de 833 euros par mois, alors que le seuil de pauvreté est fixé à environ 1.000 euros par mois en Belgique selon les sources de notre ami, le Ministre Marcourt et de l'ANSI et que ce pourcentage augmente quand il s'agit des femmes, 50 % des femmes indépendantes vivent sous le seuil de pauvreté, alors, imaginons maintenant une infirmière, une logopède, un artiste, un designer qui sort des écoles montoises ou qui fort de leur talent acquis dans une première expérience professionnelle cherchent à s'installer dans notre ville. Ils louent un bureau ou un local, ils engagent des frais divers, contractent peut-être un emprunt pour réaliser des investissements, s'adressent à l'Invest dont je salue au passage les bons services et prennent tous les risques de s'installer comme indépendant et quoi ? Au début de la deuxième année, on vient leur demander 200 euros contre quel service ? La seule justification de ce règlement est d'augmenter les recettes communales, quels services supplémentaires seront rendus à ces citoyens par rapport aux autres : aucun. C'est donc de la discrimination et c'est d'autant plus particulier pour ne pas dire pervers qu'à Mons, de très nombreux espaces de bureaux, Maison du Design, Maison de l'Entreprise, Smart, Espace de Co-working ouvrent leur porte dans notre ville avec l'ambition louable d'attirer ces talents, va-t-on les informer

ces candidats néo-entrepreneurs de cette taxe lors de l'installation ou leur réserve-t-on cette bonne surprise pour l'année suivante avec leur avertissement-extrait de rôle. Je propose donc de revoir ce texte de fond en comble et de conditionner cette taxe à la disposition par le contribuable concerné de ressources suffisantes pour vivre, si le montant annuel taxable déclaré par le contribuable indépendant est inférieur ou égal au seuil de pauvreté augmenté de la taxe soit environ 13.000 euros, la taxe n'est évidemment pas due. Rappelons qu'en Belgique, quelqu'un qui ne dispose que de tels revenus assez faibles est déjà taxé à l'IPP sur lequel la Ville touche par ailleurs ces centimes additionnels et deuxième mesure proposée, d'exonérer les starters pendant au moins 3 ans de cette taxe alors pourquoi 3 ans ? Parce que c'est le temps qu'est nécessaire et l'expérience des affaires le démontre pour atteindre une activité et commencer à dégager des excédents bénéficiaires, donc, voilà, je vous demande de revoir cette taxe pour la rendre plus équitable ou évidemment, c'est beaucoup moins populaire d'augmenter l'IPP, effectivement, notre IPP, nos centimes additionnels sur l'impôt des personnes physiques est déjà assez élevé, la moyenne wallonne est de 7,6 %, nous sommes à 8 % mais l'IPP a l'avantage d'être juste, c'est-à-dire que ceux qui ne gagnent pas assez y contribuent moins alors que la taxe que j'évoque aujourd'hui prévoit un minimum de 200 euros, alors, on me dira que c'est l'équivalent de la taxe sur les surfaces commerciales et là, je dirais, faux puisque pour les petites surfaces commerciales intramuros, il y a une exonération totale de la taxe et donc, c'est deux poids, deux mesures. Je vous remercie infiniment.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : Non, c'est nous qui vous remercions, M. le Conseiller. Je pense qu'il reste un dernier orateur, M. ANDRE.

M. Yves ANDRE, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Moi, je tiens à vous féliciter pour le fait d'avoir amené Mons 2015, ici, à Mons mais j'ai 4 petits points sur lesquels je voudrais revenir sur le budget. Un premier point concerne la rue Antheunis, au mois de septembre, on a eu une interpellation citoyenne de M. CROMBEZ qui est venu exprimer les difficultés qu'il pouvait rencontrer suite aux inondations dont il était victime à répétition et dans le budget, dans votre note de politique générale, il est noté que c'est un des travaux que vous allez envisager de faire sur la rue Antheunis, à savoir, une réfection des trottoirs, j'aurais voulu savoir si on allait intégrer les travaux liés à ces inondations parce que je pense que ce serait assez incompréhensible pour ce citoyen de voir qu'on est en train de refaire les trottoirs et que parallèlement à cela, on ne s'occupe pas de son problème d'inondation qui est quand même assez crucial, il y a quand même eu plusieurs fois des cas d'inondations. Alors, je voudrais intervenir un petit peu sur Mons 2015, une première réflexion concerne l'exposition Van Gogh, je ne sais pas si vous avez vu les tarifs qui sont proposés pour l'exposition Van Gogh,

donc, il y a une gratuité pour les enfants qui fréquentent l'enseignement primaire et puis, à partir du moment où les élèves passent dans le secondaire, là, le prix devient un peu démesuré puisqu'on demande 12 euros par enfant + 3 euros pour le guide, des groupes de 20 personnes et dès que le groupe dépasse 20 personnes, il faut prendre un autre groupe, donc, ce qui va poser une multitude de problèmes pour une classe de 25 où on ne sait pas comment on va gérer les 5 qui vont rester, ils ne viennent pas ? Aucun ne viendra ? et le prix en lui-même est quand même déjà relativement conséquent. Pour information, l'exposition Rubens à Bruxelles, au Beaux-Arts, revient à 6 euros par enfant, par élève du secondaire, donc, n'y-a-t-il pas quelque chose à faire ou bien va-t-on se priver d'un volume relativement conséquent d'étudiants montois qui ne pourront pas fréquenter l'exposition Van Gogh et reconnaissons que le fait d'avoir une exposition Van Gogh à Mons, c'est quand même quelque chose d'assez important. Autre point concernant Mons 2015, donc, on a eu une présentation de tout le programme de Mons 2015, c'est assez ambitieux, assez intéressant, moi, j'aurais voulu savoir s'il y avait un budget qui avait été prévu, ici, au niveau de la Ville afin de pouvoir stimuler les différents acteurs qui pourraient animer les rues. Ce week-end, j'étais en Angleterre, j'étais dans une ville qui n'est pas capitale culture et qui ne le sera pas, il y avait presque à tous les coins de rues, des musiciens qui jouaient, des mimes, toute une série de choses qui font que quand on sort de l'exposition Van Gogh, soit on se dit « vite, je pars à une autre exposition ou alors, je pars vers une autre commune, Bruges, Bruxelles, d'autres localités qui sont partenaires et qui feront que le public ne restera pas sur Mons ou bien veut-t-on essayer de les garder un petit peu ici sur le Centre-Ville et de pouvoir y donner une ambiance un peu festive et un peu tous les jours de l'année et pas uniquement certains jours de l'année. Enfin, je voudrais intervenir sur le coût que représente Mons 2015, vous nous dites régulièrement que Mons 2015 ne représente que 3 millions d'euros pour la population et que toute une série de subsides ont été pris ailleurs et c'est très bien mais moi, je vois quand même qu'en début d'intervention, vous nous avez signalé qu'on allait augmenter la dotation à la police et dans la note de politique générale, c'est bien repris tel quel vu le caractère exceptionnel de Mons 2015, il fallait augmenter la dotation de la police, ce qui est une très bonne chose et on l'augmente d'1 million d'euros donc, en fait, sur un Conseil communal, ici, on voit que le coût de Mons 2015 vient d'augmenter de 33 % par rapport à ce qui est annoncé depuis des années et je suppose qu'il y a d'autres éléments de frais qui sont également repris à différents endroits et qui sont justifiés par le fait que Mons 2015 soit là, donc, quel est le coût réel que cela représentera pour le citoyen montois d'avoir Mons 2015. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Mme KAPOMPOLE.

Mme Joëlle KAPOMPOLE, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre. Je voulais insister sur le budget du CPAS et dire évidemment au nom du groupe PS tout le bien que je pense du travail réalisé par son président, par l'ensemble des conseillers de l'Action sociale évidemment sans oublier chaque membre du personnel du CPAS, alors, pourquoi ? Parce que je pense que malgré le contexte budgétaire difficile, je pense que plusieurs personnes l'ont rappelé et les nombreuses inconnues présentées par M. le Président, et bien le CPAS innove, fait preuve de volontarisme, reste proactif, alors, je voulais vraiment insister, chers collègues, sur deux choses, tout d'abord, l'apport indispensable d'un outil comme le CPAS en termes de cohésion sociale dans notre ville, pour notre groupe, c'est vraiment important de pouvoir mettre en évidence la politique volontariste et les réalisations concrètes du CPAS qui visent à ne laisser personne au bord du chemin. Je voudrais également évoquer les aspects liés plus à de l'innovation sociale ce que j'entrevois comme de l'innovation sociale et finalement, aussi, mettre en évidence le travail réalisé en termes de développement durable, je pense, par exemple, à la recyclerie, M. le Président du CPAS en a parlé brièvement mais c'est vrai que permettre de donner une nouvelle vie aux déchets, c'est vraiment entrer dans cette logique d'économie circulaire qui est d'ailleurs prônée au niveau du Gouvernement wallon, réutiliser du mobilier, des sanitaires, des appareils électro-ménager et finalement, il faut aussi se réjouir que quelque soit les changements qui vont intervenir au niveau d'Hygea avec le départ de Shanks et bien, le projet peut tout de même se poursuivre. Saluer aussi l'avancée que cela constitue en termes de lien entre économie sociale, mesures environnementales et créativité, pourquoi ? parce que ce projet pourra être associé dans le cadre de la plateforme qui regroupe tous les acteurs de la créativité sur notre territoire, donc, notre Up Creatif, à la Maison du Design, au Centre du Design pour encore développer parce que c'est vrai que c'est un projet pilote qui à mon sens, sur le long terme, pourra vraiment servir de référence même au niveau wallon. Un autre projet, un autre exemple qui me semble important de mettre ici, en exergue, c'est SOREAL qui permet donc de redistribuer les invendus alimentaires aux plus démunis, je voudrais rappeler que depuis juillet 2014, depuis le début du démarrage du projet, c'est 9 tonnes de nourriture qui ont pu être récupérés et redistribués. Je voudrais aussi souligner le caractère innovant aussi de ce projet-là, pourquoi ? Parce que pour moi, c'est vraiment une approche collaborative basée finalement sur une intelligence collective mise au service du social, c'est toute une série d'associations, c'est un partenariat finalement public/privé, je vous incite d'ailleurs à cliquer dans le cas du projet « clic solidaire », il y a déjà une petite pub fait au niveau du site de la Ville mais je pense que c'est vraiment un beau projet que nous devons toutes et tous soutenir parce que cette plateforme coordonnée par le relais social de

Mons-Borinage dans lequel d'ailleurs le CPAS de Mons joue un rôle majeur je pense constitue vraiment un élément en termes de synergie, moi, j'aime bien ce terme surtout quand il signifie que la Ville de Mons développe des projets qui vont pouvoir être utilisés et utilisables sur tout le territoire de Mons-Borinage, je voudrais également insister sur le fait qu'il s'agit d'un projet d'insertion professionnelle, socio-professionnelle puisque ce sont des personnes qui à la base rencontrent des difficultés, qui ont pu être réintégrés, c'est 6 personnes qui ont pu être réintégrées grâce à ce projet dans le monde du travail et alors, en guise de conclusion parce que je voulais quand même une intervention très, très courte et surtout en guise d'encouragement pour tous mes collègues du Collège, je voulais vous citer un proverbe africain qui pour moi se rapporte à notre Ville et qui risque de rencontrer pas mal de visiteurs, « là où le cœur est, les pieds n'hésitent pas à y aller ».

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. Je vous en prie M. MANDERLIER.

M. Jérôme MANDERLIER, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre, chers collègues. Le budget 2015 de notre Ville que nous votons ce soir est un budget responsable et cohérent. En effet, il répond fidèlement à la fois aux différentes notes de politique générale énoncée et s'inscrit dans le souci de garantir le bien-être et l'épanouissement de notre population malgré les difficultés que nous connaissons. Que ce soit en matière d'enseignement, de logement, de travaux, d'accessibilité aux infrastructures sportives, de culture et d'économie de proximité, la volonté commune de la majorité PS/MR, est de sauvegarder et maintenir une dynamique proactive. A titre d'exemple, la population scolaire en hausse dans notre enseignement communal témoigne de la qualité des services qui sont rendus à nos concitoyens. Au niveau de la politique sociale, les nombreuses synergies entre la Ville et le CPAS adhère également à ce principe. Depuis près de 15 ans, notre Ville s'est embellie, elle attire, est séduisante et sa population s'identifie largement au projet de rénovation urbaine de développement culturel et fidèle à l'activité de commerce de proximité. Demain, Mons 2015 fera vibrer durant un an, non seulement le cœur de nos concitoyens mais aussi et on l'annonce déjà près de 2 millions de visiteurs. La situation économique est très difficile, certes, mais ne passons pas à côté de cette réalité culturelle européenne unique. Je suis montois en 2015 et toi ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Et bien moi aussi. Merci M. le Conseiller. Mes chers collègues, d'abord, je voudrais remercier tous pour la qualité de vos interventions, je suggère que les Echevins, Echevine, président de CPAS puissent répondre, on pourrait commencer M. le Président peut-être par le CPAS si vous le voulez bien ?

M. Marc BARVAIS, Président du CPAS : Volontiers M. le Bourgmestre. Je vais faire une réponse qui est transversale parce qu'évidemment, plusieurs groupes sont intervenus

notamment au niveau de la problématique crèche et revenu d'intégration. Donc, au niveau des crèches, donc, cela je rappelle et on est bien d'accord pour dire que si la population montoise augmente, il vaut mieux avoir des possibilités d'accueil de la petite enfance pour que les gens qui y travaillent puissent y mettre en toute sécurité leur enfant. Donc, je rappelle qu'on a rentré un dossier au niveau de l'ONE qui vise non seulement d'une part à augmenter le nombre de places mais surtout à homogénéiser notre parc en ayant surtout des crèches plutôt que des maisons communales d'accueil de l'enfance ce qui permettrait d'avoir un subside plus important par place, que nous aurons la réponse de l'ONE dans le courant du mois de mars, c'est après que nous aurons déposé notre plan de gestion, donc, on verra l'harmonisation possible entre le plan de gestion et cette volonté déjà exprimée dans la note de politique de cette majorité au début de la mandature, donc, suite au prochain épisode. Pour ce qui est du revenu d'intégration et son augmentation, donc, effectivement, c'est une augmentation de travail et nous sommes vraiment attentifs à cette surcharge de travail au niveau du personnel, c'est d'ailleurs pour cela qu'on a beaucoup travaillé à ce niveau-là et je dois dire qu'on communiquera d'ailleurs pas plus tard que jeudi au Conseil de l'Action sociale, l'ensemble des mesures qui sont prises et je dois dire que le volontariat au niveau du personnel pour notamment des transferts d'équivalent temps plein, de différents services vers l'aide générale pour passer ce cap difficile a été vraiment bien, bien suivi et je dois dire que là, on a vraiment une belle solidarité au niveau du personnel mais la charge de travail sera peut-être telle que la solidarité ne suffira pas et qu'il faudra des engagements, donc, cela, nous nous engageons à faire un reporting régulier non seulement au niveau du Collège mais aussi, ici, au niveau du Conseil communal, d'autant plus qu'en février, nous aurons le précompte au niveau du compte, donc, 2014 où nous espérons bien dégager un boni budgétaire et nous aurons le compte finalisé au mois de mai, donc, ce sont des durées qui sont suffisantes pour pouvoir tenir avec le budget que nous avons même si les augmentations RIS sont importantes, on verra ce que ces bonis budgétaires pourraient nous permettre de pouvoir pallier à cette surcharge financière. Nous ferons un reporting régulier, ici, au niveau du Conseil, donc, cela, c'était les deux points qui étaient me semble-t-il transversaux, donc, effectivement, on a prévu 8 % en nombre de dossiers supplémentaires, c'est probablement trop peu mais comme le fonds de réserve est à zéro, c'était difficile de mettre 10 %. Autre sujet plus polémique mais je vous remercie d'avoir posé la question, c'est la voiture parce que cela va me permettre de répéter ce que j'ai déjà dit dans la presse mais comme nous vivons à l'heure où la seule chose qu'on lit, ce sont les titres, surtout si on contente d'Internet et qu'on ne lit pas un article de manière complète mais cela, c'est le monde dans lequel nous vivons et plus le titre est

accrocheur, plus cela porte. Alors, le véhicule du Président du CPAS, d'abord, ce n'est pas le véhicule du Président du CPAS, tout le monde le sait puisqu'il sert au Président, au Directeur général, Directeur financier et aux différents Directeurs de départements quand ils doivent circuler. Il sert notamment aux conseillers lorsqu'ils vont aux ventes de bois et donc, c'est un véhicule polyvalent, c'est un véhicule 7 places, si c'était pour le Président du CPAS, je ne vois pas pourquoi, j'aurais besoin d'un véhicule de 7 places, il s'avère que le véhicule actuel qui assume cette fonction, il est dans sa 8^e année, il nous a coûté relativement cher et les services techniques ont proposé son remplacement par un véhicule équivalent, c'est-à-dire qu'ils ont regardé dans le catalogue et à l'heure actuelle, une Renault Espace avec une boîte automatique et un GPS, c'est aux environs, un peu moins de 40.000 euros, ils ont inscrit 40.000 euros, pour l'instant le véhicule, il tient, on avait déjà proposé de le mettre en modification budgétaire, on a dit que ce n'était pas nécessaire, ils l'ont inscrit cette fois-ci, si on doit changer le véhicule, ce sera peut-être un véhicule moins luxueux qu'un Espace, qui coûtera peut-être un peu moins cher mais sera de toute façon un véhicule 7 places pour répondre à l'ensemble de ses fonctions auquel il est attribué et c'est assez étonnant parce qu'au niveau du Conseil de l'Action sociale, tous les conseillers sont au courant de l'usage de ce véhicule, il n'y a aucune remarque au niveau du Conseil de l'Action sociale, le dossier était aussi clair que pour le Conseil communal et en plus de cela, les conseillers de l'opposition sont des conseillers très attentifs qui n'ont rien relevé à ce sujet-là, donc, voilà, je suppose que les informations ne percolent pas toujours dans l'intégralité. Autre sujet polémique, c'est le chauffeur du Président, donc, nous ne sommes plus au temps du siècle passé où effectivement le véhicule pouvait servir à aller chercher le Président chez lui le matin, le reconduire le soir, donc, c'est plus du tout cette fonction-là et nous avions antérieurement un chauffeur attribué au niveau du Cabinet du Président qui était un huissier, c'était supprimé, donc, c'était une charge qui était attribuée aux différents huissiers, ce qui engendrait des heures supplémentaires et des désorganisations au niveau du service des huissiers, c'est pourquoi, on a décidé de reprendre cette charge de travail au sein du Cabinet-même et la fonction de chauffeur représente un sursalaire je crois de 200 euros par mois et qui permet à un des membres du Cabinet d'effectuer cette fonction et en plus de cela comme effectivement, les temps évoluent et que le travail à domicile est possible et que le travail sur PC à distance est possible, et bien, pendant les périodes d'inactivité en tant que chauffeur, cette personne gère les dossiers à partir de son PC à la grande satisfaction notamment du services des Huissiers qui peut se concentrer sur ses fonctions sans avoir à être interpellé ou appelé inopinément. Finalement, je remercie MR et PS pour leur soutien et je dois dire que j'étais charmé pour le

proverbe africain qui correspond tout à fait au slogan du CPAS qui est « des actions et du cœur » comme quoi, quand on est plein de bon sens, parfois, on se retrouve. Merci.

M. M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup M. le Président, alors, si vous acceptez, je vais demander à Mme l'Echevine Mélanie OUALI de commencer et puis nous irons vers la gauche progressivement.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Merci M. le Bourgmestre. J'ai pris des notes au vol en fonction des différentes questions, donc, si jamais j'oubliais certains éléments, n'hésitez pas à me le rappeler. Mme MARNEFFE, en ce qui concerne les dépenses énergétiques notamment dans les différents musées en 2015, je pense que vous n'êtes pas la seule à avoir relevé cela, il y a aussi M. HAMBYE, donc, évidemment, c'est à ce stade-ci difficile à déterminer puisque les sites ne sont pas encore ouverts et donc, c'est difficile à ce stade de faire des estimations. En termes de fonctionnement, on pourra à un moment donné, analyser après ouverture des différents sites et on reviendra évidemment vers vous. Les installations HVAC quant à elles répondent aux normes et strictement aux impositions, donc, là, on a pu évidemment évaluer et ne pas revenir dans les mêmes travers que le BAM mais mon collègue Marc DARVILLE reviendra avec plus de précisions quant au BAM puisque c'est un dossier qu'il avait géré lorsqu'il était lui-même échevin des travaux, donc, il reviendra avec d'autres éléments. En ce qui concerne la qualité des isolations pour les différents bâtiments publics, donc, vous aviez déjà parlé et posé différentes questions à ce sujet-là, j'ai demandé une note à Sébastien MURER qui est en fait notre Conseiller en énergie, d'abord, évidemment, la note sera présentée au Collège puisqu'on n'a pas encore eu le temps de voir arriver ce dossier au Collège et dès qu'on aura pu en discuter en Collège, il n'y a pas de difficulté, elle vous sera transmise. Ensuite, M. HAMBYE parlait à un moment donné de difficultés et d'augmentations, parlait d'avenants en ce qui concerne les travaux, de certaines défaillances au niveau des auteurs de projet, oui, on le déplore évidemment nous aussi au niveau du Collège, ce qu'on a quand même réussi à faire à ce stade-ci pour quand même réduire la note c'est que lorsque les auteurs de projet, nous présentent des avenants, ils ne reçoivent plus ce pourcentage sur le dossier donc, cela, je pense que c'est déjà une avancée par rapport à ce que nous connaissions avant, donc, cela invite évidemment les auteurs de projet d'arriver avec des budgets plus ficelés et éviter ainsi les avenants mais ensuite parfois on se rend compte aussi dans certains bâtiments, je pense notamment à l'OITC qu'effectivement il y a eu un manque de prévoyance mais il y a aussi parfois des surprises quand on démonte, donc, à l'OITC, c'est vraiment un cas où on a eu des soucis par manque de prévoyance mais aussi lorsqu'on démontait, on a eu des mauvaises surprises, donc, là, on doit effectivement être encore plus

strict à ce niveau-là. Il y avait aussi dans les questions de M. Guillaume HAMBYE, c'est pourquoi on a inscrit des lignes budgétaires avec des travaux en Centre-Ville en 2015 tout en sachant effectivement on l'a dit, on le répète qu'il n'y aura pas de gros travaux structurants durant l'année 2015, on est obligé de les inscrire pourquoi et bien parce qu'on doit lancer les marchés, on doit pouvoir désigner et comme vous le savez on vient ici, souvent au Collège avec des dossiers qu'on inscrit et qui voient parfois le jour près d'un an plus tard donc tant qu'à faire, on les a inscrit évidemment au budget pour pouvoir désigner et ensuite lancer les travaux dès le début 2016, donc, voilà, c'est plus une prévoyance par rapport à cela. M. HAMBYE a aussi parlé du principe des toilettes publiques durant les gros événements de Mons 2015, et bien à l'instar de ce qu'on fait pour la Ducasse, il y a un plan et on n'hésitera pas de communiquer en collaboration avec la Fondation Mons 2015 sur les différents endroits où on pourra avoir des toilettes publiques et donc, on travaille sur l'année 2015 dans différents ateliers, l'atelier de la rentrée, c'est le 06 janvier et donc, évidemment, on pourra analyser encore cela avec la Fondation, nous, au niveau des services, on connaît puisqu'avec la Ducasse, il y a déjà différents sites et donc, on n'hésitera pas de communiquer les endroits par rapport à cela, on n'a pas été complètement distrait. On a reparlé évidemment du budget extraordinaire et du choix à un moment donné en fonction des enveloppes que nous avons, il faut savoir que depuis deux ans, on maintient cette enveloppe budgétaire des 500.000 euros pour les voiries, 500.000 euros pour les trottoirs, on venait de 300.000 lors du Collège précédent et donc, par rapport à cela, évidemment on arrive à un moment donné sur ces choix, c'est quand même des choix qui sont proposés par les services techniques et donc, à un moment donné comme je l'ai indiqué en commission, c'est qu'avec 500.000 euros, vous vous rendez bien compte qu'on ne sait pas tout faire et donc, comme je l'ai indiqué aussi en commission, on doit aller dans les différentes communes, Mons, c'est le Grand Mons plus 18 communes et donc, on doit aller un peu partout et donc, là, évidemment à un moment donné, c'est sur base d'éléments techniques que le Collège doit à un moment donné positionner ces choix et donc on est bien obligé à un moment donné de définir des critères et toutes les rues présentées par les services techniques, il y a vraiment des soucis, tant en voiries qu'en trottoirs et donc, cela, c'est difficile, si à un moment donné, on augmente l'enveloppe au budget extraordinaire, moi, je n'ai pas de difficulté pour aller réparer plus de rues mais à ce stade-ci, le Collège a des contraintes pour à un moment donné faire ces choix, si, à un moment donné, on propose une meilleure formule tout en restant dans ces cordes budgétaires, je suis prête à les entendre mais à ce stade-ci, on n'a pas encore trouvé de meilleure formule, on a demandé un cadastre avec les rues prioritaires qui est en train de s'établir au niveau des services

techniques et donc, à un moment donné, on doit se baser là-dessus mais encore une fois avec ces montants-là, on ne sait pas faire de miracle, alors, ensuite, on a aussi abordé le sujet du camping qui est une matière transversale peut-être que d'autres collègues répondront aussi mais donc là, on avance sur plusieurs pistes puisque souvenez-vous, on est déjà en Collège avec une offre, une proposition qui ne répondait pas à la demande et donc, on doit relancer, on avance sur plusieurs pistes, en tout cas, il n'est pas exclu qu'on n'ait pas un camping pour Mons 2015, en tout cas, pour la bonne saison Mons 2015, donc, là, on avance, on ne peut encore se prononcer pour l'instant mais en tout cas on avance, on a plusieurs pistes et pour les mobilhomes et bien là, on a travaillé aussi avec mon collègue, Pascal LAFOSSE et mon collègue Marc BARVAIS, pour les mobilhomes, qu'il y ait quand même des points de commodité à la capitainerie du Grand Large puisque – faut-il le rappeler – il y aura un parking de délestage là-bas et donc, aussi une possibilité d'accueil mobilhomes et en tout cas de pouvoir utiliser les commodités de la capitainerie. Ensuite, M. Yves ANDRE a aussi rappelé les problèmes qu'on a rencontrés à la rue Jules Antheunis, comme je l'ai aussi indiqué en commission, il y a un passage caméra qui a été demandé, comme pour tout investissement technique ou marché de fournitures, il y a un marché public qui est lancé, dès que le marché est attribué, il y aura un passage caméra de réalisé et en fonction de cela, on pourra intervenir et on avisera en fonction, donc, c'est un dossier qui est toujours pour l'instant bien dans les cordes et pour lequel on est très attentifs et mon collègue Marc DARVILLE me dit qu'on a aussi un dossier introduit à l'IDEA, donc, c'est vraiment depuis le mois d'août qu'on a eu cette intervention citoyenne, on continue à suivre le dossier, on comprend que parfois les gens aimeraient plus dans l'urgence mais on a ces contraintes de marchés publics et que ce n'est pas du matériel dont nous disposons au niveau de la main-d'œuvre communale et donc, on doit attendre le résultat du marché et ensuite le résultat du passage caméra, je pense avoir répondu à toutes les questions qui concernaient plus le département « travaux ».

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Marc, je vous en prie.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Oui, donc, M. BEUGNIES, vous m'avez signifié que nous vendions nos bijoux de famille à la Ville, je vous invite à m'accompagner pour faire le tour de ses bijoux de famille, vous allez voir que tout ce que nous vendons, c'est de la misère, donc, nous vendons tous les bâtiments énergivores, les bâtiments presque insalubres, donc, ce qui fait qu'effectivement, nous augmentons le volume de nos ventes, il faut dire aussi que nous mettons en œuvre une ZACC, une ZACC à Ghlin où le RUE est terminé, donc, nous pouvons aujourd'hui vendre cette ZACC, donc, c'est tout à fait normal, c'est le métier premier de la Régie foncière, c'est de gérer en bon père de famille le patrimoine de la Ville et de la Régie.

Mme MARNEFFE, j'aimerais quand même une fois pour tout, remettre un peu les pendules à l'heure en ce qui concerne le BAM. Oui, le BAM a connu des difficultés, le service des Travaux avec ses services a fait ce qu'il fallait pour surmonter ces difficultés. Aujourd'hui, vous dites « il y a une consommation énergétique accrue », moi, je vous répondrais que c'est tout à fait normal. Quand vous changez l'HVAC pour répondre à des critères beaucoup plus sévères, par exemple, les températures, avant, l'HVAC était conçu pour aller de 18 à 24°, ici, les conditions pour pouvoir faire des expositions avec des œuvres de qualité internationale, les températures sont beaucoup plus resserrées, on peut aller de 19 à 22°. Il y a dans le cahier des charges des prêteurs, des conditions très strictes, idem pour l'hygrométrie, avant, on pouvait aller en taux d'humidité de 45 à 55 %, les critères maintenant, sont de 48 à 52 %, donc, lorsque vous mettez l'air conditionné dans votre voiture, vous consommez plus en roulant et bien ici, on consomme plus parce que les écarts ont dû être réduits pour répondre à la demande des prêteurs des œuvres, donc, tout cela répond à un cahier des charges. En ce qui concerne l'achat des établissements Gobert Matériaux, là, on peut dire, c'est cher, on peut se plaindre effectivement, mais, je crois que plus tard, cela va apporter des économies parce que déjà, ce vendredi, il va y avoir un dossier au Collège qui va être présenté, nous louons certains hangars. Ces hangars, plutôt que d'en louer, nous allons y transférer certains matériel ou matériaux pour que nous n'ayons plus de charges de location. On avait demandé aussi des parkings, quand il n'y a pas de parking, on se plaint, là-bas, on a la possibilité d'avoir une extension de parking assez conséquente, les parkings sont des parkings qui ont été conçus à moindre coût, pourquoi ? Parce que l'IDEA travaille actuellement sur un master plan pour redéfinir complètement le développement de cette zone, donc, quant à savoir ce que vont devenir définitivement, ces surfaces où aujourd'hui, nous faisons du parking, nous le saurons dans quelques mois lorsque l'IDEA aura désigné un auteur de projet et que des études seront réalisées, néanmoins, ce qui est nécessaire, c'est une extension définitive du parking de la piscine puisque en période de bon temps, les gens sont obligés de faire un ou deux kilomètres à pied pour arriver à la piscine puisque le parking est régulièrement plein et on peut se féliciter du succès que remporte notre piscine. En ce qui concerne la dette de la RCA vers la Ville de 2 millions d'euros. Rassurez-vous, ce n'est pas une dette que la RCA va devoir payer, le reviseur a validé les comptes, les comptes sont bons, personne n'a mis 2 millions d'euros dans sa poche, fort heureusement, ce que nous devons fixer, ce qui n'est pas clair et cela je vous le concède, ce sont les flux financiers entre la Ville et la RCA. Vous le savez déjà, mon collègue est venu avant moi avec un dossier devant ce Conseil communal, une société comptable avait été chargée de réaliser la comptabilité et pendant trois ans, cette société a fait

défaut, aujourd'hui, nous avons relancé un nouveau marché, nous avons changé de société comptable et nous sommes en train de refaire un travail titanesque, nous avons été rechercher tous les extraits de banque des dix ans, depuis 2003 qu'existe la RCA et nous sommes en train de retracer tous les flux financiers, donc, nous reviendrons très vite vers vous avec une comptabilité un peu plus analytique. M. HAMBYE, donc, j'ai bien compris que chaque fois que nous allons louer un bâtiment de 25 m², il nous faudra une étude universitaire, nous allons réfléchir, chaque fois que nous allons vendre un bâtiment aussi, il faudra une étude universitaire, je crois que cela va ralentir un peu nos projets. En ce qui concerne l'achat du bâtiment Vandoorne, si on n'a pas été le visiter avant, c'est parce que la propriétaire n'a pas voulu nous laisser entrer, elle a accepté que le Notaire fasse l'évaluation de son bâtiment et vous n'allez pas douter de la qualité du travail des notaires, vous savez que ces gens-là font toujours la plus juste évaluation en fonction de la valeur même du bâtiment, donc, nous avons acheté le bâtiment à sa juste valeur et nous pouvons nous féliciter quand quelques mois de temps, nous ayons acheté un bâtiment et nous l'avons déjà attribué avec un commerce de qualité, on se plaint d'un côté que les cellules sont vides et quand nous faisons le nécessaire rapidement pour qu'elles ne restent pas vides, on n'est pas encore content des procédures, là aussi, j'ai bien compris qu'il faudrait un jury universitaire pour décider à qui nous allons louer, donc, nous allons nous pencher sur ce problème avec les universités. Vous avez parlé aussi du Plaza, des risques en termes d'incendie, là aussi, nous sommes très, très vigilants, nous avons eu déjà plusieurs réunions avec les pompiers, nous avons demandé, nous avons même exigé la fermeture d'une des quatre salle, la salle 4 pour éviter tout problème parce que cette salle était incurvée entre les étages du restaurant La Belge Attitude, nous avons donc pris toutes les mesures avec les pompiers pour qu'ils puissent avoir une exploitation continue de ce cinéma et nous sommes en train maintenant de désigner un auteur de projet, nous venons de recevoir les offres, elles sont en cours d'analyse pour revoir d'une manière fondamentale, l'organisation, la sécurité de ce cinéma, donc, nous reviendrons aussi devant vous avec ce dossier qui est un dossier sensible et important. En ce qui concerne les salles Calva, là, nous avons décidé au Collège de remettre la gestion des salles Calva aux Associations, c'était le but premier de ces salles Calva plutôt que de donner des subsides aux associations, nous leur donnons des moyens pour travailler et se procurer des revenus avec les biens que nous mettons à leur disposition. Grâce à ces revenus que les associations vont retrouver dans les villages, ils vont pouvoir redévelopper l'associatif ou le monde sportif, donc, je crois que nous allons continuer dans ce sens et remettre les salles Calva aux Associations. En ce qui concerne la rénovation du bâtiment de la Régie foncière, vous trouvez que c'est cher, 750.000 euros,

c'est une estimation du bureau d'études, cette estimation, elle sera validée par un marché public, si, c'est moins cher, tant mieux mais vous n'allez quand même pas nous reprocher de faire ce que vous demandez que l'on fasse, c'est-à-dire isoler nos bâtiments, changer les toitures, mettre une bonne isolation, changer les châssis, mettre du double vitrage pour faire des économies énergétiques, donc, quand on ne le fait pas, vous dites, on doit le faire et quand on le fait, vous dites que cela coûte cher, voilà, c'est le prix qui sera fixé par les marchés publics, voilà, je crois avoir répondu à toutes vos interrogations.

M. Elio DIRUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup. M. l'Echevin LAFOSSE.

M. Pascal LAFOSSE, Echevin : Merci M. le Bourgmestre, donc, en ce qui me concerne les matières qui ont été abordées, ce sont les matières évidemment du sport et de la mobilité, je commencerais par la mobilité parce que j'ai vu que beaucoup de conseillers étaient un peu passionnés par les 10 nouvelles propositions, donc, en effet, les propositions ont été acceptées le 05 décembre dernier au niveau du Collège, je vais peut-être faire un petit topo rapide pour un peu expliquer la démarche qui a fait que nous avons proposé, donc, ces différentes propositions, donc, il faut savoir qu'à Mons, nous avons en voirie, 5200 places dont 1740 sont des horodateurs. En 2000, nous comptabilisons 5,2 rotations par jour sur chaque emplacement, donc, d'une manière moyenne sur les 1740 emplacements horodateur, actuellement, nous sommes à 2,7 rotations, ce qui veut dire la moitié, donc, si on fait un simple calcul des 1740 places horodateurs multipliés par les 5,2 rotations, nous sommes à 9.048 visites par jour en 2000 et actuellement, nous ne sommes plus qu'à 4698. Donc, nous nous sommes aperçus qu'il fallait bien évidemment essayer de régler la situation de manière à augmenter les rotations mais il fallait le faire d'une manière globale et il est difficile au niveau de la mobilité de régler des problèmes de manière que je qualifierais « plic ploc » parce que sinon, on n'arrive pas à avoir une vue globale sur la mobilité, donc, nous avons donc donné des priorités, comme vous le savez, il y a des priorités qui sont différentes en fonction que l'on soit commerçant, qu'on soit riverains ou qu'on soit travailleurs, lorsqu'on est commerçant, ce qu'on souhaite, c'est d'avoir un grand nombre de rotations des parkings libres, lorsqu'on est riverain, bien évidemment, ce qu'on souhaite, c'est pouvoir se garer le plus proche possible de chez soi et lorsqu'on est travailleur, c'est de pouvoir se garer de manière longue durée sans que cela ne coûte un sou, donc, avec cela, il a fallu faire un ensemble de propositions et nous avons travaillé avec le service de la mobilité, d'ailleurs, je les remercie parce qu'ils ont travaillé de manière très positive et très dévouée à ce sujet, donc, c'est une réflexion qui date maintenant depuis plus d'un an et donc, on a envisagé d'une manière globale, la situation au niveau de la mobilité. Ce point sera abordé donc, au niveau

d'un prochain Conseil communal, c'est de pouvoir faire une commission élargie de manière à bien expliciter les 10 propositions, ici, je vais juste en relever une qui est celle qui a été relevée à plusieurs reprises à savoir les « shop and go », il est vrai que M. VISEUR avait en son temps proposé la demi heure gratuite mais il y a quand même une grande différence, ici, en ce qui concerne les « shop and go » et la demi-heure gratuite parce qu'ici, c'est des emplacements que l'on identifie uniquement pour du « shop and go » à raison de toutes les demi heures et donc, cela veut dire que ce sont des emplacements qui sont entièrement gratuits durant toute la semaine. Par contre, ce qui a été proposé avant, c'était donc, une demi-heure gratuite sur les voiries, sur l'ensemble des 1740 emplacements en voirie, ce qui est plus difficilement – je dirais – contrôlable et par contre, amènent beaucoup moins de personnes et beaucoup moins de visites, pourquoi ? Il suffit de faire un simple calcul en sachant sur une place « shop and go », on peut avoir puisqu'on paie pendant 8 heures par jour à Mons les horodateurs, on peut avoir à peu près 16 rotations, on l'espère un maximum de 16 rotations, si on multiplie cela par 150 places puisque nous comptons faire cela de manière progressive et peut-être commencer entre 100 et 120 places dans un premier temps ce qui nous mène à plus ou moins 2400 rotations, si on regarde le chiffre que je vous donne tout à l'heure à savoir les 4600 qu'on a actuellement avec les 2,7 rotations, on multiplie – je dirais – le va-et-vient et les rotations et en tout cas les visites, de plus de 40 % et donc, la réflexion sur ce type d'emplacements a été choisie par le Collège pour entre autres ces raisons-là. Alors concernant le billet de stationnement, c'est exact que vous ne trouverez pas dans les recettes le billet de stationnement indiqué comme il est là mais vous pouvez par contre retrouver au niveau du budget à la page 25 et 26, donc, entre autres, 60.000 euros qui ont été budgétisés pour la mise en place et œuvre des « shop and go » et 30.000 euros pour l'harmonisation des horodateurs parce que vous le savez, on veut aussi dans les 10 propositions, harmoniser la tarification au niveau du stationnement en voirie et donc, pour cela, il faut changer une pièce au niveau de chaque horodateur et cela a un coût de plus ou moins 30.000 euros. Le Collège s'est positionné le même jour, donc, le 5 décembre afin de passer le billet de stationnement de 15 euros à 25 euros mais nous souhaitons et c'est une proposition qui a été faite par le Collège et mes collègues, nous souhaitons que l'ensemble des mesures soit opérationnel en même temps parce que si nous ne le faisons pas en même temps, on risque à un moment donné d'être décrié et nous ne le voulons pas absolument pas parce que nous souhaitons évidemment que cette solution, cette innovation puisse porter ces fruits au niveau du commerce montois et donc, on doit tout mettre en œuvre de manière à pouvoir réussir ce changement d'habitude, cela, c'était concernant d'une manière générale, la mobilité. Encore une question au niveau du

parking Grand Place, Mme MARNEFFE signalait qu'il était souvent complet, il est vrai qu'il est souvent complet mais vous n'êtes pas sans savoir qu'actuellement, hélas, le parking de la Halle est toujours en réfection, on va pouvoir en bénéficier avant les fêtes d'ouverture de Mons 2015 et que donc, un grand nombre d'abonnés, on dû passer du parking de la Halle vers le parking de la Grand Place. Nous avons acquis en même temps, parallèlement, le parking de Messines qui appartenait à Toit et Moi, c'est un parking qui n'est pas suffisamment actuellement sécurisé mais que nous sommes en train de sécuriser, les volets d'entrée et sortie ont déjà été sécurisés, on est en train de voir ce qu'on peut faire pour isoler les arrivées, les sorties des immeubles des locataires Toit et Moi, puisqu'ils ont un accès direct par les communs au niveau du parking, donc, on veut absolument scinder, en tout cas séparer cette entrée dans ce parking-là et donc, cela à un coût, qu'on a estimé de l'ordre de 700.000 euros de manière à pouvoir le remettre en conformité. Ensuite a été abordé, les problèmes concernant le sport. Là, Mme MARNEFFE, vous signalez qu'à peu près sur 10 millions, 8 millions concernant le foot, là, je souhaite avant tout, c'est de pouvoir faire la distinction entre les clubs d'élite et les clubs bien évidemment de sport pour tous, que je qualifie de sport pour tous, les plus petits clubs mais qui contiennent beaucoup d'adhérents. Dans ces clubs-là, il ya évidemment beaucoup de clubs qui relatent du football, nous devons en tout cas, nous, au niveau de la Ville, quand même répondre au souhait des différents sportifs et donc, actuellement, c'est vrai que le foot est un sport qui est plus prisé que d'autres sports mais je tiens quand même à signaler qu'au niveau des investissements sportifs, nous avons inauguré il y a quelque temps le MOHA à hauteur d'une infrastructure, je dirais, extraordinaire puisqu'elle est unique au niveau de la Belgique et peut-être même au niveau européen, c'est une structure qui a même coûté pas loin de 4 millions d'euros, on a aussi augmenté en tout cas depuis deux ans, la subvention au niveau du Water polo qui est aussi un sport d'élite mais qui n'est quand même pas du foot à hauteur de 12.500 euros et alors, en ce qui concerne le sport d'une manière générale, le Collège s'est positionné sur trois types d'infrastructure sur ces trois priorités, donc, on a identifié des priorités propres à la Ville, des priorités propres au club et des projets mixtes. Donc, en ce qui concerne les projets uniquement supportés par la Ville, on a distingué donc, le hall omnisport de Cuesmes, on envisage en tout cas, une rénovation et un agrandissement de ce hall à Cuesmes ainsi que l'ancienne piscine de Flénu. Concernant les projets clubs, ce sont évidemment des projets qui sont supportés par les clubs mais aussi soutenus par la Ville puisque financièrement vous le savez, les clubs ne sont pas capables de supporter la différence entre le subside accordé par la Région wallonne et le montant global du coût de l'infrastructure et donc, nous les aidons dans les démarches administratives mais

nous aiderons aussi par la suite, au niveau du remboursement des prêts, donc, là nous avons 2 clubs qui ont déjà un dossier plus ou moins bien avancé, c'est le Rugby Club Mons ainsi que le FC Cuesmes au niveau du terril de l'héribus et enfin, nous avons donné une priorité aussi pour les projets mixtes à savoir, là, on a comme projet, l'AEDEC Hyon, pourquoi l'AEDEC Hyon avec un projet mixte parce que là, nous allons avoir une infrastructure si tout se passe bien et si nous avons les subsides au niveau de la Région wallonne, une infrastructure qui va pouvoir accueillir à la fois le foot mais aussi le ping-pong de table, c'est une salle qui pourrait être à la fois utilisée pourquoi pas dans le cadre de salle Calva puisque sur Hyon, il y a un manque crucial de salle de ce type-là. Mélanie a parlé des mobilhomes mais je ne vais pas revenir là-dessus. Voilà, je pense que j'ai fait le tour des questions si j'ai oublié des réponses n'hésitez pas à me les reposer.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. l'Echevin. M. l'Echevin des Finances.

M. Jean-Marc LECOCQ, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Voilà, tout d'abord, présenter mes excuses à Mme DE JAER puisque vous n'avez pas reçu le mail effectivement, je n'ai pas constaté que les services ne m'avait envoyé le mail qu'à moi, je pensais qu'ils l'avaient envoyé directement chez vous avec en copie chez moi, donc, je pense que mon collaborateur vous l'a remis en séance et donc, comme on dit dans ces cas-là, l'incident est clos. Merci. Pour répondre à des questions précises par rapport à l'intervention de Mme MOUCHERON, je ne peux y répondre que si j'ai les articles budgétaires Mme MOUCHERON, donc, il faudra que vous me les donniez. En ce qui concerne, les arts plastiques, les 300.000 euros, page 40, j'ai retrouvé, c'est compensé en recettes à la page 91, ah, vous avez déjà eu les réponses, c'est génial cela, voilà, j'arrête mon intervention ou je continue. Les 4 points vous avez eu les réponses, parfait, merci. En ce qui concerne les taxes enrôlées sur les parkings, à ma connaissance, il n'y a pas encore eu de recours dans les tribunaux, seul des avertissements-extraits de rôle ont été demandés au service des Finances et donc, encore une fois, à ma connaissance, je n'ai entendu parler de rien d'autre, je dirais, faisons confiance à nos agents. POLLIEC, le budget était au budget 2014, donc, le marché est en cours, je pense qu'il n'y a pas de souci à ce niveau-là, le dossier suit son cours d'après mes renseignements en tout cas. Peut-être que M. le Bourgmestre vous en dira un petit peu plus tout à l'heure. En ce qui concerne des questions bien précises, je pense que c'est tout. Beaucoup d'intervenants ont évoqué l'équilibre en 2015, comme vous le savez, même dans le Collège, il n'y a personne qui peut s'appeler Mme SOLEIL. Par contre, reprendre en 2015, 3,3 millions d'euros aux réserves, cela représente 2 % du budget, alors que les éléments exceptionnels qui ont influencés le budget 2015 représentent quant à eux 5 %, soit 8.400.000 euros, je pense que M.

le Conseiller HAMBYE vous pourriez sans doute nous féliciter à ce moment-là, puisque si nous n'avions pas eu les éléments exceptionnels dont je vous ai parlé tout à l'heure, nous aurions eu un budget en équilibre de 3 % de boni. Je vais rester aux interventions de M. HAMBYE, quant aux emprunts, donc, vous semblez dire que nous pourrions revoir les taux d'intérêt, je pense que vous êtes aussi de profession libérale et donc, assimilé à un commerçant, vous devez savoir que les marchés financiers, cela ne se négocie pas comme cela d'un coup de cuiller à pot, voilà, nous avons à faire à des gens qui vendent de l'argent et nous, nous en achetons et donc, il y a des règles et pour le moment, nous avons lancé un marché auquel a répondu les entreprises ING et Belfius et nous sommes en train d'analyser les réponses que nous avons reçues et dans quelques semaines j'imagine que nous lancerons des nouveaux emprunts à des meilleurs taux. Mon collègue, Pascal LAFOSSE, a répondu sur la taxe où les redevances parking de 15 pour une demi-journée à 25 pour une journée complète, comme vous le voyez Mme MARNEFFE, nous avons fait un budget avec beaucoup de prudence puisque nous n'avons pas intégré ces éventuelles recettes nouvelles. Je vais terminer par ce qui excite tout le monde, si je puis me permettre ce genre d'expression, c'est-à-dire la nouvelle taxe sur les professions libérales, voilà, plusieurs conseillers en ont parlé, donc, il s'agit bien d'une taxe d'un montant de 200 euros par an déductible fiscalement, ce qui représente en net, une dépense d'environ 8 euros par mois, sachez quand même que les autres commerçants qui ne sont pas des professions libérales, eux, paient des taxes sur leur enseigne, paient également plus chers leur poubelle puisqu'ils sont commerçants et d'office, ils ont une augmentation de leur redevance pour les poubelles, il me semble que la Ville se serre déjà bien la ceinture, en tout cas, pour 2015 et les années suivantes et ils nous semblent, au Collège en tout cas, que l'ensemble des citoyens doivent participer à l'effort collectif, je ne trahirais personne en vous disant que je suis moi-même concerné par cette taxe, je ne sais pas si je dois sortir pour autant avant de la voter, bref, mais je ne peux pas Mme MARNEFFE, je ne peux pas accepter ce que vous dites par rapport aux commerçants parce que justement c'est une taxe équitable et qui permet de mettre un peu sur un même pied les commerçants et les professions libérales. Ceux que nous avons voulu épargner, ce sont les petits commerçants et notamment les commerçants du Centre-Ville qui ont comme nous le savons tous de grosses difficultés et vous avez comparé avec IKEA et bien IKEA, Mme MARNEFFE, en 2015, paiera une somme de 30.000 euros de taxes, il me semble qu'entre 200 euros et 30.000 euros, il y a quand même une petite marge, cherchez l'erreur, voilà, moi, j'ai terminé, M. le Bourgmestre.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment, M. le premier Echevin.

M. Nicolas MARTIN, Echevin: Merci M. le Bourgmestre, mes chers collègues, je répondrais, en trois points, le premier en lien avec les questions économiques et notamment Mons 2015, le deuxième relatif aux investissements qui sont annoncés sur le plan commercial et le troisième sur les questions de logement et de rénovation urbaine avant de conclure rapidement sur le tourisme. Mme MOUCHERON vous évoquez les questions liées au développement économique et les synergies qui trouveront place avec Mons 2015, alors, j'ai envie de vous dire que par essence, le projet Mons 2015, on l'a suffisamment répété est un projet socio-économique, que donc, les liens sont évidents aux yeux du Collège entre ces deux dimensions, ces deux aspects. La note de politique générale le précise mais si vous le souhaitez, je peux le préciser de deux manières, l'intérêt de Mons 2015 peut se décliner à la fois sur le plan macro-économique avec des investissements importants qui se dessinent et qui sont le fruit de l'attractivité retrouvée notamment grâce à Mons 2015 par la Ville de Mons et j'y viendrais dans un instant et sur un plan plus micro – si je puis dire – par des synergies et des collaborations étroites qui sont initiées conjointement par la Fondation Mons 2015, la Gestion Centre-Ville, la Ville de Mons et les commerçants du Centre-Ville notamment puisque toute une série de collaborations croisées ont été proposées et mises en place notamment en matière d'échanges sur le plan tarifaire entre les événements Mons 2015 et les commerces du Centre-Ville. Alors, j'évoquais tout à l'heure l'importance d'investissements qui s'annoncent dans le Centre-Ville, on connaît les difficultés qui ont été les nôtres au cours des dernières années qui sont celles connues et enregistrées dans tous les centres urbains de Wallonie notamment, la MCV l'a suffisamment démontré dans sa dernière étude, Mons se situe – je dirais – dans un échelon intermédiaire en termes de difficultés entre les villes qui connaissent de réelles difficultés sur le plan économique et les villes qui sont en situation plus positives, donc, on est en situation intermédiaire mais de part l'attractivité retrouvée par la Ville, les choses sont en train de changer, cela prend du temps, comme on l'a indiqué aux commerçants lorsque le Collège les a rencontré il y a encore de cela une quinzaine de jours, les projets commerciaux qui nécessitent l'implication de grands investisseurs sont des projets qui par essence durent des années en termes de négociation préalable à leur réalisation, cela a été vrai à Verviers, c'est vrai à Namur, c'est vrai à Charleroi où on parle du projet Rive gauche depuis maintenant 8 ans, cela a été vrai aussi pour IKEA en périphérie, cela fait 7 ans que le dossier a débuté dans sa phase de négociation avant que les premières pelleuses ne se mettent en marche et c'est vrai aussi pour le Centre-Ville, cela fait plusieurs années que nous démarchons des investisseurs pour faire en sorte que la confiance soit restaurée, aujourd'hui, nous commençons à récolter les fruits de ces démarches. On a annoncé un projet de bureau

important dans le quartier de la gare qui est en train de concrétiser sur le plan de la procédure administrative, on annonce maintenant et on l'a dit aux commerçants dans le détail il y a quinze jours toute une série d'investissements dans le piétonnier qui sont porteurs d'espoir parce qu'on sait que la première difficulté rencontrée dans le Centre-Ville, c'est le manque d'offre commerciale. Tous les commerçants sont d'accord pour le dire, il faut élargir l'offre et le fait qu'au-delà du renouveau du petit commerce indépendant spécifique qui doit se distinguer des grandes enseignes que l'on trouve en périphérie et que l'on trouve dans les rues adjacentes du Centre-Ville et voyez la situation de la rue de la Clef, la rue de Nimy, ces rues qui sont en train de revivre après les phases de rénovation urbaine et de travaux qu'elles ont connus et bien, il est important que l'on puisse rencontrer dans le piétonnier, des investissements importants qui soient capteurs de flux et qui permettent d'attirer des enseignes qui soient des locomotives lesquelles pourront avoir des effets indirects sur les commerces indépendants des rues adjacentes, alors, vous me posez la question quant aux précisions liées à cet investissement, l'investisseur est la société BREG c'est celle qui développe le projet de bureau dans le quartier de la gare, elle annonce 4000 m² de surfaces commerciales avec de grandes enseignes qui seront des locomotives compte tenu de sa présence dans le piétonnier du niveau de loyer exigé à cet endroit, cela ne peut pas être autre chose que des enseignes de dimension internationale mais en tout cas, on ne peut que se réjouir de voir ce type d'investissement qui vient compléter d'autres projets qui ont été accompagné par le Collège communal et notamment les investissements qui seront réalisés par Citymall et Forum Invest dans la rue de la Chaussée parallèlement au développement de l'extension des Grands Prés qui était négocié en marche d'IKEA et donc, vous le voyez, si on ajoute à cela, le projet de maternité commerciale qui est lui porté par la Ville dans le cadre des Fonds européens et les différents projets de plus petite nature portés par d'autres propriétaires et qui sont en cours dans le piétonnier, on assiste à une mutation qui est annoncée dans notre piétonnier, ce qui est particulièrement important pour le Collège pour les raisons que j'ai évoqué il y a un instant. Pour ce qui concerne les questions de logement et de rénovation urbaine, j'ai répondu par la même à la fois à M. BEUGNIES et à M. Guillaume HAMBYE, le moins que l'on puisse dire, c'est que la Ville de Mons ne lésine pas sur les moyens et sur ses efforts déployés par rapport à la question du logement et cela se traduit notamment par tous les projets de rénovation urbaine qui sont développés en cœur de ville. L'opposition l'a suffisamment souligné à l'occasion des derniers exercices budgétaires notamment, il est important au-delà des grands projets qui peuvent trouver place en périphérie aussi en matière immobilière, que le cœur de ville puisse connaître des rénovations même si c'est plus

compliqué sur le plan de l'investissement parce qu'en termes de rentabilité, les returns sont inférieurs et bien c'est ce à quoi nous nous attelons puisque vous l'avez vu au cours des derniers mois, tous les axes importants du Centre-Ville sont ou seront couverts par des opérations de rénovation urbaine, cela signifie que systématiquement, nous allons chercher des subsides auprès de la Région wallonne qui permettent de viser la création de nouveaux logements, lesquels logements sont des logements publics systématiquement puisque subsidiés par les pouvoirs régionaux et par ailleurs, je me permets d'attirer l'attention de M. BEUGNIES sur le fait que la moyenne wallonne en matière de logement public est de l'ordre de 7 %, la Ville de Mons est à peu près entre 9 et 10 % selon le type de comptabilisation et donc, je pense que si toutes les villes de Wallonie consentaient au même type d'effort que celui auquel la Ville de Mons consent et bien, je pense que l'offre en matière de logement public serait déjà mieux répartie et serait déjà plus avantageuse pour des demandeurs et plus facilement disponible en tout cas pour les demandeurs qui aujourd'hui sont en attente d'un logement social, il y a par ailleurs d'autres projets que ceux de la rénovation urbaine, vous avez cité celui d'Epinlieu semblant faire peu de cas de ce projet alors que c'est un projet extrêmement important, c'est la priorité du Collège en matière de rénovation des quartiers sociaux, après tous les travaux qui ont été entamés dans d'autres quartiers à l'Ile aux Oiseaux, à Ghlin, pour redonner de la dignité au logement public compte tenu des difficultés qui ont été rencontrées par le passé pour atteindre des objectifs en matière de mixité sociale, pour atteindre des objectifs en matière de qualité de logement public, les projets qui sont mis en œuvre aujourd'hui, sont des projets qui sont ambitieux et positifs surtout pour les bénéficiaires de logement public et c'est la cas à Epinlieu, on a une double dynamique à la fois une dynamique de rénovation de quartier porté avec l'aide de la Région wallonne et qui est positive pour étendre la capacité en termes de nombre de logement de ce quartier et aussi en matière de réhabilitation et de reconstruction, c'est cette deuxième dimension que vous évoquiez tout à l'heure et qui est portée par Toit et Moi aujourd'hui. Pour répondre à M. HAMBYE concernant les travaux dans le périmètre de rénovation urbaine de la rue de Nimy, rue des Marcottes et rue Antoine Clesse, c'est vrai M. HAMBYE que les deux projets sont budgétés en 2015 pour la bonne et simple raison que la technique budgétaire nous impose dès le lancement des études préalables d'avoir une inscription budgétaire qui fait que cela se retrouve dans notre budget mais cela ne se traduira évidemment pas par la réalisation de chantiers durant l'année 2015, je pense que le Bourgmestre a donné des orientations très claires en la matière pour que notre Ville soit la plus facilement accessible et la plus attractive possible en 2015 cela va de soi compte tenu du nombre de visiteurs attendus et j'en termine

puisque je parle du nombre de visiteurs avec la dimension touristique en remerciant M. HAMBYE pour les paroles positives qu'il a eu compte tenu des efforts qui ont été déployés par rapport à notre offre touristique notamment et aussi par rapport à ce nouvel Office du Tourisme et de la Culture qui sera inauguré ce vendredi, c'est un outil absolument remarquable, c'est vrai qu'il y a eu de mauvaises surprises dans le déroulement du chantier et des travaux, il n'empêche que c'est un beau bâtiment, c'est un bâtiment que la Ville peut s'enorgueillir d'avoir rénové, il est fort probable que le privé, compte tenu des difficultés structurelles liées au bâtiment n'aurait pas pu engranger une telle rénovation, le résultat est superbe, vous pourrez le découvrir vendredi. Je voudrais vraiment remercier l'équipe de l'Office du Tourisme et sa Directrice Natacha Vandenberghe qui ont fait un travail absolument remarquable avec un investissement personnel sans limite week-ends, soirées et donc, je tiens vraiment à le dire, cela prouve leur motivation de temps en temps, je pense qu'il est bon de pouvoir mettre en avant l'investissement des équipes de fonctionnaires et d'employés communaux et para-communaux qui travaillent au service de la collectivité, ici, c'est le cas, on a un outil qui sera vraiment merveilleux et qui sera représentatif de toute la région de Mons-Borinage au-delà de la Ville de Mons puisque la Maison du Tourisme régionale y trouvera sa place et je pense que l'ensemble des visiteurs pourront dès lors trouver un écrin qui sera à la mesure de nos ambitions notamment dans le cadre de Mons 2015 mais aussi et surtout pour l'après-Mons 2015, voilà pour les éléments qui sont relatifs en tout cas aux questions que vous avez posées en lien avec mes compétences, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Mme l'Echevine.

Mme Catherine HOUDART, Echevine : Très, très court, pour répondre à Mme MOUCHERON, oui, en effet, il y a une certaine augmentation à l'article budgétaire 72201/123-06 qui concerne simplement des projets pédagogiques dans le cadre de Mons 2015 pour les maternels et les primaires et comme vous le savez, le service de l'Education a mis sur pied avec la Fondation, les fêtes de la Jeunesse et donc, si le crédit qui nous est alloué par la Fondation n'est pas suffisant, bien entendu, ce crédit-là servira à organiser ces trois journées festives pour l'ensemble des jeunes montois et ce crédit sera bien sûr réadapté en 2016, voilà, et peut-être simplement signaler aussi qu'au niveau de la réduction des coûts énergétiques, il y a eu des allusions qui ont été faites à cela tout à l'heure, je tiens à signaler que la Ville de Mons avait sollicité les subsides UREBA pour remplacer toutes les menuiseries de l'école située à la rue Ferrer à Cuesmes, ce projet a été retenu par toutes les demandes de subsides et donc, nous recevrons un subside de 431.307,16 euros, ce qui représente 80 % du montant des travaux à cela s'ajoute également un autre gros projet dont nous avons reçu un avis positif du

CECP en ce qui concerne le remplacement des châssis et pose de stores extérieurs à l'école communale de la place Dooms ce qui va aussi évidemment réduire le coût énergétique et que nous feront également des travaux de remplacement de châssis à l'Académie de Musique. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Il reste M. l'Echevin SAKAS pour quelques éléments sur les services administratifs.

M. Achile SAKAS, Echevin : Merci M. le Bourgmestre. Depuis 2014, les frais de fabrication sont indexés soit, c'est 15,20 euros. La carte est valable 10 ans pour les citoyens âgés de plus de 18 ans progressivement pour compenser l'apport de taxes, nous souhaitons arrondir le tarif à 26 euros, donc, une augmentation de 80 cents. On ne modifie pas la taxe de titre de séjour biométrique, on augmente la redevance sur les changements d'adresse, cela nécessite beaucoup de travail suite au changement d'adresse, encodage, envoi et traitement à la demande d'enquête de résidence, communication vers la commune, départ ou d'arrivée d'actualisation de la puce et de la carte d'identité. Augmentation de la redevance pour commande de nouveaux codes PIN, actuellement, c'est 2 euros, on passe à 5 euros, la justification, les citoyens reçoivent le code de commande de leur carte d'identité, ils n'y prêtent pas attention, lorsqu'ils en ont besoin, ils ne les trouvent plus non plus, cette demande engendre des dommages supplémentaires, accueil du citoyen lors de la demande, commande des codes, deuxième visite du citoyen, donc, cela engendre un travail conséquent pour les services. L'augmentation des redevances lors des dommages principaux cela concerne, donc, les déclarations de décès, c'est 1.240, déclarations de mariage, cohabitation légale : 600, demandes de nationalité : 180, transcription d'actes d'étrangers : 30, donc, le tarif actuel est de 20 euros et on propose 25 euros.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. l'Echevin. Chers collègues, donc, je vais m'autoriser à apporter quelques éléments additionnels rapidement. D'abord, peut-être à Mme MOUCHERON en la remerciant pour son intervention, on ne fait pas un budget comme celui que nous faisons malgré que nous puissions dans les réserves sans faire en sorte qu'il y ait quelques recettes nouvelles et donc, je comprends parfaitement qu'on aimerait qu'il n'y ait pas de recette nouvelle, qu'il n'y ait aucune augmentation de la taxation, hélas, il y a bien fallu trouver quelques éléments pour permettre de réduire si faire se peut le déficit qui reste important et heureusement que nous pouvons combler grâce aux différentes réserves. Vous avez dit à un moment donné que la population en hausse cela coûte aussi, oui, cela coûte mais vous conviendrez avec moi, que nous avons tous cette ambition de voir le nombre de citoyens montois pouvoir croître, je pense que Mons, le Grand Mons d'une manière générale, est une

ville où il fait bon vivre et nous devons continuer à être attractif, nous le sommes, M. le premier Echevin pourrait expliquer longuement tous les projets en cours en matière de logement privé qui montre le caractère attractif de notre ville et j'espère que l'on pourra continuer dans ce sens. Vous avez posé des questions très précises notamment sur le litige des chèques-repas, premièrement, on va en appel parce que la Ville de Charleroi a pu s'en sortir et gagner en appel mais par prudence, nous l'avons quand même prévu et c'est dans la modification budgétaire n°2 que nous avons prévu 1,1 millions, donc, à la fois nous introduisons le recours mais en même temps, par bonne gestion, nous avons prévu les montants financiers. Vous avez demandé un tableau d'ensemble des chantiers, je vais le demander au service, je pense que ce serait intéressant en effet, d'avoir un tableau de bord d'une manière presque permanente de l'ensemble des travaux, nous y verrions plus clair. Pour ce qui concerne les déchets, Mme, je dois vous donner raison, moi-même ai fait savoir qu'il faut qu'Hygea dans sa formule à venir et actuelle, réduise les conséquences sur les communes et donc, les conséquences sur les citoyens, je pense qu'il y a vraiment en termes de management interne des efforts à accomplir sans quoi, c'est un peu trop facile d'avoir un mode de gestion et puis de dire, voilà, le déficit est d'autant, et au nom du coût-vérité, on reporte sur les communes que voulez-vous qu'elle fasse, elle le reporte également sur les citoyens. Nous n'avons pas – comment dirais-je - fait des diminutions ou engagé des diminutions drastiques dans les subsides, il y a vraisemblablement ça et là des réductions mais on tient compte des comptes des associations et notamment voir s'il y a des bonis ou pas, si les associations remettent les documents comme ils sont demandés mais à ce stade, on ne peut pas dire qu'il y a une vague de réductions généralisées et puis, le montant prévu dans le cadre de la Ducasse pour 2015, effectivement, il y a toujours l'idée de faire un petit plus à l'occasion de 2015 mais il y a toute une discussion qu'on peut comprendre, il y a les tenants de la tradition pure et simple, l' ducasse, c'est l' ducasse. Elle se suffit à elle-même, ce qui est en grande partie vrai et d'autres qui disent c'est vrai mais on pourrait ajouter quelque chose de particulier parce que c'est l'année capitale européenne de la culture, d'ici, la fin du mois de mai, nous aurons tranché cette question existentielle. Pour Mme DE JAER, je ne vais pas bien sûr la contredire sur ces attaques contre le Gouvernement fédéral, régional actuel et passé, je voudrais juste attirer votre attention que par le passé, votre famille politique a été aux affaires et je pense que d'une manière générale, bon nombre de gouvernements qu'il soit régional, qu'il soit fédéral, ont pour diverses raisons fait reporter sur les communes toute une série d'obligations financières ne serait-ce que les cotisations par exemple de responsabilisation en termes de pension et autres et c'est ce qu'a expliqué d'ailleurs en début de séance M.

l'Echevin des Finances, c'est vrai que lorsqu'on fait le compte de ce qui ne rentre pas et de ce qu'on doit payer en plus, la situation est objectivement très compliquée. Alors, vous avez dit aussi, les PTP, qu'il y avait une réduction, oui, mais la volonté a été de les transformer en APE et donc, en contrat à durée indéterminée, donc, là, c'est vrai qu'il y a un nombre moindre mais on a donné à ceux qu'on a pu garder une garantie qui est quand même plus importante que la précarité pré-con nue. Que fait-on si le CPAS se retrouve dans les difficultés, nous aviserons, il va sans dire. Le CPAS, M. le Président l'a expliqué a déjà prévu une marche de sécurité, s'il s'avérait qu'il y a une vague de personnes qui ont recours au CPAS, force sera de le constater et nous reviendrons d'abord en Collège et puis bien sûr en Conseil communal. Est-ce que Van Gogh, l'exposition est ouverte un dimanche par mois, la réponse est « oui », il y aura un dimanche par mois conformément d'ailleurs aux règles qui sont celles de la Communauté. J'ai cru comprendre mais peut-être j'ai mal entendu et il faut m'en excuser mais sur les hôtels vous aviez un œil fiscal, c'est ce que j'ai appelé la taxe de « Mme De Jagger », donc, en réalité, pour le moment, nous taxons par lit, donc, on ne taxe pas par nombre de personnes mais nous retenons l'idée pour examiner la situation, merci pour l'idée, nous regarderons cela attentivement. M. BEUGNIES, pour ce qui concerne le personnel de la Ville, croyez-moi que nous y sommes extrêmement attentifs. D'abord, nous faisons un effort et nous continuerons à faire cet effort pour qu'il n'y ait pas de licenciement. S'il y avait des licenciements, vous seriez en droit de vous insurger et ce serait dramatique pour les personnes concernées. Jusqu'à présent, malgré la volonté de remplacer peu les départs naturels, force est de constater qu'on a remplacé beaucoup, je pense qu'à l'avenir, il faudra sur cette dimension y revenir et c'est vrai qu'il y a alors une gestion des ressources humaines qui doit être différente mais là, à l'occasion du plan de gestion à venir, nous devons y réfléchir, on ne doit pas faire porter plus de charges sur le travailleur qui reste mais on doit se réorganiser de telle manière qu'il y ait une charge raisonnable sur chaque membre du personnel mais avec une gestion qui est une gestion appropriée des ressources humaines. Mme MARNEFFE ont a beaucoup répondu à vos questions, je voulais juste vous dire, pour Spiennes, il n'y a pas d'énergie, de combustible puisque là, on ne chauffe pas, en revanche, il y a de l'électricité, on a considéré que cela faisait partie de l'éclairage public pour faire simple, ce n'est pas une dépense qui est une dépense excessive. Sur les égouttages et vous avez dit « pas assez de prévention », ça, je ne vais pas intervenir sur votre appréciation mais reconnaissons que la Ville notamment en matière d'égouttage a un passé historique particulier et je le voyais encore à la rue du Grand Trou Oudart, une fois qu'on a commencé à creuser, je peux vous dire que les complications sont inimaginables et on a – c'est vrai – un réseau que l'on

remplace progressivement d'une manière optimale mais cela reste une ville historique avec chaque fois que l'on fait un trou, en exagérant un peu, on découvre des difficultés qu'il faut pallier. Pour les cyclistes, Madame, vous avez raison, la Région wallonne y a beaucoup contribué, on lui demande d'ailleurs de poursuivre cet effort et la Ville pour sa part, dans toute la mesure du possible et chaque fois qu'il y a un aménagement, nous faisons aussi en sorte de réserver des espaces pour les pistes cyclables. J'ai retenu aussi que vous aviez un œil décidément, dans votre groupe, je vois qu'il y a de l'imagination, sur les taxes des parkings commerciaux, on me dit qu'en effet à Liège, ce serait appliqué, c'est ce que vous avez dit, nous examinerons cela aussi, on va regarder un peu ce dont il s'agit et quelles sont les possibilités. M. HAMBYE, je vois qu'on a répondu à toutes vos questions ou en tout cas à beaucoup de vos questions, donc, je n'y reviendrais pas. Pour M. Frédéric HAMBYE, les taxes pour les professions libérales, je voulais juste vous dire ceci, les taxes pour les professions libérales, ce que vous avez dit mérite qu'on s'y attarde, nous demanderons à la Région wallonne de nous donner les interprétations de cette nouvelle taxe pour voir un peu si oui ou non, il y a des marches de manœuvre et que veulent dire puisque nous avons quasiment recopié mot à mot ce que prévoit ou permet la Région wallonne mais cela vaut quand même la peine qu'on interroge pour voir s'il y a des marches de manœuvre. J'en terminerais avec M. ANDRE, en matière de travaux, l'Echevine y a répondu, croyez bien que l'on est extrêmement attentifs notamment au problème d'inondations et que la Ville accomplit un effort maximum même si on ne peut pas empêcher qu'il y ait encore malheureusement des inondations mais on continue à y travailler. Pour ce qui est Van Gogh et les étudiants, le dossier vient au Collège vendredi, je peux vous dire que cela ne sera pas 12 euros, donc, je ne sais à quel montant nous allons le fixer, j'ai demandé qu'on regarde notamment ce que coûte notamment quand on va au cinéma, etc... nous ferons l'examen vendredi prochain au Collège et je voudrais terminer un peu comme l'a fait M. MARTIN en indiquant deux, trois choses sur Mons 2015, oui, on a rajouté un million à la police bien entendu, ce genre de coût existe mais l'opération 2015, je voudrais juste attirer votre attention sur ceci, et j'accepte bien entendu toutes les critiques en démocratie, c'est tout à fait normal, mais nous savions depuis longtemps qu'en 2015, il y aurait une ville belge et une ville tchèque, capitale européenne de la culture, si nous n'avions pas été candidat et nous l'avons été dès 2003, si nous n'avions pas été candidat, aujourd'hui, nous serions à la veille d'une capitale européenne qui serait une autre ville que la Ville de Mons et comme il y a eu une capitale européenne, 2 d'ailleurs en Flandre, à Anvers et à Brugge et une à Bruxelles, il n'était pas impossible que ce soit en Wallonie et cela aurait pu être dans une autre ville et nous ici, à Mons, nous regardions passer

le train. Pour cette région qui a connu un reflux économique dramatique, il fallait saisir cette opportunité, on n'a pas inventé à un moment donné, on n'a pas dit « tiens, on va devenir Capitale européenne de la culture parce que c'est la culture qui va faire en sorte de tout résoudre », non pas du tout, on a saisi une opportunité donnée par l'Union européenne et beaucoup d'entre nous y avons travaillé, je revois encore les zones de travail notamment avec Richard MILLER que je voudrais encore remercier et on a défendu le projet parce que ce projet a amené des montants financiers importants non pas à la Ville mais à la Fondation. La Fondation 2015 et l'essentiel des frais et la totalité des frais artistiques sont à charge de cette fondation mais les bénéficiaires, nous en tirerons tous des grands bénéficiaires, vous savez et pour ce qui concerne les visiteurs, les touristes essentiellement l'Horeca mais l'Horeca, cela veut dire aussi de l'emploi et en termes d'attractivité des créateurs, des entrepreneurs, croyez-moi, les gens s'intéressent à Mons et la Région de Mons parce que nous avons réussi à être capitale européenne de la culture comme on a réussi à implanter Google à quelques kilomètres de Mons et je pense qu'il faut absolument continuer dans cette voie, on ne résout pas tous les problèmes mais en tout cas, cela a un facteur d'attractivité, je vous disais tout à l'heure, quand sur une chaîne de télévision comme CNN, on parle des 10 top, les 10 villes top à visiter en 2015 et qu'on met en deuxième position, la ville de Mons, croyez-moi, cela a un impact qui est considérable et encore une fois, la volonté c'est d'avoir de l'activité économique et d'avoir de l'emploi et un tout dernier mot, 80 % des activités durant l'année 2015 seront gratuites, donc, tout ne sera pas gratuit mais 80 % seront gratuits, voilà, mes chers collègues, je pense que le Collège a largement répondu à vos questions mais comme à l'accoutumée, ce sont les conseillers qui ont le dernier mot et donc pour les répliques, je vous en prie, Madame, peut-être on recommence dans le même sens que tout à l'heure. Mme MOUCHERON peut-être ?

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Merci M. le Bourgmestre et donc, effectivement, vous remercier tous pour la quasi exhaustivité de vos réponses aux questions qui ont été posées même les plus pointues parce que j'entendais que vous disiez tout à l'heure que le point autour de la Ducasse de Mons de 25.000 euros était existentiel, peut-être pas aux yeux du commun des mortels mais pour des montois, je pense que cela peut compter

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre : C'est d'ailleurs pour cela que j'ai tenu à y répondre parce que c'est important, donc, je ne plaisantais pas.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère : Très bien, parfait. Je pense que toute façon, au niveau des taxes, la taxe déchets, oui, j'ai bien entendu, je connais le principe du coût-vérité, je suis bien au courant mais je pense qu'effectivement, les communes dans leurs intercommunales et je pense que vous me rejoignez d'après ce que j'entends, sont

responsables aussi de la politique qu'ils veulent entamer pour la gestion de leurs déchets, ce qui fait que leur coût-vérité augmente ou pas, ce qui fait qu'on fait payer ou pas des sacs, qu'on choisit des conteneurs, qu'on trie des putrescibles et tout cela, c'est lié aussi à la politique menée dans une commune via son intercommunale, je voulais revenir là-dessus et alors aussi peut-être plus généralement sur la mobilité, mais je pense que le débat va être intéressant par rapport aux 10 points mais je vous remercie déjà pour la clarté du fait que les points sont effectivement passés au Collège, on se demandait si c'était des effets d'annonce, oui ou non c'était bien validé mais dans ce cas, ce sera intéressant de discuter parce que le « shop and go » cela avait été évoqué et la réponse que vous donniez à l'époque, c'était que selon une étude pour une ville, ce n'était pas un choix pertinent mais vous expliquez déjà quelques nuances par rapport au fait que vous ciblez des places, des places précises, je pense que le débat va être intéressant parce qu'il y a aussi toute une réflexion autour des familles, des familles ou la personne à mobilité réduite avec des places particulières et donc, à mon avis, le débat risque d'être intéressant, j'attends aussi le plan de gestion de la Ville qui sera présenté en février et qui sera probablement l'occasion de nouveaux débats intéressants. En tout cas, je vous remercie déjà pour la volonté de me transmettre le tableau qui reprendra les chantiers avec les montants qui leur correspondent. Je reviendrais aussi sur la politique et la charte associative, vous m'avez répondu par rapport aux modifications budgétaires dans les associations, pour le moment, effectivement, ce n'est pas quelque chose d'énorme mais on sent une volonté, d'où l'intérêt de voir appliquer la charte associative avec des critères objectifs et donc forcément des choix objectifs. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Moi, j'ai une question un peu procédurière puisqu'il semblerait qu'il y ait eu un Collège aujourd'hui, qui changeait le point 55, donc qui est modifié et donc, la modification implique forcément une modification budgétaire parce qu'à partir du moment où la taxe n'est plus au même niveau, la perception ne doit pas plus être la même puisque là on diminue la taxe et on met un plafond, donc, à priori, sauf si entre le Collège du 05 décembre et le Collège du 16 décembre, il y a eu une augmentation de personnes, logiquement, il devrait avoir une modification budgétaire et par ailleurs, on aimerait bien savoir quand il y a des points qui passent au Collège le matin même du Conseil communal, en début de Conseil, lesquels ils sont et lesquels ont été modifiés pour savoir sur quoi on vote, il me semble que c'est quand même la moindre des choses, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous reconnais bien là même si vous avez droit au dernier mot, donc, je vais vous le céder dans un instant, vous avez raison sur le fait qu'il y a

administrativement quelque chose que nous devons changer parce qu'on a laissé dans le document ce qui avait été prévu initialement mais qui n'est pas retenu par le Collège d'une manière définitive. De quoi s'agit-il ? Au lieu d'avoir initialement prévu 320 euros pour les moins de 50 m², c'est 200 euros et on a capé, donc, on a mis un plafond de 1.500 euros pour le reste. J'ai interrogé le Directeur financier qui avait fait ces estimations uniquement sur les moins de 50 m², en d'autres termes, on estime que budgétairement, on ne doit pas modifier le budget parce que nous avons une réduction pour ce qui est forfaitaire mais nous avons des rentrées financières qui n'avaient pas été prises en compte qui sont les rentrées financières qui concernent les superficies au-delà de 50 m² et donc, on a regardé cela ce matin et on s'est dit, est-ce qu'on va à la modification et pour finir, sur conseil des services financiers, ils ont dit « non » parce que quand nous avons préparé, nous n'avons pas pris en compte au-delà de 50 m², on a pris uniquement en compte les 50 m², donc, vous avez raison de faire la remarque mais cela n'a pas d'impact fort heureusement sur le budget lui-même. Oui, je vous en prie.

M. Charlotte DE JAER, Conseillère : Est-il possible que quand il y ait une décision du Collège qui a lieu le jour même du Conseil communal, quand début de Conseil communal, on apprenne la décision parce qu'ici, c'est par hasard qu'on est allé vérifier le dossier en séance, on ne va vérifier les 93 dossiers en séance pour vérifier qu'il n'y a pas eu de décision du Collège, ce serait bien qu'en début de Conseil, comme quand il y a un point qui est mis en urgence, qu'il y ait un état des lieux, si il y a eu une modification pour qu'on puisse vraiment savoir sur quoi on vote, sinon, on va devoir chaque fois en début de séance, aller vérifier tous les dossiers et cela va être un capharnaüm infernal.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous avez raison, donc, on y sera plus qu'attentif. Oui, je vous en prie, M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Merci en tout cas pour vos réponses mais il me reste quand même une question en souffrance à laquelle vous avez répondu partiellement en matière de licenciement à la Ville ou au CPAS mais je sais qu'au CPAS, apparemment, on aurait dit au personnel, j'ai peut-être des mauvaises informations, on aurait dit au personnel qu'il y aurait des mesures difficiles qui seraient prises en 2016, alors, soit, ce sont des informations qui sont fausses, soit il y a des mesures, il y a quelque chose derrière, alors, si ce n'est pas des licenciements, qu'elles seraient ces mesures, enfin si elles existent en tout cas.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ok. Qui souhaite encore intervenir? Oui, Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Je ne serais pas longue non plus. D'abord, je vous remercie pour toutes les précisions apportées notamment par rapport aux frais énergétiques

pour les minières de Spiennes. Egalement, je remercie Mme l'Echevine pour la note qui va arriver par rapport à l'opportunité d'isoler davantage les bâtiments. Je suis très intéressée également par tout ce qui est cadastre de rues prioritaires que vous avez évoqué, cela répond en partie à ma demande et donc, M. le Bourgmestre, je suis heureuse de voir que vous prenez ma proposition de taxe pour les parkings commerciaux comme une éventualité et donc, on attend le suivi par rapport à cela, pour le reste, il y a des choses pour lesquelles on ne sera pas d'accord mais je vous remercie pour les précisions en tout cas.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Il y a encore M. ANDRE, oui.

M. Yves ANDRE, Conseiller: Je tiens à vous remercier pour l'analyse du point concernant l'exposition Van Gogh. Vous ne m'avez pas répondu concernant la politique de la Ville sur la stimulation des artistes de rues, je pense que la culture, elle ne vaut que si elle est partagée par tous et cela, c'est un bel exemple de culture qui sera partagé et je pense qu'il est temps de donner place un peu aux artistes locaux, ici, sur Mons, de pouvoir leur donner une vitrine et je pense que la Ville pourrait avoir un facteur de coordination dans le fait de pouvoir stimuler des artistes à venir se produire ici en rues comme cela se fait dans d'autres villes. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Sans vouloir avoir le dernier mot mais des artistes de rues, il y en aura vraiment en grande quantité. Qui avait demandé encore un droit de réplique ? Oui, M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Deux points uniquement, on nous a confirmé la remise de la gestion des salles Calva aux associations, je reviens toujours avec la même question sur base de quel critère ?, dans quel organisme ? et surtout, je dirais quel sera le mode de gestion de ces associations ou en tout cas comment va-t-on décider à défaut de charte de la vie associative ? L'autre, c'est toujours un manque et vraiment toujours un regret qui revient chaque année, c'est au niveau de la compensation des parkings dans l'intra-muros où - je dirais la petite couronne – je pense que là, on doit mieux faire et donc, j'adresse un appel pressant au Collège, vu la grande précarité du Centre-Ville, de mettre la priorité sur la création de nouveaux espaces de parkings dans l'intra-muros. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Alors, il y a M. BOUCHEZ qui voulait dire encore un mot.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : Merci M. le Bourgmestre. Simplement, par rapport à tous les débats qui ont eu lieu, indiquer qu'au terme des discussions, on se rend quand même compte que le budget est responsable, on peut être en désaccord sur une série de questions mais de manière générale, on se rend compte qu'il n'y a pas de remarque fondamentale sur la manière dont ce budget est fait, néanmoins, cela ne doit pas cacher la

situation dans laquelle on évolue qui est un contexte général extrêmement difficile, donc, il ne faudrait pas donner l'impression que tout va bien, la question du budget et du suivi budgétaire va être extrêmement important dans les mois à venir pour dire de tenir cette trajectoire, on a pu voir à quel point la Ville gérait et les services de la Ville géraient au mieux et je fais allusion au boni budgétaire qu'on a pu dégager néanmoins, bien évidemment, le but sera de partager l'effort, de faire en sorte qu'il soit le moins dur possible sans rage taxatoire et à ce titre, je voudrais quand même souligner quelques éléments puisqu'on a parlé d'une taxe parking sur l'extra-muros qui peut bien évidemment être étudiée comme cela a été indiqué, je rappelle simplement que déjà cette année, les commerces extra-muros de plus 400 m² paieront 30.000 euros de taxation comparativement au 8.000 pour les autres qui est le taux maximum en intra-muros, sans qu'il y ait d'ailleurs, d'exemption pour certains comme cela a pu être indiqué, donc, je crois que par rapport à cela, il faut aussi remettre en perspective l'ensemble de la situation dans laquelle on évolue. Je suis aussi content de voir que le projet de mobilité sera d'abord mis en place avant d'envisager une quelconque augmentation puisque le but n'était certainement pas de faire des recettes nouvelles puisque le budget 2015 compte bien une taxe à 15 euros, donc, on voit qu'à travers ces différentes mesures, le Collège à l'ambition d'essayer de sortir des difficultés sans que la population ne soit obligée de devoir y contribuer de manière trop forte. Deuxième élément, la gestion saine, plusieurs aspects ont été évoqués, on a parlé des chèques-repas avec le montant qui est déjà prélevé puisque ce montant a dû être payé après la condamnation en première instance, ce qui n'empêche pas qu'un appel a été fait, nous verrons dans les prochaines semaines, dans les prochains mois comment évoluer par rapport à cela, donc, pour toutes ces raisons, le MR peut se réjouir, je rappelle, pas d'augmentation de l'IPP, pas d'augmentation du précompte, c'est pourquoi, nous voterons ce budget avec beaucoup d'enthousiasme, avec beaucoup de confiance mais avec à l'esprit le fait que le contexte est extrêmement difficile et donc, beaucoup de vigilance et certainement pas de triomphalisme, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Votre vœu sera exhaussé, nous allons passer au vote. Pour le point 1, rapport de l'administration de la Ville.

1^{er} Objet : Rapport sur l'administration et la situation des affaires de la Ville pour l'année 2013. Secrétariat

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme

NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE

40° Objet : Présentation du budget 2015 du CPAS. Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le budget du CPAS, le point 40.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 1^{ère} annexe

59° Objet : Présentation du budget 2015 de la Ville de Mons. Gestion financière B2015/Ville

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 59, c'est le budget global.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 2^e annexe

83° Objet : Budget de la Régie foncière – exercice 2015. Approbation. Régie foncière RF/SD

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 83 : Régie foncière.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes DEFRISE, URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 NON : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

4 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, JOOS, ANDRE

ADOPTE – 3^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous invite à revenir dans l'ordre du jour, je n'ai aucun conseil à vous donner mais comme il est 22h30.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Je vous propose juste de reporter mon interpellation au prochain Conseil communal.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: C'est fort apprécié, merci. Est-ce que d'autres reportent leur interpellation. M. BOUCHEZ

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller: Je suis désolé de vous décevoir, je n'avais pas d'interpellation mais je voulais juste dire un mot au nom de mon groupe à l'égard de l'Echevin des Finances faisant fonction, pour le féliciter parce qu'il a dû reprendre les opérations en cours de route et il l'a fait très brillamment donc, je voulais le remercier et le féliciter.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: On peut l'applaudir. Il y avait d'autres interventions avant que je ne poursuive ?

M. John JOOS, Conseiller : Je vais la reporter aussi.

Sortie de Mme DEFRISE = 41 présents

2° Objet : POLICE – CIRCULATION

a) Instauration d'un passage pour piétons - Chaussée du Roeulx à Mons.
GEP 6002/318

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci infiniment. Le point 2 : Police-circulation. Vous m'arrêtez dès qu'il y a quelque chose. M. HAMBYE, déjà ? Mais je n'ai encore rien dit. Oui.
M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Cela concerne le 2 a) – l'instauration d'un passage pour piétons à la chaussée du Roeulx. J'avais déjà interpellé le Collège en 2009-2010 en demandant un passage piétons, cela m'a été refusé et maintenant je vois que ce passage piétons est autorisé, donc, je suis content une fois de plus, on a souvent tort en ayant raison trop tôt. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Croyez bien que nous sommes heureux que vous soyez content.

ADOPTE à l'unanimité – 4^e annexe

b) Réglementation de la circulation et du stationnement et instauration de passages pour piétons - Avenue Méлина Mercouri à Mons. GEP 6002/OD

ADOPTE à l'unanimité – 5^e annexe

c) Abrogation d'un emplacement PMR - Rue de la Régence à Jemappes. GEP 6002/JE/121

ADOPTE à l'unanimité – 6^e annexe

d) Abrogation d'un emplacement PMR - Digue des Peupliers à Mons. GEP 6002/286

ADOPTE à l'unanimité – 7^e annexe

e) Réglementation du stationnement et instauration d'un passage pour piétons - Rue Neuve à Mons. GEP 6002/262

ADOPTE à l'unanimité – 8^e annexe

f) Création d'un emplacement PMR - Avenue Wilson à Jemappes. GEP 6002/JE/159

ADOPTE à l'unanimité – 9^e annexe

g) Réglementation du stationnement – Avenue Saint-Pierre à Mons. GEP 6002/335

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Avenue Saint-Pierre, je me suis renseigné.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Je vous écoute.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Cela me fait plaisir, on n'aura pas perdu notre soirée, donc, je me suis renseigné et j'ai même fait aller sur place, le trottoir est vraiment large, donc, c'est

un trottoir de plusieurs mètres et on me dit que franchement, il faut vraiment que les véhicules se mettent en perpendiculaire mais en général, ils se mettent parallèle à la chaussée, l'espace existe – on craignait pour les poussettes, les moins valides et les piétons, on me dit que franchement, il y a de l'espace, donc, je voulais que vous le sachiez. Oui, je vous en prie.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Je voulais néanmoins savoir si les espaces dévolus aux voitures seront délimités pour éviter justement qu'ils se garent n'importe où.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: On va mettre des poteaux à certains endroits, oui, ce sera fait.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère : Ok, je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci beaucoup.

ADOPTE à l'unanimité – 10^e annexe

3^e Objet : Autorisation de former tierce opposition contre l'ordonnance du juge de paix du 26.9.2014. Contentieux REGFONC

ADOPTE à l'unanimité – 11^e annexe

4^e Objet : Attribution d'un nom à une nouvelle voirie, au Parc Scientifique Initialis à 7000 Mons : rue Galilée. Population

ADOPTE à l'unanimité – 12^e annexe

5^e Objet : Attribution d'un nom à une nouvelle voirie (entre le Quai des Otages et le Boulevard André Delvaux) à 7000 Mons : rue du Pont Canal. Population

ADOPTE à l'unanimité – 13^e annexe

6^e Objet : Ordonnance de Police – Ducasse 2015. Gestion Territoriale et Économique

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, je vous en prie.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Je suis déjà intervenue en 2012, en 2013 et encore presque la même ordonnance de police pour le 24 janvier par rapport à différentes mesures en matière de gobelets réutilisables, de voir comment on pouvait mettre cela en place, cela n'apparaît pas, est-ce qu'il y a vraiment une urgence à voter le point ou est-ce qu'on ne peut pas le reporter en janvier pour essayer d'avoir une discussion et de proposer des amendements.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: En matière de quoi vous dites ?

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: Notamment des gobelets réutilisables, des matériaux et des choses comme cela, est-ce que vraiment il y a une urgence à voter ce point ici, en

décembre, j'ai l'impression que les autres années, cela arrivait plutôt en janvier ou est-ce qu'on peut le reporter et voilà, les amendements passeront ou ne passeront pas mais on essayera au moins.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ok. Nous le reportons en janvier.

REMIS

7° Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – Chapelle du Couvent des Ursulines : LOT 4C : Mobilier de bureau - Approbation du mode de passation du marché, des conditions du marché, des droits d'accès et des conditions de sélection qualitative. MP E/Conv/Ursu Mobilier 4C

ADOPTE à l'unanimité – 14° annexe

8° Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 2 – Le quartier de la gare et le centre d'Arts religieux – Chapelle du Couvent des Ursulines – Traduction - Approbation du mode de passation du marché, des conditions du marché et des droits d'accès. MP E/Conv/Ursu/Scéno traduction

ADOPTE à l'unanimité – 15° annexe

9° Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – Les minières de Spiennes – mobilier urbain : approbation du projet, des conditions de marché et détermination du mode de passation. MP E/Conv/2014/Spiennes.Mobilier Extérieur

ADOPTE à l'unanimité – 16° annexe

10° Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – Espace Grand Place et Patrimoine UNESCO – Église Saint Nicolas – Lot 5 Restauration des Toitures basses – Approbation addenda 2. MP E/Conv/Eglise St-Nicolas – Toitures basses/travaux

ADOPTE à l'unanimité – 17° annexe

11° Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – Les minières de Spiennes – marché de travaux – approbation de l'avenant 6. SOUS RESERVE. MP E/Conv/2014/Spiennes.Travaux

ADOPTE à l'unanimité – 18° annexe

12° Objet : Objectifs de Convergence – Portefeuille 1 – Le Mont de Piété– marché de Mobilier – approbation du projet, des conditions de marché et détermination du mode de passation. SOUS RESERVE MP E/Conv/2014/MDP-Mobilier

REMIS

13° Objet : Objectifs de Convergence. Portefeuille 1 – Les minières de Spiennes. Marché complémentaire – Conception graphique : approbation du projet, des conditions de marché et

détermination du mode de passation. SOUS RESERVE. MP E/Conv/2014/Spiennes. Marché Complémentaire-Conception Graphique

REMIS

14° Objet : Accord de principe sur le transfert des contrats d'assurance, des biens meubles et immeubles, des contrats de téléphonie, impétrants, ... à la Zone de secours Hainaut Centre et délégation au Collège communal pour approuver les conventions de cession des contrats. SI PZO/PZO+/Passage en Zone au 1.1.2015

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Accord de principe sur le transfert des contrats d'assurance. Oui, je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller : On va s'abstenir sur les points 14 et 15. Je vous assure que j'ai bien cherché au salon des Portraits les dossiers, partout, je ne les ai pas trouvés, ni le 14, ni le 15, je n'ai peut-être pas bien regardé mais en tout cas, je ne les ai pas trouvés, donc, on va s'abstenir sur ces deux points-là.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: Abstention pour les mêmes raisons que le PTB, on n'a pas trouvé les dossiers.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 19° annexe

15° Objet : Approbation des remarques du 09/10/2014 de la Tutelle sur le Règlement Organique approuvé par le Conseil communal du 25/08/2014. SI Règlement Organique.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 20^e annexe

16^e Objet : Délégation de signatures du Directeur général f.f. et de la Directrice générale adjointe f.f. à un chef de service administratif. Information au Conseil communal. Service Techniques Régie des Travaux Proximité

ADOPTE à l'unanimité – 21^e annexe

Sortie de M. DEL BORRELLO = 40 présents

17^e Objet : SA IMAGIX. Compte et bilan de l'exercice 2012. Approbation. Gestion financière. C/C2012/Imagix

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : C'est une interpellation concernant les points 17 et 18, la société IMAGIX, compte et bilan, exercices 2012 et 2013. On avait déjà demandé toute la lumière sur la dette de la société Imagix par le biais de sa société anonyme Lumière vis-à-vis de la Ville de Mons. On voit qu'au 31 décembre 2012, elle devait à la Ville de Mons, 2.300.000 euros et au 31 décembre 2013, elle ne devait plus qu'1.300.000 euros, donc, bonne nouvelle, est-ce que maintenant, fin 2014, la dette est apurée, voilà, ma question précise. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Elle va évoluer vers l'apurement et je vous remercie de votre intervention.

M. Georges-Louis BOUCHEZ, Conseiller : En sachant que la dette sera apurée : oui.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, ANDRE

ADOPTE – 22^e annexe

18° Objet : SA IMAGIX. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière. C/C2013/Imagix

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

3 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, ANDRE

ADOPTE – 23° annexe

19° Objet : ASBL Mons-Divertissement. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/M.divert.

ADOPTE à l'unanimité – 24° annexe

20° Objet : ASBL Office du Tourisme. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/O.Touris.

ADOPTE à l'unanimité – 25° annexe

21° Objet : ASBL Maison du Tourisme. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/M.Touris.

ADOPTE à l'unanimité – 26° annexe

22° Objet : ASBL Port de Plaisance. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/Plaisance

ADOPTE à l'unanimité – 27° annexe

23° Objet : ASBL Mons Logement. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/Logement

ADOPTE à l'unanimité – 28° annexe

24° Objet : Immobilière Sociale Toit & Moi. Compte et bilan de l'exercice 2012. Approbation. Gestion financière C/C2012/Toit et Moi

ADOPTE à l'unanimité – 29° annexe

25° Objet : Immobilière Sociale Toit & Moi. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/Toit et Moi

ADOPTE à l'unanimité – 30^e annexe

26^e Objet : ASBL Patrimoine et Traditions de Messines. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/Messines

ADOPTE à l'unanimité – 31^e annexe

27^e Objet : ASBL Royal Castor Club de Mons. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/Castor Club

ADOPTE à l'unanimité – 32^e annexe

28^e Objet : ASBL Mons Métropole. Compte et bilan de l'exercice 2011. Approbation. Gestion financière C/C2011/Métropole

ADOPTE à l'unanimité – 33^e annexe

29^e Objet : ASBL Mons Métropole. Compte et bilan de l'exercice 2012. Approbation. Gestion financière C/C2012/Métropole

ADOPTE à l'unanimité – 34^e annexe

30^e Objet : ASBL Mons Métropole. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/Métropole

ADOPTE à l'unanimité – 35^e annexe

31^e Objet : Engagement irrévocable de la ville de Mons auprès de Belfius Banque en faveur de l'ASBL R.A.E.T.C. Mons. Subventions Ville, sur 5 ans, versées sur un compte bancaire bloqué numéro BE 34.0882.6788. 4790. Approbation. Gestion financière C/RAETC Mons

ADOPTE à l'unanimité – 36^e annexe

32^e Objet : Association Intercommunale du Bois d'Havré. Assemblée générale ordinaire le 18.12.2014. Ordre du jour. Approbation des points 2 et 3. Gestion financière IBH/PQ/LG

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, je vous en prie.

M. John BEUGNIES, Conseiller : On va s'abstenir du point 32 au point 38 inclus car il s'agit d'ordre du jour alors qu'on n'est pas représenté, donc, on ne doit pas se prononcer là-dessus.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ok. Oui, je vous en prie Madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: On est représenté, nous, au niveau de l'association intercommunale du Bois d'Havré, par moi, donc, en tant qu'administratrice, donc, par rapport à tout ce qui est comptes, j'ai voté « pour » au niveau de l'intercommunale, ici, par contre, j'ai quand même une certaine réserve étant donné que l'intercommunale du Bois d'Havré est une structure qui coûte relativement cher en frais de personnel, en jetons de présence et en

émoluments des présidents et des vice-présidents, alors que d'autres bois indivis, donc, qui appartiennent à plusieurs propriétaires sont gérés différemment sans coûter ce que coûte une infrastructure comme une intercommunale. Je prends pour exemple, la forêt indivis de Beloeil-Stambruges qui appartient également à des communes, provinces, régions et fédéral et eux ne s'encombrent pas d'une intercommunale pour la gérer, c'est le DNF qui la gère seul et il se contente d'un comité de gestion, donc, nous continuerons à faire notre travail d'administrateur au sein de l'intercommunale mais on ne peut que s'abstenir par rapport aux coûts que cela entraîne pour les citoyens et pour la Ville, d'avoir un tel mode de gestion. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Puis-je considérer que c'est « non » Madame.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Disons qu'étant donné qu'il s'agit là d'ordres du jour, etc... On ne va pas voter contre un ordre du jour mais on s'abstiendra.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 37^e annexe

33^e Objet : Intercommunale IDEA. Assemblée générale ordinaire le 17.12.2014. Ordre du jour. Approbation des points 1 à 4. Gestion financière IDEA/CDLD.B.D

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie, oui.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère : Tant pour le point 33 que 34, donc, l'IDEA et l'HYGEA, vu le retrait de Shanks de l'Hygea et donc, forcément, on imagine que cela va changer le plan stratégique et vu la part actionnaire de l'IDEA dedans, son plan stratégique aussi étant donné que les plans stratégiques ne sont pas mis à l'ordre du jour malgré les grandes modifications et que par ailleurs l'Hygea n'est pas venu en toutes commissions se présenter pour qu'on puisse en discuter, nous voterons « contre » ces deux points.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

3 NON : Mmes DE JAER, MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

5 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES

ADOPTE – 38^e annexe

34^e Objet : Intercommunale Hygea. Assemblée générale ordinaire le 18.12.2014. Ordre du jour. Approbation des points 1 à 3. Gestion financière Hygea

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

32 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, M. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

3 NON : Mmes DE JAER, MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

5 ABSTENTION : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, JOOS, ANDRE, BEUGNIES

ADOPTE – 39^e annexe

35^e Objet : Intercommunale I.P.F.H. Assemblée générale ordinaire le 17.12.2014. Ordre du jour. Approbation des points 1 à 4. Gestion financière IPFH/CDLD/BD

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 40^e annexe

36^e Objet : C.I.S.M. Assemblée générale ordinaire le 17.12.2014. Ordre du jour. Approbation des points 1 à 2. Gestion financière CISM/CDLD/B.D.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 41^e annexe

37e Objet: C.H.U.P. Mons-Borinage. Assemblée générale ordinaire le 18.12.2014. Ordre du jour. Approbation des points 2, 3, 4. Gestion financière CHUPMB/CDLD/B.D.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 42^e annexe

38e Objet: ORES ASSETS. Assemblée générale ordinaire le 18.12.2014. Ordre du jour. Approbation des points 1 et 2. Gestion financière ORES/B.D.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

39 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 43^e annexe

39^e Objet : Tutelle du CPAS – Approbation des statuts administratif et pécuniaire du CPAS. GRH/HH/CPAS/Statuts

ADOPTE à l'unanimité – 44^e annexe

40^e Objet bis : Motion à l'adresse des autorités fédérales, régionales et communautaires : nous ne paierons pas l'austérité. Point inscrit à la demande de M. le Conseiller communal PTB+ John BEUGNIES. Cabinet du Bourgmestre

REMIS

Entrée de M. DEL BORRELLO = 41 présents

41^e Objet : ASBL Comité de défense contre les affaissements de terrain dus aux pompages et captages d'eau – Contrôle octroi subside. Gestion Territoriale et Économique UR2014

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, je vous en prie.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Oui, simplement, on nous demande d'approuver un subside à l'ASBL Comité de défense contre les affaissements de terrain dus aux pompages et captages d'eau, donc, on comprend tout à fait la nécessité et le besoin, qu'on soit à Nimy ou à Ghlin et à Cuesmes, donc on a eu de gros soucis suite aux captages d'eau, la seule question, c'est que ce subside est de 25 euros et donc, on se demande si on n'a pas à faire à un dossier digne de Kafka pour 25 euros, monter un dossier qui fait 6 cm, est-ce qu'on ne devrait pas demander à nos députés wallons ici présents de se pencher pour qu'on ait un subside décennal pour éviter une telle paperasserie annuelle, voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. l'Echevin, quel est votre point de vue sur cet épais dossier ?

M. Nicolas MARTIN, Echevin: Je m'étais fait moi-même la même remarque M. le Conseiller, pour tout vous dire, c'est un copier-coller du dossier qui revient chaque année suite à un engagement pris par le Collège, donc, il ne prend pas beaucoup de temps aux fonctionnaires communaux mais enfin, néanmoins, je vous rappelle l'annualité budgétaire qui est un principe fondamental coulé dans le droit wallon notamment.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Courteline n'est pas mort.

ADOPTE à l'unanimité – 45^e annexe

42° Objet : ASBL PIETONNIER MONTOIS. Compte et bilan de l'exercice 2013.
Approbation. Gestion financière C/C2013/Piétonnier

ADOPTE à l'unanimité – 46° annexe

43° Objet : Information au Conseil Communal des emprunts et escomptes de subsides soumis à la décision du Collège Communal de juin 2014 à octobre 2014 sous le couvert de l'article 60 du RGCC. Gestion financière EXTRA-DD-Emprunts et Escomptes

ADOPTE à l'unanimité – 47° annexe

44° Objet : Information au Conseil Communal du transfert des emprunts ainsi que des charges et obligations y afférant à la Zone Hainaut Centre, et ce au 1er janvier 2015. Gestion financière EXTRA-Transfert

ADOPTE à l'unanimité – 48° annexe

45° Objet : Dotation 2015 Zone de Police Mons-Quévy. Gestion financière Dotation ZP

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 45, la zone de Police

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

5 ABSTENTION : Mme DE JAER, M. JOOS, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 49° annexe

46° Objet : Dotation 2015 Zone de Secours « Hainaut-Centre ». Gestion financière. Dotation ZS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: La zone de secours. Le point 46.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

40 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO Mmes MOUCHERON, NAHIME, MM. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, M. ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM.

ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

1 ABSTENTION : M. JOOS

ADOPTE – 50^e annexe

47^e Objet : FABRIQUES D'ÉGLISE – MODIFICATION BUDGÉTAIRE 2014

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous m'arrêtez quand une église vous interpelle, oui.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: On va s'abstenir sur toutes les fabriques d'église parce qu'en termes de réduction budgétaire, il y a quand même peu d'efforts qui sont faits de leur côté, on ne va pas voter « contre » puisqu'on est bien obligé de le payer mais on va en tout cas s'abstenir.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Réflexion à méditer.

a) Notre-dame de Messines. Gestion financière 79001

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LÉCOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 51^e annexe

b) Sainte Waudru Mons. Gestion financière 79002

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LÉCOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 52^e annexe

c) Saint Nicolas en Havré. Gestion financière 79003

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 53^e annexe

d) Sainte-Élisabeth à Mons. Gestion financière 79005

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 54^e annexe

e) Saint-Martin Hyon. Gestion financière 79008

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 55^e annexe

f) Saint-Martin Havré. Gestion financière 79017

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 56^e annexe

g) Saint-Léger Havré-Ghislage. Gestion financière 79018

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 57^e annexe

h) Sainte-Barbe Flénu. Gestion financière 79019

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 58^e annexe

i) Saint-Martin Jemappes. Gestion financière 79020

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 59^e annexe

j) Saint-Symphorien. Gestion financière 79024

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 60^e annexe

48^e Objet : FABRIQUES D'ÉGLISES – BUDGET 2015

a) Notre-Dame de Messines à Mons. Gestion financière 79001

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 61^e annexe

b) Sainte Waudru Mons. Gestion financière 79002

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 62^e annexe

c) Saint Nicolas en Havré. Gestion financière 79003

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 63^e annexe

d) Sacré Cœur à Mons. Gestion financière 79004

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 64^e annexe

e) Sainte Élisabeth à Mons. Gestion financière 79005

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 65^e annexe

f) Saint Rémy Cuesmes. Gestion financière 79006

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 66^e annexe

g) Saint Martin Hyon. Gestion financière 79008

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 67^e annexe

h) Sainte Waudru Ciplly. Gestion financière 79009

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme

KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 68^e annexe

i) Saint Martin Obourg. Gestion financière 79010

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 69^e annexe

j) Saint Denis en Brocqueroy. Gestion financière 79011

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 70^e annexe

k) Sainte-Vierge Nimy. Gestion financière 79012

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB,

BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 71^e annexe

l) Saint Martin Ghlin. Gestion financière 79013

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 72^e annexe

m) Saint Ghislain Harmignies. Gestion financière 79015

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 73^e annexe

n) Saint Martin Harveng. Gestion financière 79016

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA,

MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 74^e annexe

o) Saint Martin Havré. Gestion financière 79017

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 75^e annexe

p) Saint Léger Havré Ghislage. Gestion financière 79018

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 76^e annexe

q) Sainte Barbe Flénu. Gestion financière 79019

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 77^e annexe

r) Saint Martin Jemappes. Gestion financière 79020

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 78^e annexe

s) Saint Martin Maisières. Gestion financière 79021

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 79^e annexe

t) Saint Vincent Mesvin. Gestion financière 79022

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 80^e annexe

u) Saint Brice Nouvelles. Gestion financière 79023

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 81^e annexe

v) Saint Symphorien. Gestion financière 79024

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 82^e annexe

w) Saint Amand Spiennes. Gestion financière 79025

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 83^e annexe

x) Saint Ghislain Villers Saint Ghislain. Gestion financière 79026

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 84^e annexe

49^e Objet : SYNODE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE UNIE DE BELGIQUE
BUDGET 2015

a) Mons-Cuesmes. Gestion financière 79007

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 85^e annexe

b) Mons-Ghlin. Gestion financière 79014

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 86^e annexe

c) Mons-Jemappes. Gestion financière 79027

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 87^e annexe

d) Mons. Gestion financière 79029

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

37 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 ABSTENTION : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 88^e annexe

50^e Objet : Aide exceptionnelle 2015 – Crise économique. Gestion financière Aide excep.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Aide exceptionnelle pour la crise économique. Oui, je vous en prie.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: On ne sait pas exactement à quoi cela sert, c'est comme ce qu'on avait voté au Conseil précédent, c'est « non » et pour le 51 aussi.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes

MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

3 NON : Mmes DE JAER, MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 89^e annexe

51^e Objet : Aide exceptionnelle 2015. Amélioration des installations du Stade Tondreau. Gestion financière. Tondreau

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

36 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mmes MOUCHERON, NAHIME, M. G. HAMBYE, JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. ANDRE, DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

4 NON : Mmes DE JAER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

1 ABSTENTION : M. JOOS

ADOPTE – 90^e annexe

52^e Objet : Taux de couverture des coûts en matière de déchets des ménages calculé sur base du budget 2015. Gestion Territoriale et Économique Environnement

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 52.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 91^e annexe

53° Objet : RÈGLEMENT TAXE SUR L'ENLÈVEMENT DES IMMONDICES –
TRAITEMENT DES IMMONDICES. Adaptation des taux pour l'exercice 2015 (coût vérité).
Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 53.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS,
LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme
KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme
NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM.
BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-
VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER,
M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE,
Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 92° annexe

54° Objet : RÈGLEMENT TAXE SUR LES IMPLANTATIONS COMMERCIALES :
(ancienne dénomination : locaux affectés à l'exercice d'un commerce) - modification des
taux, pour les exercices 2015 à 2019. Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 54.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS,
LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme
KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme
NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM.
BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-
VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER,
MM. BEUGNIES, DI RUPO

7 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE,
Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 93° annexe

55° Objet : RÈGLEMENT TAXE SUR LES SURFACES DE BUREAUX ET LOCAUX
AFFECTÉS À L'EXERCICE D'UNE PROFESSION LIBÉRALE : - création du règlement
pour les exercices 2015 à 2019. Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 55.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

7 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 94^e annexe

56^e Objet : RÈGLEMENT REDEVANCE SUR LA DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS – SERVICES POPULATION / ÉTAT-CIVIL : - augmentation des taux pour les exercices 2015 à 2019. Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 56.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 95^e annexe

57^e Objet : RÈGLEMENT TAXE SUR LA DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS – SERVICES POPULATION / ÉTAT-CIVIL : - adaptation (délivrance de la carte d'identité adultes et enfants) et augmentation des taux pour les exercices 2015 à 2019. Gestion financière

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le point 57.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 96^e annexe

58^e Objet : Règlements fiscaux sur :

a) L'évacuation des eaux usées par les égouts Taxe directe Gestion financière 040 / 363 – 09

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 97^e annexe

b) Le personnel de bar. Taxe directe Gestion financière 040 / 364 – 02

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTÉ – 98^e annexe

c) Les mines, minières, carrières et terrils. Taxe de répartition. Gestion financière 040 / 364 – 09

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 99^e annexe

d) Les débits de boissons. Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 12

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 100^e annexe

e) Les débits de tabac. Taxe directe Gestion financière 040 / 364 – 13

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 101^e annexe

f) Les enseignes, publicités assimilées et les cordons lumineux. Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 22

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 102^e annexe

g) Les panneaux publicitaires fixes. Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 23

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 103^e annexe

h) La distribution gratuite d'écrits publicitaires « toutes boîtes ». Gestion financière Taxe indirecte 040 / 364 – 24 / 01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 104^e annexe

i) Le séjour. Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 26

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 105^e annexe

j) Les dépôts de mitrilles et de véhicules usagés. Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 29

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 106^e annexe

k) Les établissements dangereux, insalubres et incommodes ainsi que ceux visés par le permis d'environnement. Taxe indirecte 040 / 364 – 30

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 107^e annexe

l) Les agences bancaires. Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 32

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MM. BEUGNIES, DI RUPO

7 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

ADOPTE – 108^e annexe

m) Les centres d'enfouissement technique. Taxe indirecte. Gestion financière 040 / 364 – 33

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 109^e annexe

n) Les logements loués meublés. Taxe directe. Gestion financière 040 / 364 – 34

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 110^e annexe

o) Les commerces de frites et produits chauds de consommation à emporter, situés tant en terrain privé que sur la voie publique. Gestion financière. Taxe directe 040 / 364 – 48 / 02

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 111^e annexe

p) Les parcelles non bâties. Taxe directe. Gestion financière 040 / 367 – 09 / 01

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 112^e annexe

q) Les immeubles inoccupés. Taxe directe. Gestion financière 040 / 367 – 15

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, MANDERLIER, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, WUILBAUT-VAN HOORDE, Mmes JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 113^e annexe

Indexation (2,61 %) des différents taux des règlements fiscaux énumérés ci-dessus conformément aux instructions de la Circulaire budgétaire du 25 septembre 2014.

60° Objet : Contrôle de l'octroi des subsides. Association de jeunesse. Éducation-Jeunesse

ADOPTE à l'unanimité – 114° annexe

61° Objet : Écoles primaires et maternelles communales. Ouverture de classes au 18.11.2014.
8°/1° 64

ADOPTE à l'unanimité – 115° annexe

62° Objet : Information relative au contrôle des subventions accordées par le Collège communal en 2014. Gestion des Associations AM

ADOPTE à l'unanimité – 116° annexe

63° Objet : Contrôle des subventions « sportives » accordées en 2014. Services Externes Sports 2014-11342

ADOPTE à l'unanimité – 117° annexe

64° Objet : F.C. Flénu. Compte et bilan exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/FC Flénu

ADOPTE à l'unanimité – 118° annexe

65° Objet : ASBL Monsports. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013.Monsports

ADOPTE à l'unanimité – 119° annexe

66° Objet : ASBL R.A.E.C.T. Mons. Compte et bilan de l'exercice 2010. Approbation. Gestion financière C/C2010/Raect

ADOPTE à l'unanimité – 120° annexe

67° Objet : ASBL R.A.E.C.T. Mons. Compte et bilan de l'exercice 2011. Approbation. Gestion financière C/C2011/Raect

ADOPTE à l'unanimité – 121° annexe

68° Objet : ASBL R.A.E.C.T. Mons. Compte et bilan de l'exercice 2012. Approbation. Gestion financière C/C2012/Raect

ADOPTE à l'unanimité – 122° annexe

69° Objet : ASBL R.A.E.C.T. Mons. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière C/C2013/Raect

ADOPTE à l'unanimité – 123^e annexe

70^e Objet : Atelier communal sis à Mons, rue Henri Dunant n° 187 (ancienne école de Plein Air), la conciergerie ainsi que le terrain jouxtant ces derniers, accord sur l'échange avec le CPAS. Cellule Patrimoine RF/NS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, je vous en prie Mme DE JAER.

Mme Charlotte DE JAER, Conseillère: Quand on a acheté le bâtiment à Ghlin, la caserne de Ghlin pour y mettre les services communaux, on avait prévu que ce serait compensé par la vente de l'ancienne école de Plein Air de la rue Henri Dunant, ici, on ne la vend pas, on l'échange au CPAS de Mons jusque-là, je n'ai pas de souci sauf de ce que j'ai compris, on échange au CPAS de Mons, contre des maisons qui ne sont pas en état d'être louées ni par l'AIS, ni par Toit et Moi, donc, qu'est-ce qu'on va faire de cette maison, est-ce qu'on est sûr qu'on va rentrer dans nos frais, comment est-ce qu'on va compenser la partie de la caserne de Ghlin, enfin, c'est un peu la question que je me pose au vu de ce point. Je ne sais pas si c'est le 70 ou le 71 mais les deux points sont liés, donc, je pense que voilà. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. l'Echevin peut-être, oui, je vous en prie.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Pour l'atelier Henri Dunant, jusque maintenant, nous n'avons eu aucune visite, le CPAS s'est montré intéressé, cela lui permet de rationaliser le fonctionnement de plusieurs de ces institutions et c'est très bien comme cela et je crois qu'il a été très généreux puisqu'il a fait des échanges avec des biens où notamment le plus gros bien, c'est un terrain où un amateur s'est déjà présenté et on ne sait pas lui vendre parce qu'il va y avoir une mise en concurrence qui va être faite pour ce terrain et les maisons, il y en a 4 ou 5 vont être vendues et c'est vraiment des biens qui se vendent à une vitesse V v prime, dont il y a l'équivalence dans les estimations de prix, là, nous serons sûrs de vendre tandis que l'atelier Henri Dunant, il n'y avait aucune certitude.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci M. l'Echevin.

ADOPTE à l'unanimité – 124^e annexe

71^e Objet : Convention de mise à disposition de l'ancien atelier communal sis rue Henri Dunant au CPAS. Cellule Patrimoine RF/MG

ADOPTE à l'unanimité – 125^e annexe

72^e Objet : Mons. Appartement sis rue du Miroir, 12 C au 1^{er} étage – 2 chambres.
Approbation du projet d'acte. Cellule foncière RF/MDB

ADOPTE à l'unanimité – 126° annexe

Sortie de M. JOOS = 40 présents

73° Objet : Mons. Chapelle et ancien Couvent des Capucins – Approbation du projet d'acte.
Cellule foncière RF/MDB

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: La chapelle et le couvent des Capucins. Je vous en prie, alors, on va commencer par vous M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Nous suivons l'avis défavorable du Directeur financier rendu le 25 novembre 2014 comme quoi la valeur comptable est de 816.000 euros et la valeur de revente est de 475.000 euros et conformément à l'avis du Directeur financier, nous donnons un avis négatif nous aussi. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Mme MARNEFFE.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Nous avons également un avis négatif étant donné l'avis négatif du Directeur financier et également notre position sur les deux lots qui étaient déjà passés au Conseil communal. Nous nous interrogeons malgré tout sur les conditions qui avaient été mis dans le premier acte pour que la salle reste à vocation culturelle, est-ce que ce critère sera conservé dans l'acte ainsi redéfini ?

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vais vous écouter, puis je donnerais la parole 30 secondes à M. l'Echevin pour quand même redire, je pense ce qu'il a déjà dit. M. BEUGNIES.

M. John BEUGNIES, Conseiller : Tout a été dit, on va suivre aussi l'avis défavorable du Directeur financier, donc, on votera « contre » également.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Rappeler un peu les faits M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : L'estimation comptable était évidemment l'estimation d'achat, je rappelle que ce bâtiment est resté presque 15 ans vide, donc, il a perdu une partie de sa valeur, nous l'avons vendu au prix de l'estimation ce qui est déjà assez remarquable, donc, ce bâtiment avait été estimé via notaire et nous avons atteint l'estimation qui avait été faite par son auteur donc, nous l'avons vendu à sa valeur réelle du marché actuel. En ce qui concerne les conditions, il y avait effectivement dans l'acte repris les conditions d'exploitation de la chapelle qui seront respectés par l'acheteur.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Si, je comprends bien, donc, à la fois Ecolo, à la fois le CDH et à la fois le PTB, c'est « non ».

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

7 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 127^e annexe

Entrée de M. JOOS = 41 présents

74^e Objet : Transfert du domaine public vers le domaine privé du bien sis rue des Arquebusiers +37 (ancienne Boulangerie Militaire). Cellule Patrimoine RF/NS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Nous voyons le transfert du domaine public vers le domaine privé du bien situé rue des Arquebusiers, 37, ancienne boulangerie militaire, cela me semble tout à fait justifié, ce transfert du patrimoine privé, la seule chose, c'est qu'on annonce l'ouverture d'un commerce de qualité, encore bonne nouvelle mais nous nous référons à notre interpellation à moitié de séance qui va sélectionner ce commerce de qualité, est-ce qu'il y a véritablement un marché public ou la Ville n'a-t-elle pas déjà déterminé à l'avance quel est le bénéficiaire, voilà. Merci.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: C'était la même question, on voulait avoir plus d'informations sur cette mention de commerce de qualité et avoir des précisions.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : il y aura évidemment une mise en concurrence et puis nous demanderons une thèse universitaire pour savoir le choix du Collège.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller: Je crois que Mme Vandoorne aurait été contente de vous entendre. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: J'imagine qu'il s'agit de tenter d'avoir un commerce stable à cet endroit, je crois que c'est un peu cela que l'on veut, quand on parle d'un commerce de qualité, c'est pas nécessairement, je n'ai rien contre les phones-shops et les night-shops mais on essaie aussi d'avoir d'autres formes de commerces, c'est cela ?

M. Marc DARVILLE, Echevin : Aujourd'hui, le bâtiment va se vider, donc, plutôt que le laisser vide, nous allons essayer d'y développer quelque chose de bien, on n'a pas encore un

nom à mettre sur un commerce, il va falloir faire quelques petits travaux de réhabilitation et puis on fera un appel à la concurrence.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci. Oui, je vous en prie, M. ANDRE.

M. Yves ANDRE, Conseiller: Je ne vais pas intervenir sur le point mais on parle bien d'une des anciennes casemates-là en fait ? Concrètement, on envisage de développer un commerce de qualité dans une des anciennes casemates même pas celles qui se trouvent sur la place Nervienne mais de l'autre côté, je trouve cela assez surprenant en imaginant qu'on a déjà du mal d'avoir des commerces qui viennent s'installer dans le piétonnier, qu'on va aller attirer un commerçant à aller s'installer dans un endroit qui n'est pas du tout commercial.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Comment dites M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Actuellement, on a déjà une demande que nous ne pouvons pas accepter parce qu'il n'y a pas de mise en concurrence, donc, il y a une demande pour faire une cave à vins, ce qui ne semble pas désagréable.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : In vino veritas.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: A quoi veritas ici. Fort de toutes ces explications.

Mme Savine MOUCHERON, Conseillère: Une petite explication supplémentaire, qu'est-ce qu'on va faire du jardin suspendu, est-ce que c'est lié ou pas ?

M. Marc DARVILLE, Echevin : Le jardin suspendu va être remis en état et il y a un projet via la Fondation 2015 qui va s'y développer pendant tout 2015, donc, on enlève les jeux, on va les replacer ailleurs, on remet le jardin en état et on met en application le projet de la Fondation 2015.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, MM. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, ANDRE

75° Objet : Transfert du domaine public vers le domaine privé des biens suivants : Calva de Spiennes sis Rue Gontran Bachy 9/11, Calva d'Harmignies sis Rue Vieille Église +8, Calva de Flénu sis Rue du Bois +4. Cellule Patrimoine RF/NS

ADOPTE à l'unanimité – 129° annexe

76° Objet : Aliénation de quotités de terrain aux acquéreurs des logements à construire sur les parcelles sises à Mons, rue des Trois Boudins, rue des Passages et rue des Arbalestriers, cadastrées section G, numéro partie des numéros 59/c/2, 59/D/2, 59/E/2, 59/G/2, 59/F/2 et 632/S d'une superficie totale de 74 a 34 ca (29ème série). Cellule Patrimoine RF/NS

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, je vous en prie, M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : On revient toujours sur la vente de terrain, sur le principe, on n'est pas « contre » si ce n'est qu'on a déjà communiqué qu'actuellement et depuis un an, malgré les mesures de publicité hypothécaires, il y a une infraction urbanistique, il y a eu un jugement, ce jugement entérinait un accord pour réparer l'infraction urbanistique, c'est un jugement du 09 octobre 2013, il y a eu malheureusement un constat de non-exécution de jugement et on se retrouve ici, nous en tant que vendeur à approuver la vente d'un bien grevé d'une infraction urbanistique. Je sais, je sais... mais bon, il faut quand même savoir la vente d'un bien grevé d'irrégularités urbanistiques n'a pas pour effet de faire disparaître l'irrégularité, donc, il peut y avoir des recours que l'acquéreur peut introduire à l'encontre du vendeur en vue notamment d'obtenir le cas échéant l'annulation de son titre d'acquisition. Aussi longtemps que l'infraction n'est pas prescrite au titre d'auteur d'actes des travaux exécutés sans permis, le vendeur peut être condamné aux différentes remises en état prévues par le législateur et la Cour de Cassation, le 19 septembre 1989 admet le principe d'une condamnation au motif que l'action de remise en état est une action in rem même après la vente et qui pèse sur le Collège et que l'action In rem, le nouveau propriétaire dispose de la possibilité de faire tierce opposition, voilà. Nous, on va dire « non » tout simplement compte tenu de cette situation. Merci et on attire l'attention de l'ensemble du Collège qu'on vend un bien grevé d'une infraction urbanistique et on se pose la question de la crédibilité de l'institution communale qui impose aux citoyens de respecter la Loi mais qui vend un bien grevé d'une infraction urbanistique. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Sans vouloir répondre à la place de l'Echevin mais Jupiter rend fou celui qu'il veut perdre, dans cette affaire-là, reconnaissons que la Ville fait preuve de bonne volonté pour tenter de trouver une solution, c'est presque la quadrature du cercle selon que l'on s'adresse au fonctionnaire délégué que l'on s'adresse au propriétaire et comme c'est

normal, tout le monde a un point de vue mais force est de constater que le point de vue n'est pas le même et donc, la Ville fait du mieux qu'elle peut, voilà.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

34 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, MM. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

6 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

1 ABSTENTION : M. BEUGNIES

ADOPTE – 130^e annexe

77^e Objet : Ancien Couvent des Ursulines – rue Claude de Bettignies, 3 – servitude – modification. Cellule foncière RF/SA

REMIS

78^e Objet : Vente du bien sis à Mons (Mesvin), rue Brunehaut n°33 cadastré 20^{ème} division, section A, n°129D (Bâtiment de l'ancienne administration communale), accord sur l'offre reçue de 125.000€. Cellule Patrimoine RF/NS

ADOPTE à l'unanimité – 131^e annexe

79^e Objet : JEMAPPES – Av. du Roi Albert 675 – approbation du projet d'acte - SOUS RESERVE. Cellule foncière RF/MDB

ADOPTE à l'unanimité – 132^e annexe

80^e Objet : RCA. Présentation des comptes 2013, du rapport d'activité 2013 et plan d'entreprise 2014. Cellule foncière RCA

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, je vous en prie. Les comptes de la Régie.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: Je tiens à remercier M. DARVILLE qui est également Président de la RCA pour la remise en ordre de la comptabilité de la RCA qui était absente entre 2009 et 2012 ainsi que pour la volonté de retour de 10 ans en arrière. J'ai néanmoins des remarques et questions complémentaires. Nous nous interrogeons d'abord sur le coût du comptable Ernst and Young chargé de ces comptes pendant la période 2009-2012,

comptable qui par ailleurs est maintenant repris pour la comptabilité de l'Office du Tourisme. Comme évoqué dans le budget, nous nous inquiétons également de l'excédent de subsides de 2 millions d'euros qui étaient destinés à la piscine et dont 700.000 euros ont été utilisés pendant ces 5 années en frais de fonctionnement : honoraires d'avocats, de comptables et également en frais de personnel. M. l'Echevin nous a précisé que les subsides de la Ville étaient insuffisants. Pour nous, c'est surtout le signe que la RCA vit au-dessus de ses moyens avec une enveloppe de 127.000 euros de subside communal, on paie un équivalent temps plein mais on donne surtout des compléments de salaire de 30.000 euros à du personnel déjà rémunéré par la Ville. On a aussi une somme de plus de 4.300 euros de chèques-repas. Cette somme correspond à des chèques-repas pour trois personnes, donc deux personnes percevraient donc double chèques-repas. Cette situation est inacceptable quand on sait que les contrats CDD au niveau de la Ville, que certains contrats CDD ne seront probablement pas renouvelés. Enfin, il nous semble que les services juridiques et comptables de la Ville pourraient comme les marchés publics venir en appui de la RCA pour diminuer les frais de fonctionnement. En réunion RCA, M. DARVILLE nous a demandé si nous voulions faire tomber des têtes, ce n'est pas notre rôle mais c'est à vous qu'incombe la responsabilité de définir comment la gestion quotidienne a pu mener à un trou dans la caisse de 700.000 euros et surtout comment revoir les coûts de la RCA pour éviter d'impacter le budget de la Ville. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: D'autres questions ? M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Il faut arrêter de dire des bêtises et bien écouter ce que j'explique. Premièrement, il n'y a pas de trou ni dans les poches des fonctionnaires ni dans la comptabilité de la RCA, il y a juste à remettre l'ordre dans les transferts de subsides. La RCA n'est pas là pour faire des bénéfices puisque lorsqu'il y a un bénéfice dans une RCA, c'est une obligation légale de transférer ces bénéfices à la Ville, donc, la RCA n'a pas de moyen propre. Que ce soit pour son fonctionnement ou ses activités, celles-ci doivent être subsidiées par des transferts de la Ville vers la RCA, donc, la RCA dirige toute une série ou de sociétés anonymes ou de biens comme le stade de foot, le stade de basket, le crématorium, donc, lorsqu'il y a un bénéfice, celui-ci comme il y a eu dans le crématorium, 300.000 euros reversés à la Ville mais sinon sur le plan purement comptable même le fonctionnement doit être pris en charge par la Ville de Mons à travers des subsides que la Ville doit attribuer à la RCA. Pour ce qui est du personnel employé, donc, nous héritons là d'une situation qui existe depuis le départ, qui a déjà été acceptée et votée par le Conseil communal mais on peut toujours revenir évidemment sur des situations existantes. Merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, je vous en prie.

Mme Catherine MARNEFFE, Conseillère: J'imagine que vous n'avez pas les éléments par rapport aux coûts du comptable Ernst ans Young sous la main, donc, je peux l'avoir plus tard, je ne suis pas impatiente par rapport à cela, par contre, par rapport à la question de double chèques-repas et de personnel qui est quand même rémunéré deux fois, je trouve quand même cela hallucinant étant donné qu'on a un subside annuel qui est prévu, on devrait pouvoir rentrer en termes de frais de fonctionnement et en frais de personnel dans le subside qui est prévu et les histoires de double chèques-repas, moi, je voudrais quand même avoir un petit aperçu des vérifications à ce niveau-là. Je vous remercie.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: On va vérifier Madame, on a demandé qu'on remette un peu d'ordre pour y voir plus clair mais on va se renseigner par rapport à ce que vous indiquez, ça va ? Oui, M. HAMBYE.

M. Guillaume HAMBYE, Conseiller : Pour clôturer le débat, je vous signale que même M. TONDREAU s'est offusqué sur certaines absences comptables qui sont dues au fait que pendant quelques années apparemment les documents comptables n'ont pas été bien rédigés et donc, ce n'est pas la Ville de Mons qui était responsable mais ce sont les documents comptables qui ont fait défaut, voilà, merci.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: On a demandé une remise en l'état justement et on essaiera d'éclaircir les questions posées par Mme MARNEFFE. Oui, M. l'Echevin.

M. Marc DARVILLE, Echevin : Pour faire suite à votre remarque, j'aimerais quand même vous signaler que M. TONDREAU était trésorier lors de la mandature précédente, donc, il savait très bien quelle situation.....

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Oui, oui, oui, ... Il est 23 heures, pour fait personnel, vous avez le droit à 30 secondes pour fait personnel.

M. Emmanuel TONDREAU, Conseiller : Je voudrais simplement répondre à M. DARVILLE qu'à cette époque-là, par tous les moyens, on me donnait le minimum d'informations première chose et seconde chose, comme trésorier, la seule responsabilité que j'avais, c'était de vérifier la validité de la facture et régulièrement, il y avait des factures que je refusais et d'ailleurs cela m'a permis et cela a permis à la Régie communale de pouvoir épargner des sommes d'argent, ce qui n'aurait pas été le cas si je n'avais pas vérifié. Voilà.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Merci pour ces précisions. Fort de tout cela.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, MM. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

6 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, M. ANDRE, Mme MARNEFFE, M. Fr. HAMBYE

2 ABSTENTION : MM. JOOS, BEUGNIES

ADOPTE – 133^e annexe

81^e Objet : Approbation des statuts pour la création de la SA Mons. Congres. Cellule foncière RCA

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Pour le 81^e objet, chers collègues, le droit d'emphytéose et d'usufruit n'est pas dans le dossier, donc, c'est l'approbation de la création de la SA Mons Congrès parce que ni le dossier emphytéose ni le dossier usufruit n'ont été prêts et donc ne l'ont été dans le dossier.

ADOPTE à l'unanimité – 134^e annexe

82^e Objet : SA Mons-Expo. Compte et bilan de l'exercice 2013. Approbation. Gestion financière
C/C2013/MonsExpo

REMIS

84^e Objet : Subside 2014. ASBL « Les Amis des Animaux » de Feluy. Contrôle octroi de la subvention. Gestion Territoriale et Économique

ADOPTE à l'unanimité – 135^e annexe

85^e Objet : Rénovation du complexe omnisports de Cuesmes – Mission d'auteur de projet. Approbation de l'addenda n° 1. MP E/2014.764.156.00/LF

ADOPTE à l'unanimité – 136^e annexe

86^e Objet : Service Informatique – Acquisition de switchs. Approbation de l'investissement et du recours à la centrale d'achats GIAL. MP E/2014.137.049.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 137^e annexe

87° Objet : Service Informatique – Acquisition de matériels divers. Approbation de l'investissement et du recours au marché public organisé par la Province de Hainaut et à la centrale d'achats GIAL. MP E/2014.137.018.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 138° annexe

88° Objet : Service Informatique – Acquisition d'un système d'archivage et backup. Approbation de l'investissement et du recours à la centrale d'achats GIAL. MP E/2014.137.016.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 139° annexe

89° Objet : Service Informatique – Rapatriement de FLORA sur deux serveurs. Approbation de l'investissement et du recours à la centrale d'achats GIAL. MP E/2014.137.021.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 140° annexe

90° Objet : Acquisition d'un appareil de diagnostics automobiles et ses accessoires. Modification du cahier spécial des charges. MP E/2014.137.030.00/IH

ADOPTE à l'unanimité – 141° annexe

91° Objet : Acquisition de défibrillateurs des salles CALVA gérées par la Régie Foncière. Approbation de l'investissement et du recours au marché public organisé par la Province de Hainaut. MP E/2014/RF/acq. Défibrillateurs/SS

ADOPTE à l'unanimité – 142° annexe

92° Objet : Mise en conformité et sécurisation du parking de la Halle. Approbation du marché complémentaire. MP E/2011/RF/NVF Séc.Parking Halle bis/ER

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Je vous en prie, la mise en conformité du parking de la Halle.

M. Yves ANDRE, Conseiller : Pour nous, ce sera « non » parce qu'en fait, cela correspond à un avenant de 270.000 euros sur un budget au départ de 2.271.000 euros, cela correspond au prix du Rolls Royce, j'ai été voir un petit peu la voiture qui pouvait correspondre et donc cela va être un parking

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Vous savez combien coûte une Rolls Royce vous ?

M. Yves ANDRE, Conseiller: Non, je ne peux pas me le permettre, Monsieur.

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Ah bon.

M. Yves ANDRE, Conseiller: Mais concrètement, cela correspond à ce prix d'achat-là et donc, je trouve cela excessif d'avoir un avenant aussi important à une semaine de l'ouverture du parking.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

38 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, MM. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE, DI RUPO

3 NON : Mme MOUCHERON, MM. G. HAMBYE, ANDRE

ADOPTE – 143^e annexe

93^e Objet : Opération de rénovation urbaine du Quartier Grand-Place à Jemappes – Aménagement des espaces publics de la Rue du Petit Passage – Construction d'un parking. Approbation de l'avant-projet. MP E/2015/RU/930.502.00/MF

ADOPTE à l'unanimité – 144^e annexe

94^e Objet : Opération de rénovation urbaine de Jemappes – Aménagement des espaces publics de la Place de l'Attaque. Approbation de l'avant-projet. MP E/2015/RU/930.503.00/MF

ADOPTE à l'unanimité – 145^e annexe

95^e Objet : Acquisition du parc de multifonctions et d'imprimantes. Approbation de l'investissement et du recours à la centrale d'achats GIAL. MP E/2014.104.004.00/SDE

ADOPTE à l'unanimité – 146^e annexe

96^e Objet : Fourniture et pose de mobilier scénographique pour la Maison Van Gogh à Cuesmes. Modification des clauses techniques du cahier spécial des charges. SOUS RESERVE. MP E/2014/MONS2015/771.643.00.MRU

REMIS

97^e Objet : Budget de l'exercice 2015. Approbation du programme des investissements extraordinaire. MP BE2015/20522/MD

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: Le budget extraordinaire, le point 97.

L'Assemblée passe au vote qui donne le résultat suivant :

33 OUI : MM. MARTIN, LECOCQ, Mme HOUDART, MM. BARVAIS, SAKAS, LAFOSSE, DARVILLE, Mme OUALI, MM. DUPONT, TONDREAU, Mme KAPOMPOLE, MM. MILLER, ROSSI, MANDERLIER, DEL BORRELLO, Mme NAHIME, M. JACQUEMIN, Mmes BRICHAUX, JOB, BOUROUBA, WAELPUT, MM. BOUCHEZ, POURTOIS, KAYEMBE KALUNGA, MELIS, ANTONINI, Mmes WUILBAUT-VAN HOORDE, JUDE, MM. DUFRANE, BERNARD, Mmes URBAIN, MEUNIER, M. DI RUPO

8 NON : Mme MOUCHERON, M. G. HAMBYE, Mme DE JAER, MM. JOOS, ANDRE, Mme MARNEFFE, MM. BEUGNIES, Fr. HAMBYE

ADOPTE – 147^e annexe

M. Elio DI RUPO, Bourgmestre: J'en suis aux interpellations et aux questions, il ne me reste qu'une interpellation de M. Frédéric HAMBYE sur les inondations, ce qui se conçoit bien s'énonce clairement. Et les mots pour le dire arrivent aisément. Plus vous serez court et plus vous serez apprécié.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : On va faire bref. Je vous remercie. Donc, en gros, en 24 mois environ, il y a eu trois inondations dans le quartier rue Valenciennoise, rue Fariaux, donc, pour faire simple, ce quartier est une cuvette qui est entourée d'une part, du tennis club de Mons et des Ursulines, d'autre part, d'Ambroise Paré et on voit la déclivité qui mène du boulevard jusqu'au bas de la rue Valenciennoise. De l'autre côté, il y a également la ZACC 25 qui est constituée de prairies qui sont en pente vers la rue également et enfin, du dernier côté, il y a l'avenue de l'Hôpital en fait qui est également plus haut que le quartier, donc, ce quartier dès qu'il pleut, est complètement inondé, il suffit de passer dans ces rues surtout la rue Valenciennoise pour voir que les habitants ont pris leurs habitudes, donc, puisqu'ils sont dans une cuvette, ils sont envahis par la rue et par leur jardin et donc, ils ont construit à leur frais des murets, il y a des sacs de sable, donc, ce n'est pas une reconstitution de la guerre 14, donc, il y a des sacs de sable en permanence dans la rue, certaines personnes ne sont plus assurées par leur compagnie d'assurance parce que les dégâts sont trop réguliers. Une entreprise qui se trouve dans la rue a déjà décidé de quitter à cause de ce genre de problème et donc, voilà, sans vouloir faire plus long, dès qu'il pleut et il pleuvra – on est quand même en Belgique – les prairies de la ZACC 25 se gorgent d'eau comme le fossé qui doit évacuer les eaux jusqu'au collecteur qui est au niveau du Tennis Club de Mons n'a été curé depuis au moins 15 ans selon les habitants. Il y a un cours d'eau qui se forme dans les prairies qui envahit littéralement les jardins du côté de la ZACC 25, la personne âgée qui fait son jardin de légumes voit sa récolte à chaque fois perdue, donc, c'est un petit peu catastrophique et donc, l'hiver étant là et les pluies étant là également, il importe de prendre les mesures pour structurellement que l'évacuation se fasse bien. On nous disait qu'en novembre 2014, le mois passé, les travaux du trouillon voûté au niveau des Ursulines allaient être finis. J'ai interrogé en néerlandais l'ouvrier flamand qui se trouvait sur le chantier aujourd'hui, il m'a vaguement dit qu'avant deux ou trois mois, cela ne serait pas fait, donc, moi, par rapport à l'inquiétude

des gens du quartier, je sais que la Ville fait un maximum mais je pense qu'il faut vraiment prendre la mesure des problèmes des gens du quartier et sans mesure structurelle, on n'arrivera à rien. Voilà.

M. Nicolas MARTIN, Echevin: Merci M. HAMBYE, c'est Mme OUALI qui répond pour le Collège.

Mme Mélanie OUALI, Echevine : Oui, M. HAMBYE, merci pour votre interpellation et grâce effectivement à votre interpellation, on pourra faire le point depuis le mois de septembre où j'avais déjà donné une réponse partielle à Mme MARNEFFE en séance. Le Collège communal est attentif à ce dossier, à ce caractère critique et structurel au niveau des inondations dans ce quartier. On a vraiment vérifié au niveau de la remise à gabarit du trouillon voûté et donc, il y a un investissement de plus de 3.000.000 d'euros qui est fait pour remettre à gabarit. Ce nouveau tronçon remis à gabarit n'est pas encore fonctionnel comme vous l'avez indiqué, dès lors, les travaux actuellement en cours n'ont pu prouver leur nécessité. Ce retard sur le planning initial résulte d'un affaissement provoqué par une fuite d'eau d'une conduite. Des précautions supplémentaires ont été prises pour enlever les palplanches qui constituaient les puits de fonçage ainsi que les intempéries que nous avons rencontrées cet été. Et donc, ce raccordement est prévu pour fin janvier 2015 avec une fin complète du chantier pour mars 2015, donc, ce sont des éléments maintenant dont nous avons la garantie. L'égout de la rue Valenciennoise est raccordé dans le tronçon du trouillon voûté qui a été remis à gabarit lors des travaux de l'hôpital Ambroise Paré notamment. Ce tronçon présente une différence de niveau avec l'ancien tronçon rue Valenciennoise - avenue Maistriau actuellement en fonction. Il est nécessaire que le nouveau tronçon rue Valenciennoise soit raccordé afin de permettre un libre écoulement des eaux et pouvoir réaliser une endoscopie de l'égout de la rue Valenciennoise, donc, tout se succède à un moment donné pour qu'on puisse avoir une analyse complète. En fonction des résultats de cette endoscopie, évidemment, un curage sera réalisé. En ce qui concerne le ruisseau des Apôtres dont vous faisiez allusion qui avait un manque d'entretien, son curage est prévu au budget extraordinaire 2014, il devrait donc, intervenir durant le premier semestre 2015. A noter que son curage immédiat n'aurait donné aucun effet et voire augmenterait la fréquence des inondations de la rue Valenciennoise vu que le réseau d'égouttage en aval est actuellement insuffisant. Il en va de même pour les inondations par l'arrière de certaines maisons de la rue Valenciennoise, ce que vous assimilez à des avaloirs bouchés par ces derniers n'évacuent plus d'eau. Ce sont en fait, des avaloirs raccordés à un réseau d'égouttage saturé en cas de forte pluie comme on rencontre dans d'autres quartiers d'ailleurs. Ensuite,

une attention toute particulière sera apportée à la gestion des eaux de pluie dans le cadre du projet d'aménagement de la ZACC 25, un rapport urbanistique et environnemental préalable sera réalisé, on intégrera évidemment cette problématique avec différentes recommandations. Conformément à la législation des réunions d'informations relatives à ce projet seront organisées afin de présenter le projet aux riverains. Il y a actuellement une date qui est fixée pour fin janvier 2015, qui n'est pas encore confirmée à ce jour mais enfin, on communiquera assez prochainement à ce niveau-là, croyez bien qu'on est vraiment attentif, qu'il y a des mesures structurelles qui sont mises en place. Durant les inondations du mois d'août, je me suis moi-même rendu sur place avec Mme HOUDART. Plusieurs fois, j'ai déjà rencontré des riverains en d'autre temps qui en début de la mandature m'ont interpellé à ce sujet-là, donc, vraiment, c'est un dossier qu'on suit mais comme pour d'autres dossiers tout ne peut pas se réaliser dans une certaine rapidité. On a eu un souci lors des travaux de la mise au gabarit, on est allé également sur place, donc, voilà, on est vraiment très attentifs à ce dossier et croyez bien que dès qu'on sera en possibilité, on reviendra vers vous avec des solutions.

M. Nicolas MARTIN, Echevin: Merci Mme l'Echevine, M. HAMBYE pour la réplique.

M. Frédéric HAMBYE, Conseiller : Je vous remercie pour ces éléments concrets, détaillés. Nous suivrons le dossier ensemble, alors, merci beaucoup.

M. Nicolas MARTIN, Echevin: Merci beaucoup. Ceci clôture notre séance publique. Je vais remercier l'ensemble du public, la presse et les services techniques ainsi que notre huissier en chef.

La séance à huis clos s'ouvre avec 38 présents

Est absent, M. MILLER

Se retirent pour le Huis Clos, Mmes KAPOMPOLE, BOUROUBA

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

98° Objet : Réserves de recrutement et de promotion. Prorogation. GRH/JN/Réserves

ADOPTE – 148° annexe

99° Objet : PERSONNEL ADMINISTRATIF

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Prorogation du congé pour mission d'intérêt général octroyé à un Chef de bureau administratif. GRH/HH/PA

ADOPTE – 149° annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Démission honorable d'une employée d'administration. GRH/HH/PA/10720

ADOPTE – 150^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Octroi d'un congé parental dans le cadre d'une interruption de carrière à 4/5e temps, à une graduée spécifique. GRH/HH/PA

ADOPTE – 151^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Prorogation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une employée d'administration. GRH/SC/PA

ADOPTE – 152^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

e) Prorogation de l'interruption de carrière octroyée à une employée d'administration. GRH/HH/PA

ADOPTE – 153^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

f) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5 temps à une employée d'administration. GRH/HH/PA

ADOPTE – 154^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

g) Prolongation de l'interruption de carrière à 4/5 temps octroyée à une employée d'administration. GRH/AD/PA

ADOPTE – 155^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

h) Mise à la pension d'office pour inaptitude physique définitive d'un Chef de service administratif. GRH/AD/PA

ADOPTE – 156^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

100^e Objet : Personnel du Service Incendie. Réaffectation définitive, suite à une commission de reclassement, d'un agent au cadre du personnel ouvrier de la Ville de Mons. GRH/FL/11196

ADOPTE – 157^e annexe

101^e Objet : AIDES À LA PROMOTION DE L'EMPLOI

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Octroi d'une interruption de carrière par réduction de ses prestations à 4/5e temps à un ouvrier qualifié magasinier. GRH/SH/11898

ADOPTE – 158^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Prolongation de l'interruption de carrière à mi-temps octroyée à une employée d'administration. GRH/AD/APE

ADOPTE – 159^e annexe

102^e Objet : SERVICE INCENDIE – PERSONNEL

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Promotions suite aux modifications du RO – Constitution d'une réserve de promotion au grade de caporal pompier professionnel. SI 28GEN 2014

ADOPTE – 160^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Démission honorable d'un caporal pompier professionnel. SI 3893

ADOPTE – 161^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Promotion au grade de Premier Sergent d'un Sergent Pompier professionnel. SI 28GEN Promotion 1er Sergent/2014

ADOPTE – 162^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Promotions suite aux modifications du RO – Promotion au grade de Sergent d'un Caporal pompier professionnel. SI 28GEN2014

ADOPTE – 163^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

e) Promotions suite aux modifications du RO – Promotion au grade de Sergent d'un Caporal pompier professionnel. SI 28GEN 2014

ADOPTE – 164^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

f) Promotions suite aux modifications du RO – Promotion au grade de Sergent d'un Sapeur pompier professionnel chauffeur. SI 28GEN 2014

ADOPTE – 165^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

g) Promotions suite aux modifications du RO – Promotion au grade de Sergent d'un Sapeur pompier professionnel chauffeur. SI 28GEN 2014

ADOPTE – 166^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

h) Promotions suite aux modifications du RO – Promotion au grade de Caporal de 27 sapeurs-pompiers professionnels chauffeurs. SI 28GEN 2014

ADOPTE – 167^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

i) Désignation d'un Sergent pompier professionnel dans l'emploi d'instructeur Discipline 2. SI

ADOPTE – 168^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

j) Désignation d'un Premier Sergent pompier professionnel dans l'emploi d'instructeur Discipline D1. SI

ADOPTE – 169^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

k) Transfert du personnel opérationnel à la Zone de secours Hainaut Centre au 1er janvier 2015. SI PZO/PZO+/Passage en Zone au 01.01.15

ADOPTE – 170^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

l) Adoption de la convention de mise à disposition du personnel administratif du service incendie à la Zone de secours Hainaut Centre. SI/PZO/PZO+/Conventions PZO Ville/Personnel/Administratifs

ADOPTE – 171^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

m) Adoption de la convention de mise à disposition du Directeur Financier, à la Zone de secours Hainaut Centre. SI PZO/PZO+/Conventions PZO Ville/Personnel/Gestion

ADOPTE – 172^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

n) Adoption de la convention de mise à disposition du personnel technique du service incendie à la Zone de secours Hainaut Centre. SI PZO/PZO+/Conventions PZO.Ville.Personnel/mécaniciens

ADOPTE – 173^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

o) Adoption de la convention de mise à disposition des techniciennes de surface du service incendie à la Zone de secours Hainaut Centre. SI PZO/PZO+/Conventions PZO.Ville.Personnel/administratifs

ADOPTE – 174^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

p) Octroi, sur mesure volontaire, d'un congé préalable à la mise à la pension à un Caporal pompier professionnel. SI 2802

ADOPTE – 175^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

q) Octroi, sur mesure volontaire, d'un congé préalable à la mise à la pension à un Capitaine-Commandant, Chef de Service, Directeur du Centre 100. SI 8769

ADOPTE – 176^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

r) Désignation d'un Capitaine-Commandant Chef de service. SI 12 GEN/Désignation Chef de service

ADOPTE – 177^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

s) Promotion au grade de Capitaine pompier professionnel d'un Lieutenant pompier professionnel. SI 12 GEN Promotion Capitaine au 1.1.2015

ADOPTE – 178^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

t) Prorogation de stage d'un Sous-Lieutenant pompier professionnel. SI Prorogation stage

ADOPTE – 179^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

u) Adoption de la convention de mise à disposition d'un officier-médecin du cadre d'extinction à la Zone de secours Hainaut Centre. SI/PZO/PZO+/Conventions PZO-Ville. Personnel employé à temps réduit.

ADOPTE – 180^e annexe

103^e Objet : ÉCOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES COMMUNALES

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Désignations à titre intérimaire d'institutrices maternelles. 8e/1^e 3519/3882/3772/3842/3879(2)/3890/3888/3620

ADOPTE – De la 181^e à la 189^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Désignations à titre temporaire dans un emploi vacant d'institutrices maternelles. 8^e/1^e 3741/3519/3772/3650

ADOPTE – De la 190^e à la 193^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Désignation d'une maîtresse spéciale en psychomotricité organique, à titre temporaire dans un emploi vacant, à dater du 18.11.2014. 8^e/1^e 3916

ADOPTE – 194^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

d) Démission honorable de ses fonctions d'une institutrice maternelle définitive, en vue de sa mise à la retraite. 8^e/1^e 7248

ADOPTE – 195^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

e) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants d'instituteurs(trices) primaires. 8^e/1^e 4040/4053/8114/4079(2)/4039/4047(2)/4117

ADOPTE – De la 196^e à la 204^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

f) Fixation des prestations des maîtres spéciaux de religion islamique pour l'année scolaire 2014-2015. 8^e/1^e 1448

ADOPTE – 205^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

g) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants de maîtres spéciaux de religion islamique. 8^e/1^e 3878/3920/3898/4070/4113/4081

ADOPTE – De la 206^e à la 211^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

h) Mise en disponibilité pour maladie d'une institutrice primaire définitive. 8^e/1^e 8089

ADOPTE – 212^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

i) Écartement d'une institutrice primaire définitive dans le cadre de la protection de la maternité. 8^e/1^e 3516

ADOPTE – 213^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

j) Désignations à titre temporaire dans des emplois vacants d'institutrices primaires. 8^e/1^e
3992/3937/4040/4114/3938

ADOPTE – De la 214^e à la 218^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

k) Désignations à titre temporaire dans des emplois non vacants de directeurs(trices) d'école.
8^e/1^e 3129/7637/3172/7985

ADOPTE – De la 219^e à la 222^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

l) Octroi d'une interruption partielle de carrière dans le cadre du congé parental à une institutrice primaire définitive. 8^e/1^e 7984

ADOPTE – 223^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

m) Réaffectation à titre temporaire dans un emploi non vacant d'une maîtresse spéciale de seconde langue. 8^e/1^e 4116

ADOPTE – 224^e annexe

104^e Objet : ACADÉMIE DE MUSIQUE

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

a) Octroi d'un détachement pédagogique pour exercer provisoirement une fonction dans l'enseignement supérieur artistique d'un professeur de harpe. 8^e/2^e 3348

ADOPTE – 225^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

b) Désignation d'un professeur de harpe à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8^e/2^e
7625

ADOPTE – 226^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

c) Désignations de professeurs de formation musicale à titre temporaire dans un emploi non vacant. 8^e/2^e 3218/7626

ADOPTE – 227^e et 228^e annexes

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,

105^e Objet : ASBL « Centre Culturel Transfrontalier de Diffusion et de Création de Mons - Le Manège.Mons » – Modification de la représentation de la Ville en raison de deux démissions intervenues – Désignation des remplaçants à l'AG et au CA. Secrétariat Gestion des Associations JYD

ADOPTE – 229^e annexe

Par 38 suffrages sur 38 votes valables,
106° Objet : Désignation des administrateurs de la SA Mons.Congrès. Cellule foncière RCA

ADOPTE – 230° annexe

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre de l'Assemblée n'exprimant le désir de prendre la parole, M. le Président constate qu'au vœu de l'article L 1122-16 du Code Wallon de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la séance s'est déroulée sans réclamation contre le procès-verbal de la réunion du 17 novembre 2014.
Celui-ci est alors adopté.

La séance est ensuite levée

Adopté et signé à Mons.

PAR LE CONSEIL :
Le Directeur général ff,

Le Bourgmestre-Président,

Ph. LIBIEZ.

E. DI RUPO
